



HAL
open science

Une approche contextuelle des potins nerviens “ au rameau ” du type A : l’apport du site du “ Mont-à-Henry ” à Ittre (Brabant wallon, B)

Jean-Marc Doyen

► **To cite this version:**

Jean-Marc Doyen. Une approche contextuelle des potins nerviens “ au rameau ” du type A : l’apport du site du “ Mont-à-Henry ” à Ittre (Brabant wallon, B). *The Journal of Archaeological Numismatics*, 2012, 2, pp.31-126. hal-04488153

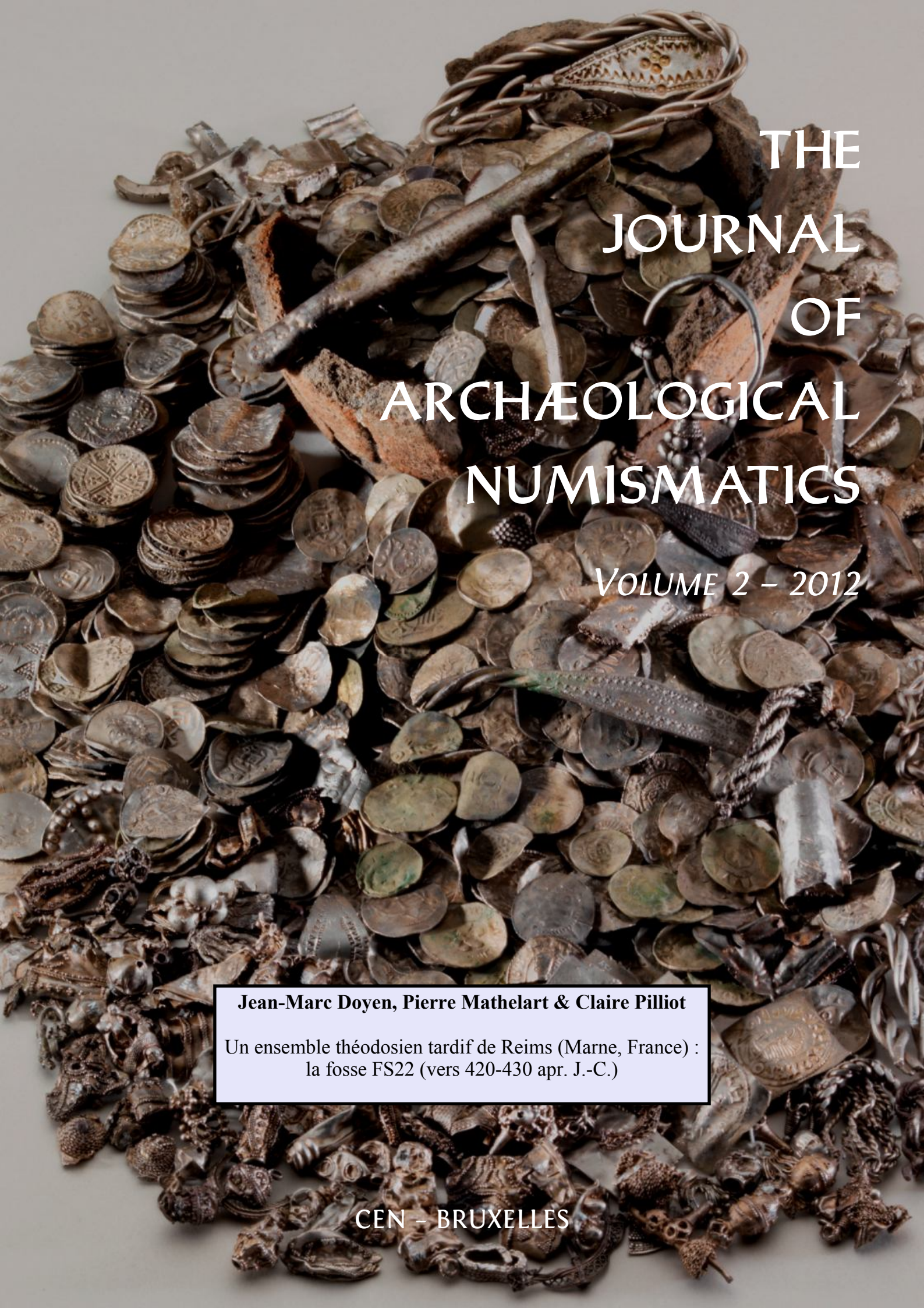
HAL Id: hal-04488153

<https://hal.science/hal-04488153v1>

Submitted on 4 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THE
JOURNAL
OF
ARCHAEOLOGICAL
NUMISMATICS

VOLUME 2 – 2012

Jean-Marc Doyen

Une approche contextuelle des potins nerviens « au rameau » de type A :
l'apport du site « Mont-à-Henry » à Ittre (Brabant wallon, Belgique)

CEN – BRUXELLES

UNE APPROCHE CONTEXTUELLE DES POTINS NERVIENS «AU RAMEAU» DU TYPE A : L'APPORT DU SITE DU « MONT-À-HENRY » À ITTRE (Brabant wallon, Belgique)

Jean-Marc DOYEN *

Résumé - Les fouilles d'Ittre « Mont-à-Henry », en Brabant wallon, ont livré quatre monnaies gauloises dans un contexte riche en céramique précédemment datée de « l'époque augustéenne » (voir supra, p. 1-30). Une réinterprétation des données s'avérerait nécessaire.

Trois exemplaires sont des potins des Nerviens « au rameau A » (Sch. 190, cl. IV). Ils ont été jusqu'à présent considérés comme une production tardive, typique de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Atuatuci), largement postérieure à la Conquête, avec une période de circulation débordant même sur l'époque julio-claudienne voire flavienne. Jusqu'à une date très récente, la céramique associée à ce type monétaire était systématiquement datée d'après 30 av. J.-C.

Un examen critique des données chronologiques portant sur l'ensemble des contextes connus, fort nombreux, montre une situation très différente.

Le potin « au rameau A » apparaît en réalité dès la fin de LT D1b, vers 90 av. J.-C., et disparaît très rapidement de la circulation au plus tard vers 55/50 av. J.-C. Quelques attestations plus tardives, d'époque augustéenne, montrent qu'il avait alors perdu son caractère monétaire.

Il faut désormais considérer le potin Sch. 190, cl. IV comme un traceur chronologique fiable du LT D1b/D2a. C'est à cette période que doit sans doute être attribué le site du « Mont-à-Henry », que la numismatique situe désormais entre 80/70 et 50 av. J.-C. même si les comparaisons typologiques relevées pour la céramique pointent, erronément selon nous, vers une date généralement plus récente.

Abstract - The excavations at "Mont-à-Henry", Ittre, in the Belgian province of West Brabant, yielded four Gaulish coins in an archaeological context with a large amount of pottery hitherto dated to the Augustan period (see infra, p. 1-30); a reinterpretation of the chronology is therefore necessary.

Three other coins are 'au rameau A' potins, produced by the Belgian tribe of the Nervii (Sch. 190, cl. IV). Until recently they were regarded as a typical late production of the region between the rivers Sambre and the Meuse controlled by the Atuatuci before the Gallic War. They were considered as largely post-dating the Conquest, with a circulation period as late as the Julio-Claudian or even Flavian dynasty. Until recently pottery associated with this coin type was invariably dated after 30 BC, but a critical examination of the chronological data from a large number of contexts indicates a very different position. The 'au rameau A' potins actually appear at the end of LT D1b, c. 90 BC and disappear rapidly from circulation by c. 55/50 BC at the latest. Later finds attributed to the reign of Augustus show that they had lost their monetary status by then.

The 'potin au rameau' Sch 190, cl. IV can now be considered as a reliable chronological indicator for the LT D1b/D2a period between 80/70 and 50 BC; occupation at "Mont-à-Henry" should be seen as belonging to the same period even if typological comparisons for pottery seem to indicate a more recent date.

* UMR 8164 HALMA-IPEL (Université de Lille 3) – CReA-Patrimoine (Université libre de Bruxelles).

@ : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be

Nous avons bénéficié, lors de cette étude, de l'aide de très nombreux collègues que nous remercions : K. Bausier, M. Feugère, M. Fourny, D. Gaillard, St. Genvier, D. Gricourt, L. Gubellini, A. Jacques, B. Lambot, G. Leman-Delerive, J.-P. Lémant, F. Martin, St. Martin, S. Nieto-Pelletier, N. Paridaens, P. Perrin, C. Pion, J. Plumier, L. Severs, Ch. Sillon, F. Steyaert, F. Stroobants, J. Toussaint, M. Van Assche, D. Van de Wielle, J. van Heesch, A. Vokaer et E. Warmenbol. J. Sills a revu la version anglaise du résumé et X. Deru s'est aimablement chargé de la cartographie. Th. Jacquemin a effectué la plupart des mises au net (DAO) des dessins de céramique. Une mention toute particulière revient à S. Scheers dont l'aide ne nous a jamais fait défaut.

STRUCTURE DE L'ÉTUDE

1. Introduction

1.1 Avertissement méthodologique

2. La chronologie

3. Les potins « au rameau A » Scheers 190, classe IV

3.1 Typologie

3.1.1 Historique

3.1.2 Référencement et typologie

Références

Description

3.2 Inventaire des contextes

3.2.1 Les contextes « anciens » : LT D1b et D2a

3.2.1.1 Athies-sous-Laon (Aisne, FR)

3.2.1.2 Beauvais « Les Aulnes du Canada » (Oise, FR)

3.2.1.3 Blicquy, sanctuaire de la « Ville d'Anderlecht » (Leuze-en-Hainaut, BE)

3.2.1.4 Pommerœul (Hainaut, BE)

a Les monnaies

b Fer de « lance-enseigne » (?)

c Fibule en fer

d La jatte en céramique

e Chronologie du trésor de Pommerœul

3.2.1.5 Saint-Thomas « Le Vieux Laon » (Aisne, FR)

3.2.1.6 Le Titelberg (Pétange, LU) : Komplex 150/71

3.2.1.7 Villeneuve-Saint-Germain (Aisne, FR)

3.2.2 Les contextes de transition : LT D2ab

3.2.2.1 Alésia-Grésigny-Sainte-Reine (Côte-d'Or, FR)

3.2.2.2 Labuissière, Merbes-le-Château (Hainaut, BE)

3.2.2.3 Peissant (Hainaut, BE)

3.2.2.4 Thuin (Hainaut, BE)

3.2.3 Les contextes préromains « incertains » LT D2a, D2ab ou D2b

3.2.3.1 Aiseau-Presles (Hainaut, BE)

3.2.3.2 Bibracte/Le Mont Beuvray (Larochemillay, Saône-et-Loire, FR)

3.2.3.3 Duisans (Pas-de-Calais, FR)

3.2.3.4 Ittre (Brabant wallon, BE)

3.2.3.5 Liberchies « Les Bons-Villers » (Hainaut, BE)

3.2.3.5.1 Le secteur du « Quartier de tarte »

a Le niveau I (néolithique)

b Le niveau II (LT D2a ?)/D2ab

c Le niveau III (vers 15/10 av.-98/100 apr. J.-C.)

3.2.3.5.2 Le secteur de la « Fontaine des Turcs »

a L'unité stratigraphique 2a

b L'unité stratigraphique 2b

3.2.3.5.3 Liberchies : conclusions

3.2.3.6 Matagne-la-Petite (Namur, BE)

a La couche de remblai extérieur

b Le matériel associé

3.2.3.7 Reims « rue Carnot » (Marne, FR)

- 3.2.4 Les « contextes LT D2b » (ou supposés tels)
 - 3.2.4.1 Cuesmes/Mons « Le Mont Héribus » (Hainaut, BE)
 - a La céramique
 - b Les monnaies
 - 3.2.4.2 Eu, sanctuaire du « Bois l'Abbé » (Seine-Maritime, FR)
 - a Les monnaies
 - b Les monnaies associées
 - 3.2.4.3 Le Martberg bei Pommern (Rhénanie-Palatinat, DE)
 - 3.2.4.4 Ribemont-sur-Ancre (Somme, FR)
 - 3.2.4.5 Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais, FR)
 - a Les monnaies gauloises et associées
 - b Le matériel associé
 - c Le contexte de potin « au rameau A »
 - 3.2.4.6 Reims « Médiathèque » (Marne, FR)
 - 3.2.4.7 Seclin « Le Luyot » (Nord, FR)
 - 3.2.4.8 Le Titelberg (Pétange, L) : *Siedlungsschichte I*
- 3.2.5 Les contextes « romains » ou supposés tels
 - 3.2.5.1 Arras « Baudimont » (Pas-de-Calais, FR)
 - 3.2.5.2 Basel « Münsterhügel » (CH)
 - 3.2.5.3 Braives (Liège, BE)
 - 3.2.5.4 Etrun (Pas-de-Calais, FR)
 - 3.2.5.5 Nimègue « Hunerberg » (Gueldre, NL)
 - 3.2.5.6 Le Magdalensberg (Carinthie, AU)
 - 3.2.5.7 Saint-Quentin (Aisne, FR)
 - 3.2.5.8 Tongres (Limbourg, BE)
- 3.2.6 Les contextes indéterminés
 - 3.2.6.1 Fraire (Walcourt, Namur, BE) : trésor de Fraire I
- 3.2.7 Les contextes à supprimer
 - 3.2.7.1 Le trésor d'Hussigny-Godbrange (Meurthe-et-Moselle, FR)
 - 3.2.7.2 Dury « Le Camp Rolland » (Somme, FR)

3.3 Synthèse

- 3.3.1 La chronologie des potins « au rameau A »
- 3.3.2 L'attribution des potins « au rameau A »
- 3.3.3 L'impact du potin « au rameau » dans la circulation
- 3.3.4 Le rôle économique et social du potin « au rameau »
 - 3.3.4.1 Métrologie, quantités émises et taux de survie
 - 3.3.4.2 Potins et cultes
 - 3.3.4.3 Une approche socio-économique des sites à potins
 - 3.3.4.4 Multiples et fractionnement

4. La date de l'assemblage monétaire d'Ittre

5. Bibliographie

1. INTRODUCTION

L'étude que nous proposons ici à la suite du texte de F. Martin, M. Fourny et M. Van Assche consacré aux découvertes du « Mont-à-Henry » à Ittre (Brabant wallon, BE) ne se veut en aucune manière une synthèse du monnayage coulé des Nerviens du type « au rameau ». Nous laisserons donc de côté les problèmes de géographie historique récemment traités avec une grande maîtrise par X. Deru (Deru 2009). Accorder la paternité de ce numéraire aux Nerviens ne pose désormais plus de problème (voir *infra* les cartes fig. 1 et 38), malgré une classification temporaire aux Atuatuques suite aux travaux de M. Thirion fondés sur une cartographie encore embryonnaire (Thirion 1973, p. 17). À cette époque, les données relatives au Hainaut occidental et surtout à la partie française de la *civitas Nerviorum* étaient en effet largement déficientes. L'attribution, à l'un ou l'autre peuple, de la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse où ces monnaies circulent en abondance, demeure un problème encore en suspens et les avis sont partagés quant à la situation de la frontière séparant les Nerviens des Atuatuques.

De même ne seront évoquées ici ni la typologie des différentes variétés iconographiques mises autrefois en évidence par M. Thirion à partir du trésor de Fraire (Thirion 1962), ni leur métrologie, la composition de leur alliage, l'origine géographique du métal mis en œuvre et leurs techniques de fabrication.

Nous nous contenterons plus prosaïquement d'examiner les données relatives à la chronologie de ce monnayage pléthorique, dont sans doute près de 2000 exemplaires nous sont parvenus.

Cette chronologie est importante à fixer. De celle-ci, en effet, dépend la datation attribuée à d'autres objets, fibules et surtout céramique, qui servent eux-mêmes de traceurs chronologiques permettant la datation des sites et donc leur utilisation par les historiens et les géographes. Changer la date de ces monnaies, c'est *ipso facto* modifier la chronologie de dizaine, voire de centaines de sites répartis en Belgique et dans le nord de la France. Une transformation de ce genre aurait des répercussions considérables sur notre manière d'appréhender l'occupation du sol avant le règne d'Auguste. En effet, placer un site vers 60 avant notre ère au lieu de 30 signifie que nous passons d'un contexte romain postérieur d'une génération à la Conquête à une période antérieure à l'arrivée de César, en dehors donc des influences méditerranéennes directes.

Jusqu'ici, les archéologues, suivant aveuglément les numismates du siècle dernier, ont accepté et acceptent encore sans le moindre scrupule la datation augustéenne de ce monnayage de potin. La céramique étant essentiellement datée par les monnaies, chaque nouvelle trouvaille de « rameau A » associé à la même céramique paraît confirmer la datation de l'un comme de l'autre. Mais quel est le fondement de ce raisonnement circulaire ?

La chronologie basse repose exclusivement sur une affirmation non argumentée, de six lignes au total, proposée en 1973 par M. Thirion que nous citons ci-dessous *in extenso* :

« Nous proposons, *sous toute réserve* [nb : souligné par l'auteur !], la chronologie suivante :

1. Fin de la Conquête romaine (-51) et peu après celle-ci : bronzes au types des statères des Morins, des Éburons et des Trévires.
- 2.-3. Types VIROS et IOVERC ^[1] (Nerviens) ; AVAVCIA (Tongres).
4. Rameaux C-D (Nerviens) ; AVAVCIA (Tongres).
5. Comme au 4, plus Rameaux-A (Aduatiques) et Rameaux-B (à attribuer) » (Thirion 1973, p. 18).

[1] On préfère désormais la lecture VERCIO.

Nous aurions donc, selon l'auteur, cinq phases chronologiques successives se développant sur La Tène D2b et sur le GR 1.

La même datation, toujours pas plus argumentée, se retrouve en 1996 chez S. Scheers. Se fondant sur la seule cartographie, alors que de nombreux contextes archéologiques sont pourtant connus depuis plus d'un siècle – on pense à Alésia –, elle estime que « l'impression se dégage que la fabrication s'est prolongée et que la large distribution est très tardive ». S. Scheers admet toutefois un début de fabrication de peu antérieure à 30 av. J.-C., suite à la présence d'un exemplaire stratifié au Titelberg, difficile à éliminer de la discussion (Scheers 1996, p. 45).

Depuis cette date, la *doxa* a considéré comme formellement établi que la fabrication et surtout la circulation des potins « au rameau » couvraient le derniers tiers du 1^{er} s. av. J.-C. et se prolongeait même dans les deux ou trois premières décennies du siècle suivant. Nous verrons qu'en réalité absolument aucun site n'a un jour permis d'étayer une telle hypothèse, exclusivement fondée sur « l'intime conviction » des numismates du dernier tiers du 20^e s. Jamais les archéologues, confrontés pourtant à la discrédance entre les données fournies par les monnaies et celles portées par d'autres catégories d'artefacts (céramique, fibules, armement), voire aux datations par ¹⁴C comme nous le verrons plus loin, n'ont remis le système en question. Nous nous proposons donc de « détricoter » une doctrine quasiment centenaire, fondée sur un raisonnement circulaire malheureusement toujours trop fréquent en archéologie.

1.1 Avertissement méthodologique

Nous sommes bien conscients que le catalogue des contextes – concept pris ici dans sens le plus large : nous n'avons guère d'ensembles fermés à présenter – développé ci-dessous s'avèrera décevant dans la plupart des cas. Bien entendu, nous eussions préféré pouvoir présenter un seul site où un riche ensemble de potins « au rameau » se serait trouvé dans un niveau totalement homogène et bien documenté, pris en sandwich entre deux couches tout aussi homogènes et datées à l'année près grâce à la dendrochronologie. ... C'est évidemment loin d'être le cas. En effet, la plupart, sinon toutes les découvertes présentées ici sont individuellement peu probantes en ce qui concerne la date d'apparition ou celle de la circulation d'un monnayage pourtant fort abondant.

Toutefois, malgré l'hétérogénéité qualitative des données, les 32 contextes^[2] réunis ici pointent indubitablement tous dans la même direction, celle d'une date pré-césarienne. De fait, chacun donne un poids supplémentaire à une approche de type holistique, et ce malgré leur faiblesse individuelle. L'image finale qui se dégage de cet assemblage, médiocre dans le détail mais dont les données sont globalement convergentes, débouche sur une quasi certitude, celle de l'interruption quasi-totale de la circulation des potins « au rameau » dès avant la fin de la Guerre des Gaules. Certes, ces 32 sites représentent à peine le tiers ou le quart des 114 provenances recensées en 1996 par S. Scheers (Scheers 1996, p. 44, fig. 12, notre fig. 1) – nombre qui a dû s'accroître d'au moins 30 unités en quinze ans. Cependant les soi-disant « contextes romains » sont, dans le meilleur des cas, tout au plus des récoltes anciennes ou récentes effectuées lors de prospections sur des sites romains. Les mêmes ramassages de surface ont souvent livré des haches polies ou des pointes de flèches en silex néolithiques ou chalcolithiques. Or jamais personne n'a osé avancer que les Romains faisaient usage de tels artefacts. En revanche la monnaie entrait bien dans un processus intel-

[2] En fait, le nombre de contextes est nettement supérieur. Trente-deux est le nombre de sites mis en œuvre dans le catalogue, certains ayant produit plusieurs contextes différents.

lectuel leur attribuant obligatoirement une origine liée à la présence de Rome. Pourtant aucune création romaine assurée, sur un substrat totalement vierge de toute occupation antérieure à la Conquête n'a, à ce jour, livré une telle monnaie. Nous reviendrons en détail dans nos conclusions sur cette constatation.

Le catalogue des monnaies en contexte « probant »^[3] nous semble exhaustif. Nous avons décidé d'intégrer des ensembles de valeur médiocre voire nulle, pour les critiquer si nécessaire, afin de montrer au lecteur que la tradition chronologique « 25 av. – 25 apr. » repose, en fin de compte, sur du vent.

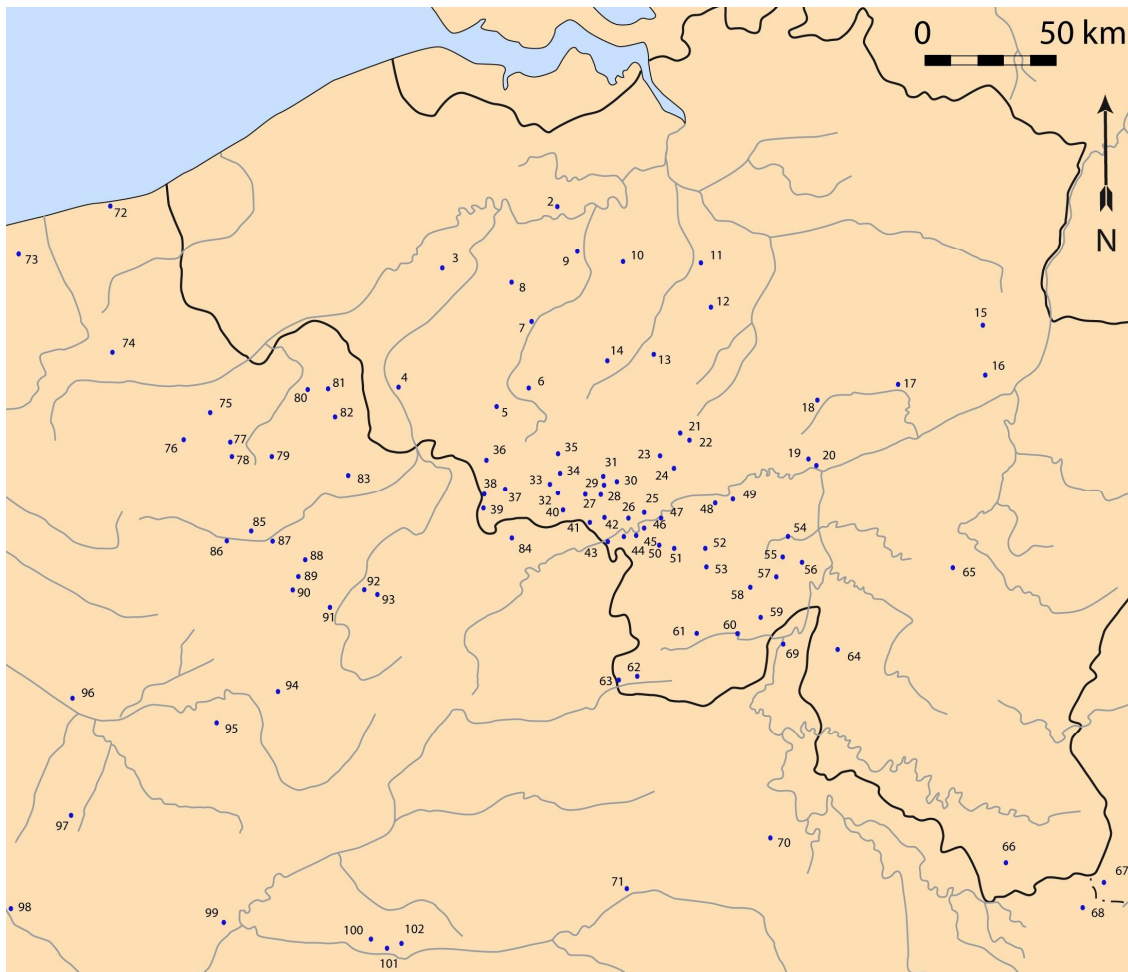


Fig. 1 – Répartition des potins « au rameau » du type A
(d'après Scheers 1996, p. 44, fig. 12 ; DAO F. Martin)

N.B. Les trouvailles éloignées n'ont pas été reportées sur la carte : Ehl (Bas-Rhin) ; Grésigny-Ste-Reine (Côte-d'Or) ; Bart (Doubs) ; Verneuil-sur-Avres (Eure), Reims (Marne) ; Le Mont-Beuvray (Nièvre) (2 ex.) ; Allonnes (Sarthe) ; Meaux (Seine-et-Marne) ; Soulosse-sous-St-Élophé (Vosges) ; Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde) ; en Suisse : Bâle-Münsterhügel (2 ex.) ; Neuchâtel (2 ex.) ; Soleure ; « dans le Valais » ; Zurich ; en Autriche : Magdalensberg.

[3] Nous avons exclu de notre répertoire des contextes romains tardifs des III^e-IV^e s. : fortifications de la « Roche-à-Lomme » à Dourbes (Namur, BE), du « Mont des Vignes » à Vireux (Ardennes, FR) ou médiévaux qui nous auraient entraînés trop loin. C. Pion publiera dans le prochain volume du JAN une étude consacrée aux monnaies gauloises et romaines découvertes dans des tombes mérovingiennes : les potins « au rameau » sont fréquents dans les sépultures situées sur l'ancien territoire nervien.

Liste des sites

1. Empel (7 ex.)
2. Kalken-Laarne
3. Kruishoutem (9 ex.)
4. Tournai (2 ex.)
5. Blicquy (5 + 7+ 10 (trésor) ex.)
6. Meslin-l'Evêque
7. Schendelbeke
8. Velzeke (3 ex.)
9. Hofstade
10. Asse (8 ex.)
11. Elewijt
12. Erps-Kwerps
13. Ittre (3 ex.)
14. Ecaussines-d'Enghien
15. Tongres
16. Villers-l'Evêque
17. Braives (2 ex.)
18. Tavier (2 ex.)
19. St-Servais
20. Namur (2 ex.)
21. Liberchies (95 ex.)
22. Mellet
23. Gouy-lez-Piéton
24. Courcelles
25. Lobbes
26. Sars-la-Buissières
27. Haulchin
28. Givry
29. Waudrez-lez-Binche
30. Péronnes
31. Trivières
32. Nouvelles
33. Cipluy
34. Mons
35. Nimy (6 + ex.)
36. Pommerœul (3 + 10 (trésor) ex.)
37. Elouges
38. Angre
39. Angreau
40. Havay
41. Grandreng
42. Peissant (trésor)
43. Solre-sur-Sambre
44. Hantes-Wiheries
45. Labuissière
46. Fontaine Valmont (38 + ex.)
47. Thuin (5 + 10 (trésor) ex.)
48. Presle
49. Aiseau (2 + 15 ex.)
50. Thuillies
51. Rognée
52. Fraire-1 (trésor)
53. Yves-Gomezée
54. Sossoye
55. Falaen
56. Weillen (6 ex.)
57. Anthée
58. Franchimont
59. Matagne-la-Petite (10 ex.)
60. Dourbes (2 ex.)
61. Mariembourg
62. St-Remy
63. Macquenoise
64. Wancennes
65. Marche-en-Famenne
66. Robelmont
67. Le Titelberg (30 ex.)
68. Hussigny-Godbrange (= Titelberg)
69. Vireux
70. Baâlons-Bouvellemont
71. Rethel
72. Dunkerque
73. Balinghem
74. Blaringhem
75. Béthune
76. Labuissière
77. Lens
78. Rouvroy
79. Dourges
80. Lille
81. Villeneuve-d'Ascq
82. Bouvines
83. Fline-les-Râches
84. Bavay (12 ex.)
85. Etrun
86. Duissans
87. Arras (3 ex.)
88. Ecoust-St-Mein
89. Vaulx-Vraucourt
90. Beugnâtre
91. Graincourt-les-Havrincourt
92. Cambrai
93. Boussières-en-Cambrais
94. Vermand
95. Chilly
96. Amiens
97. Vendeuil-Caply
98. Beauvais
99. Forêt de Compiègne
100. Pommiers
101. Soissons
102. Villeneuve-St-Germain.

2. LA CHRONOLOGIE

Le phasage chronologique adopté dans les pages suivantes est celui mis au point par A. Miron à partir des fouilles de la nécropole de Wederath (Miron 1989, 1991). Il est actuellement adopté de manière généralisée en Gaule du nord (Metzler 1995, p. 552 ; Haselgrove 1999, p. 116).

Afin de faire concorder la fin de la phase D2b et le « Gallo Romain 1 » (abrégié en GR 1), nous avons remonté en 30 la date de 25 av. J.-C. marquant traditionnellement la fin de la période de La Tène.

LT D1a	150-120 av. J.-C.	LT D2ab	60-50 av. J.-C.
LT D1b	120-85 av. J.-C.	LT D2b	55-30 av. J.-C.
LT D2a	85-55 av. J.-C.	GR 1	30-15/10 av. J.-C.

Fig. 2 – Phasage et chronologie de La Tène finale adoptée dans l'étude

D'autre part, on sait depuis longtemps que la décennie 60-50 av. J.-C. présente de nombreux événements politiques et socio-économiques peu sensibles dans un phasage aussi fin, puisque la fin théorique de LT D2a est située en 55 (ou 60, 50 voire 52 selon les uns ou les autres : Reddé, von Schnurbein *et al.* 1995, p. 154). La date de 55 av. J.-C., qui est celle fournie par la dendrochronologie pour l'édification de la fortification de Metz III (Faye, Georges & Thion 1990), est en fin de compte assez pratique, puisqu'elle correspond aux trois ou quatre années suivant le début des opérations de César en Gaule. L'évolution culturelle n'est pas encore vraiment sensible au cours de cette décennie, mais des apports technologiques méridionaux accompagnés de nombreuses importations sont alors bien avérés. Techniquement, la culture matérielle est donc encore essentiellement celle de LT D2a. Lorsque nous parlerons de « transition LT D2a/D2b », il faudra entendre que nous nous situons *grosso modo* cinq ans avant ou après cette date charnière de 55 av. J.-C. Par facilité, nous avons défini cette décennie par le sigle « LT D2ab ».

Les sites sont classés par ordre alphabétique au sein des grandes phases de contextes assurés ou supposés (LT D1b, D2a, D2a-b, D2b, GR 1) ou encore indéterminés dans le cas de trésors sans origine stratigraphique précise.

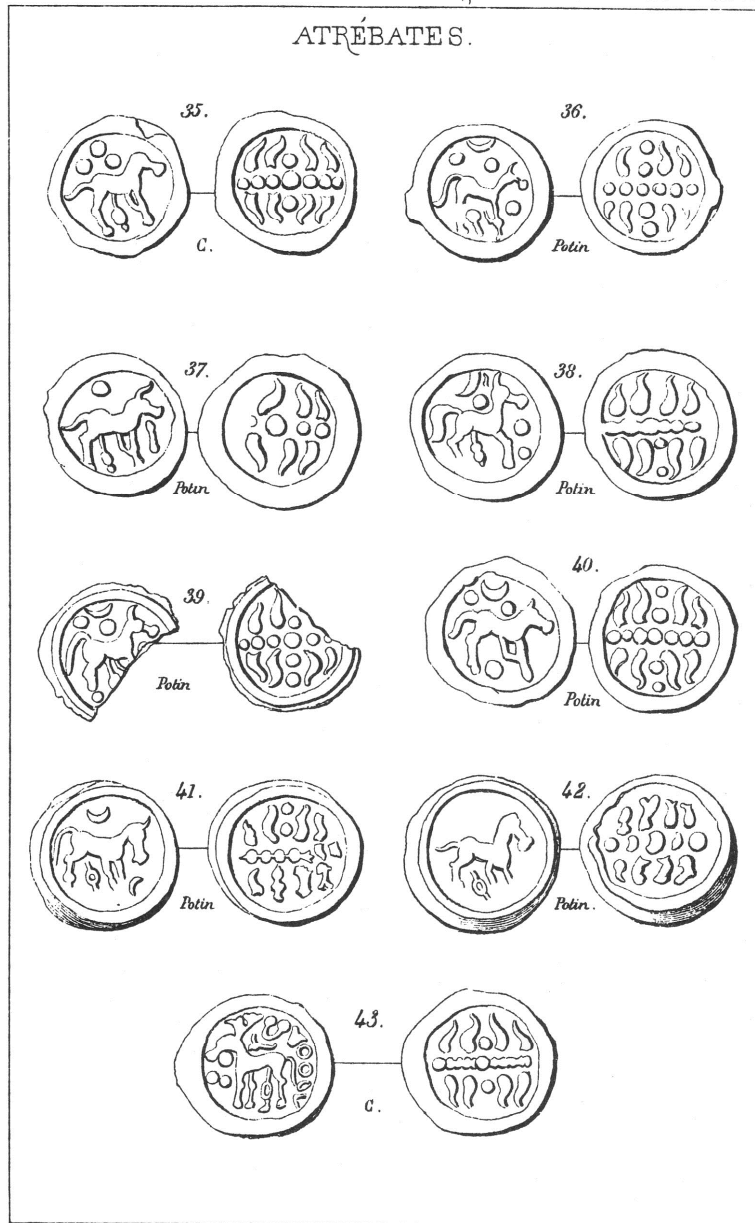
3. LES POTINS « AU RAMEAU A » SCHEERS 190, CLASSE IV

3.1 Typologie

3.1.1 Historique

Depuis les travaux de J. Lelewel, qui fut le premier à s'intéresser de manière réellement scientifique aux monnaies de Gaule septentrionale (Lelewel 1841, p. 172-173), de nombreuses études ont fait mention des monnaies dont il sera question ci-dessous. Nous noterons plus particulièrement le long texte d'A. Hermand, publié en 1864 (fig. 3). Il attribue les potins « au rameau » aux Atrébates, alors que quinze ans auparavant il estimait que « ces pièces devaient être les plus employées chez les Nerviens » (Hermand 1850, p. 7). L'approche historiographique ayant été réalisée dès 1962, nous ne nous attarderons pas sur les hypothèses précédemment avancées quant à l'attribution et la date de cet abondant monnayage (Thirion 1962, p. 81-84). Une synthèse sommaire des différentes émissions monétaires des Nerviens est disponible depuis peu (Doyen 2011C).

REVUE DE LA NUMISMATIQUE BELGE 1864. PL. XI.



Aug. Deschamps de Pas

MONNAIES GALLO-BELGES

Fig. 3 – Les potins « au rameau » attribués à cette époque aux Atrébates (d'après Hermand 1864, pl. XI)

Le monnayage « au rameau » a été divisé par M. Thirion en quatre groupes techniques et iconographiques (Thirion 1962, notre fig. 4). Deux sont des monnaies coulées (types A et B), deux sont des bronzes frappés (C et D). Ces derniers ont été eux-mêmes subdivisés en sous-classes.

Le bronze C (Sch. 190, cl. I) présente deux variantes, C1 et C2, dont une série épigraphique même si sa légende MIE a été mise en doute (Bouvy 1990, p. 52-53).

Le type D (Sch. 190, cl. II) connaît deux classes épigraphiques, VARTICEO et VOCV. Des légendes nouvelles sont apparues, par exemple V[I]R/[(Doyen 2005, p. 164, n° 35).

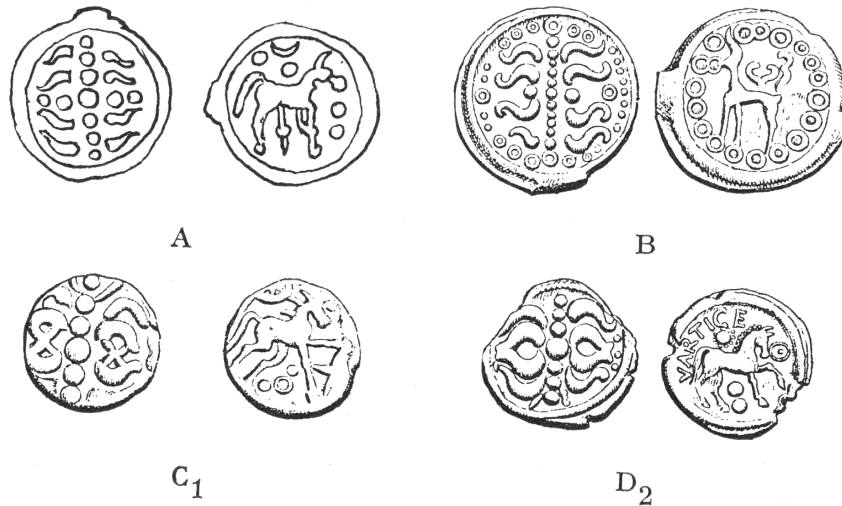


Fig. 4 – Les quatre classes de monnaies « au rameau » (d'après Thirion 1962, p. 70, fig. 1)

En 1981 s'est ajouté un sous-type inconnu du « rameau A » présentant au revers le cheval tourné à gauche (Huysecom & Brulet 1981). La date prétendument « augustéenne » proposée pour cette variété nouvelle, attestée par trois exemplaires seulement, sera examinée en détail ci-dessous (§ 3.2.5.3).

La filiation parfois avancée entre les « rameaux » B et A – le dernier étant une copie « abâtardie » du précédent – n'est pas toujours bien évidente (Scheers 1983, p. 168 ; Huysecom & Brulet 1981, p. 106). Il n'est du reste pas assuré que le type B, circulant nettement plus au sud que le potin nervien et pourtant bien attesté dans des contextes LT D2a ^[4], ne soit pas partiellement plus récent que la prétendue copie. On sait depuis longtemps l'extrême légèreté d'une reconstruction typo-chronologique reposant exclusivement sur de prétendues évolutions stylistiques.

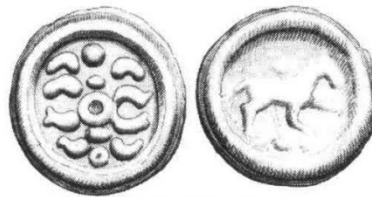


Fig. 5 – Une forme « évoluée » du potin « au rameau A » montrant des affinités avec le type B dans l'usage d'annelets (coll. D. Van de Wielle à Gand, origine : Nord de la France, 5,28 g ; 21 mm ; photos J.-M. Doyen, éch. 1,5/1)

3.1.2 Référencement et typologie

Références : LT, pl. xxxv, n° 8620 (fig. 6) — Thirion 1962, p. 78-80 — Scheers 1983, n° 190, cl. IV, p. 736-737 et pl. xxiv, n° 683 — Huysecom & Brulet 1981 (cheval à g.) — Scheers 1996, p. 43-48 — DT 629-630 (cheval à dr.), 631 (cheval à g.)

[4] À Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), par exemple (voir *infra* 3.2.1.7).



8620 (?) Pot

Fig. 6 – Le potin « au rameau » dessiné par Dardel pour l'Atlas de monnaies gauloises de H. de la Tour, 1892

Description

Comme le relève M. Thirion, à qui nous empruntons les lignes suivantes, le type A fut décrit

« [...] de différentes manières et l'on a parlé, pour le droit : de « rameau », terme le plus répandu et que nous adoptons, de « foudre » ou de « tête dégénérée en forme de foudre » et de bien d'autres objets. L'animal du revers a été identifié comme étant un cheval ».

« Le type du droit, une tête dégénérée, ne montre plus que la couronne de laurier, représentée par une rangée de globules, et les cheveux de la tête entrecoupés par plusieurs globules qui semblent représenter le torque que nous voyons placé à la verticale sur la couronne de laurier des statères attribués aux Bellovaques qui ont inspiré d'autres graveurs belges. L'ensemble de ces éléments se place de façon symétrique. Ce type de droit comprend un nombre élevé de variétés et le type initial semble être celui qui se forme par une rangée de sept globules, dont celui du milieu, un peu plus gros, se trouve au centre de la pièce et est flanqué de deux globules de chaque côté, de façon que les deux rangées, l'une de sept globules, l'autre de cinq en comptant celui du milieu pour chaque rangée, forment une « croix ». Le type se complète par huit mèches ondulées, placées symétriquement deux à deux dans chaque canton de cette « croix ». Sur les monnaies, ce type évolue sensiblement sans jamais perdre son aspect primitif. Ainsi le nombre des globules varie et, parfois, ils se fondent en un trait où se marquent quelquefois encore les extrémités latérales des globules ».

« Le type de revers initial paraît être celui qui nous montre un cheval à droite, le naseau formé d'un globule, la tête surmontée d'une longue oreille, courbée vers l'arrière, la queue flottante recourbée vers le bas, les jambes ornées d'un globule, tandis que l'extrémité de la jambe antérieure gauche est cachée par celle de droite ; devant le cheval deux globules, au-dessus du dos deux globules surmontés d'un objet en forme de croissant aux extrémités parfois coupées. Ce type se retrouve également sans globule ou avec seulement un globule devant le cheval et au-dessus de lui, et parfois l'une des jambes postérieures est absente » (Thirion 1962, p. 68-69).

3.2 Inventaire des contextes

3.2.1 Les contextes « anciens » : LT D1b et D2a

3.2.1.1 Athies-sous-Laon (Aisne, FR)

Athies-sous-Laon (Aisne, FR) est un vaste sanctuaire (?) laténien qui était encore inconnu il y a quelques années. Découvert par des prospecteurs peu scrupuleux vers 2005, il fait depuis l'objet d'un pillage systématique à grande échelle. Les découvertes monétaires y sont extrêmement abondantes, de l'ordre de 3.000 unités sans doute. Si la céramique y est très peu abondante, voire absente (mais les intempéries la fait peut-être disparaître très rapide-

ment), nous avons noté la présence d'un certain nombre de fibules en bronze ou en fer (dont une de Nauheim), ainsi que des objets votifs en or ou en potin (« grelots » en or, chaudron miniature en potin, amulette en forme de pied, deux attaches zoomorphes en bronze, un petit cheval en bronze, une épingle et une spatule en bronze, une clef en potin). Les rouelles à quatre rais, en bronze ou en potin, sont peu fréquentes (4 ex.) et nous n'en avons relevé aucune en plomb. Nous pouvons en revanche noter la présence d'une vingtaine de petits anneaux en potin, de 15 à 20 mm de diamètre, très finement usinés.

Nous avons pour notre part actuellement archivé, en vue d'une synthèse, environ 600 monnaies qu'il nous sera possible d'illustrer, de localiser dans l'espace pour une bonne part et pour lesquelles nous disposons, dans la plupart des cas, d'informations métrologiques précises.

Bien que constitué uniquement de monnaies récoltées lors de prospections, l'extrême homogénéité d'un lot numériquement important permet de considérer l'ensemble comme un véritable contexte puisque l'activité de l'hypothétique sanctuaire s'interrompt brusquement au moment où, ailleurs chez les Rèmes, apparaissent les types à la fois les plus courants et les plus récents.

En date du 20 septembre 2011, nous disposons d'un inventaire de 432 exemplaires, dont un ensemble non négligeable de monnaies d'or, à savoir 21 statères, hémistatères et quart de statères, ainsi que 39 piécettes « aux segments de cercle », que l'on sait maintenant être des divisionnaires du statère, des huitièmes probablement (Doyen 2010A, p. 74-75).

Une cinquantaine de ces petites monnaies a été analysé par l'IRAMAT ; il représente un échantillon de la plupart de la vingtaine de classes actuellement répertoriées et montre une teneur en or à quelques rares exceptions près supérieure à 15/20% mais pouvant exceptionnellement s'élever à près de 60% (Nieto-Pelletier & Gratuze 2010) ^[5]. La datation à LT D1b que nous avons prudemment avancée en 1987 sur la base de l'examen de l'état de surface de ces monnaies au sein du trésor de statères de Fraire II (prov. de Namur, BE), a été depuis sérieusement remontée. Pour mémoire, l'hypothèse d'un début d'émission vers 90/80 av. J.-C. reposait sur l'usure avancée des quatre divisionnaires nerviens de la classe XVI (sur dix « segments de cercle » au total) associés à 87 statères nerviens des classes I et II, à 4 statères éburons de la classe I et à 4 « statères coupelles » à l'arc-en-ciel (Scheers 1984B, p. 6-8 ; Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 47-69). Une telle composition, ne faisant appel aux classes récentes ni des Nerviens, ni des Éburons, se situe de toute évidence avant 54 et, selon toute vraisemblance, plutôt vers 57 av. J.-C.

Un certain nombre de découvertes récentes permet de faire remonter les premières émissions de divisionnaires « aux segments de cercle » vers le milieu du III^e s.

D'une part la présence de trois exemplaires d'aspect cuivreux (cl. VI var., IX et XI/XII) dans les fouilles de Mourmelon (Marne, FR) montre que le type circulait déjà couramment dans les années 140/120 avant notre ère, c'est-à-dire à LT D1a (Chossenot 1987).

D'autre part, une date haute comparable nous est fournie, sous toutes réserves, par le contexte d'Acy-Romance où un exemplaire de cuivre doré de notre classe VII figure dans le trou de poteau 451 d'un bâtiment daté par P. Pion de la fin de l'étape 1 (180/150 av. J.-C.) ou du début de l'étape 2 (150/120). Toutefois B. Lambot nous a signalé récemment ne pas être du tout assuré de l'appartenance de cette structure à la phase en question.

^[5] Les recherches, encore inédites, sont en cours dans le cadre d'une thèse de doctorat menée par Ch. Sillon à l'Université d'Orléans sous la direction de S. Fichtl et S. Nieto-Pelletier.

Cette même classe VII figure également à Condé-sur-Aisne dans un contexte antérieur à la fin de l'étape 3 (120-90 av. J.-C. : Pion 1996, III, p. 87).

Les associations un peu plus tardives ne manquent évidemment pas, à Villeneuve-Saint-Germain par exemple, à La Tène D2a. Des divisionnaires aux « segments de cercle » y apparaissent dans la st. 133 (transition étape 3/étape 4), dans la t. 252 (étape 4, plusieurs ex.) et finalement dans les fossés en croix de l'étape 4 (plusieurs ex.).

Et Patrick Pion de conclure : « La présence récurrente de ce numéraire sur tous nos sites, et sa variété, suggèrent que les frappes ont pu être dispersées et très étalées dans le temps (hypothèse que renforce l'existence de rares exemplaires épigraphes normalement tardifs, et une tendance de la série à évoluer de l'or – souvent semble-t-il fortement allié – au bronze, avec des émissions de bas argent à Villeneuve). Sous ses espèces les plus viles au moins, la série en tant que telle reste manifestement en circulation jusqu'à une date tardive du 1^{er} siècle » (Pion 1996, III, p. 87). Notons cependant que les exemplaires de bas aloi apparent figurent déjà dans les contextes les plus anciens, ceux de Mourmelon, indiquant que « l'avalissement de l'alliage » mentionné par P. Pion à partir d'un simple examen visuel, n'est pas ici un critère de discrimination chronologique.

L'abondance des divisionnaires « aux segments de cercle » à Athies-sous-Laon, à savoir 39 exemplaires, montre que cet apport correspond à une circulation attribuable plutôt à LT D1b voire au début de LT D2a.

Sur le même site, une dizaine de statères rèmes « à l'œil » forment un dépôt dispersé dont les exemplaires ont fait l'objet d'une étude caractérisocopique détaillée dans le cadre d'une présynthèse du monnayage d'or des Rèmes (Sills 2013).

L'ensemble des monnaies éparses d'Athies-sous-Laon est caractéristique d'une occupation ancienne, extrêmement intense à LT C2 et D1a, avec d'importantes séries des potins rèmes les plus précoces. Le site est fréquenté de manière moins suivie à LT D1b et D2a puisque nous relevons seulement 14 exemplaires du potin Sch. 194 « au personnage accroupi », 12 du Sch. 195 « au bucrane », auxquels s'ajoutent 21 petits bronzes à la légende ΚΑΛΟΥ Sch. 151. La date d'abandon peut être déterminée grâce à la présence de seulement sept bronzes à la légende REMO/REMO Sch. 146, alors au début de leur fabrication. Ceux-ci sont chronologiquement précédés de deux bronzes d'Atisios Remos Sch. 147, trouvés à la périphérie du site.

La chronologie basse adoptée jusqu'ici pour cette série (vers 35-20 av. J.-C.) est erronée comme nous l'a fait remarquer St. Martin, hypothèse à laquelle nous souscrivons pleinement. Du reste, la présence d'un exemplaire dans la fosse us 504 de la rue Carnot à Reims (§ 3.2.3.6) montre que la date traditionnelle est nettement trop basse. Il est désormais possible de situer cette série dans les années 55-50 av. J.-C.



Fig. 7 – Les deux potins « au rameau A » (A et B) et « rameau B » (C) d'Athies-sous-Laon (SB 120, s. n° et J.173 ; photos J.-M. Doyen, éch. 3/2)

Parmi les récoltes d'Athies-sous-Laon figurent un potin « au rameau B » d'un type quelque peu dégénéré (fig. 7C) ^[6], ainsi que deux « rameaux A », dont l'un nous est seulement connu par la photographie du revers (fig. 7A et B).

Le site est globalement plus récent que Saint-Thomas, mais de quelques mois ou quelques années seulement, du fait de la présence d'un faible nombre de bronzes à la légende REMO/REMO, absents de Saint-Thomas (avant 57 av. J.-C.) mais présents en deux exemplaires à Alésia en 52 av. J.-C. Ce monnayage dit « aux trois bustes » constitue le type rème le plus courant, avec 1138 exemplaires récoltés sur 78 sites différents de la seule *civitas Remorum* préromaine (doc. pers.). Leur quasi absence sur le site est un critère de datation qui ne peut être mis en doute. Après 55 av. J.-C., ce sanctuaire aurait été littéralement inondé de bronzes Scheers 146, comme partout ailleurs dans la région.

Les deux « rameaux A » d'Athies-sous-Laon appartiennent dès lors au plus tard à l'extrême fin de LT D2a marquée ici par la faible quantité de potins de cette époque ainsi que par un lot non négligeable de bronzes Sch. 151 (21 ex.). La fabrication de ceux-ci remonte peut-être à LT D1b et leur circulation se poursuit selon toute vraisemblance au tout début de LT D2b si l'on se fie à la chronologie de Château-Porcien où les potins sont déjà rares alors que les bronzes Sch. 151 sont, eux, encore très abondants. Cette faiblesse (toute relative !) de l'activité monétaire d'Athies-sous-Laon après 80/70 av. J.-C. doit expliquer la très faible présence de potins « au rameau », alors que la frontière nervienne se trouve à quelques kilomètres seulement.

Une date haute (LT D1a) pour le potin peut même être envisagée. De toute façon, le style exceptionnellement fin de l'avers de la monnaie (fig. 7A) montre d'incontestables ressemblances avec le rare « rameau B » Sch. 190, cl. III, un type généralement récolté dans des contextes LT D2a.

3.2.1.2 Beauvais « Les Aulnes du Canada » (Oise, FR)

Les fouilles de G.-P. Woimant en 1981-1982 ont révélé la présence d'un sanctuaire du type « Viereckschanze » occupé pendant une brève phase limitée à LT D1b (Woimant 1990 ; CAG 60, p. 131-132, n° 057, III, 1). À cette occasion fut découvert un très abondant matériel céramique (dont de nombreux fragments d'amphores Dressel 1a, six hauts vases tournés à décor peint, etc.) mais également métallique : cinq ou six fibules, des objets et ustensiles divers en fer, en bronze ou en argent, une perle et un bracelet en verre, etc. Des fragments de crânes humains présentent des traitements particuliers (trace de décollation, trou de fixation en vue d'une exposition).

Trois monnaies ont été récoltées dans la fouille de l'enceinte quadrangulaire : une lamellaire en argent du type Sch. 51 var., un potin « à la swastika » des Suessions Sch. 197, coulé à Villeneuve-Saint-Germain au plus tard vers 90/80 av. J.-C. (Pion 2009A, p. 330 : fin de l'étape 3 de l'Aisne). La dernière est un potin « au rameau A », malheureusement trouvé hors stratigraphie mais non hors contexte (Haselgrove 1999, p. 146, note 161). Effectivement, l'enceinte quadrangulaire n'ayant livré aucune trace d'occupation postérieure à LT D1b selon l'inventaire fourni par J.-P. Woimant (CAG 60, p. 131, n° 1190), on peut supposer que cette monnaie date bien de la phase d'activité du « Viereckschanze » même si apparaissent à proximité des structures plus récentes d'un demi-siècle dont une fosse augustéenne et des tranchées d'époque julio-claudienne (comportant, entre autres, de la céramique gallo-belge).

[6] N° J.173 : 6,51 g.

3.2.1.3 Blicquy, sanctuaire de la « Ville d'Anderlecht » (Leuze-en-Hainaut, Hainaut, BE)

Lors de la campagne de fouilles de 1999 fut découvert un double « dépôt rituel » à l'arrière de la façade nord-ouest d'un *fanum* créé sous Auguste au lieu-dit « Ville d'Anderlecht ». Toutefois la localisation des fosses à l'extérieur de la galerie et leur désaxement par rapport au temple romain montrent qu'elles n'entretiennent pas de relation directe avec le grand sanctuaire d'époque impériale (Gillet, Demarez & Henton 2009, p. 64).

À l'emplacement d'une petite nécropole de la Civilisation des Champs d'Urnes apparaît à LT D une activité culturelle marquée par le dépôt de petits lots d'objets « votifs » soigneusement disposés et déposés à plat sur le sol. Ils comprennent diverses pièces de harnachement (mors, anneaux passe-guide, appliques, bandages et moyeux de roues, clavettes (dont une de type britannique). De nombreuses pièces d'armement ont également été recueillies, dont des fragments de lames et de fourreaux d'épées, des crochets de ceinture, des fers de lance, des couteaux et une hache. Plusieurs dépôts d'ossements d'animaux ont été aussi découverts (Gillet, Paridaens & Demarez 2006, p. 185-186). Certains objets montrent des traces de bris volontaire (Gillet, Demarez & Henton 2009, p. 65).

En 1999 furent mis au jour, dans les deux fosses décrites ci-dessus, un dépôt d'ossements humains dans l'un, et un dépôt monétaire dans l'autre.

Une première structure excavée contient effectivement le squelette fort incomplet d'un jeune adulte, en position secondaire puisque les ossements semblent avoir été triés. Il a été daté^[7] par ¹⁴C de 2110 ± 25 BP, soit des années 250-50 av. J.-C. à 95% de probabilité. Un vase fragmentaire et un élément métallique non identifiable y étaient associés.

A moins de deux mètres de cette structure fut découverte une seconde fosse contenant un dépôt homogène de dix potins « au rameau A », six intacts et quatre fragmentaires (Gillet, Demarez & Henton 2009, p. 63). Nous ignorons si ces monnaies étaient regroupées ou si elles ont été récoltées éparées dans le remplissage^[8].

Les auteurs notent que « l'alignement, la proximité, la nature du remplissage, le profil des fosses ne laissent aucun doute quant au synchronisme de ces deux offrandes ». Assez curieusement, ils rejettent la datation ¹⁴C pour adopter une chronologie basse « 50-30 av. J.-C. » en quelque sorte imposée par la présence des monnaies et leur date traditionnellement plus tardive (Gillet, Demarez & Henton 2009, p. 64). Effectuée par L.-P. Delestrée, cette étude est restée inédite. Nous pensons, bien au contraire, que l'intervalle le plus récent de cette datation large de 250-50 av. J.-C. est parfaitement plausible en fonction des données contextuelles et nous ne voyons pas de raison de l'éliminer pour la seule raison qu'elle est « gênante » pour la datation traditionnelle du potin « au rameau A ».

Notons encore que les deux sites protohistoriques voisins, mais successifs, de Blicquy (« Ville d'Anderlecht » et le « Camp Romain ») ont livré un certain nombre de monnaies gauloises hors contexte (van Heesch 1998, p. 233-234 ; Id., 2005, p. 258, n° 4 ; Doyen 2009A, p. 94).

On trouvera dans le tableau fig. 8 les données limitées au seul numéraire nervien.

[7] IRPA Kia 20877.

[8] Nous ne disposons ni des photographies ni des données métrologiques de ces monnaies qui restent donc inédites, en attendant la publication annoncée d'un volume consacré aux découvertes protohistoriques du site.

TYPES	A	%	B	%
Rameau A	5	10,9	7	7,4
Rameau C MIE ou anépigr.	13	28,3	44	46,3
Rameau D VARTICEO	8	17,4	23	24,2
Rameau C ou D	–	–	4	4,2
Bronze VERCIO	10	21,7	11	11,6
Bronze VIROS	2	4,3	4	4,2
Segments de cercle cl. XVI	5	10,9	2	2,1
Statère « ae » type Sch. 29	3	6,5	–	–
TOTAL	46		95	

Fig. 8 – Répartition du monnayage nervien sur les deux sites de Blicquy
(A = Ville d'Anderlecht ; B = le « Camp Romain »)

La « ville d'Anderlecht » est clairement plus ancienne : le pourcentage de « rameaux A » y est de 45% plus élevé qu'au « Camp Romain ». Le nombre de divisionnaires « aux segments de cercle » de la classe XVI y est important de même que celui des bronzes de VERCIO. De même, les frappes en bronze du statère « à l'épsilon » y sont bien attestées (6,5%) alors qu'elles font défaut au « Camp Romain » où les bronzes tardifs « au rameaux D » et surtout C sont très abondants.

3.2.1.4 Pommerœul (Hainaut, BE)

Les fouilles menées en 1975/76 par le Service National des Fouilles de Belgique sur le site du port fluvial protohistorique puis romain de Pommerœul, ont amené la découverte d'un petit dépôt homogène constitué de potins « au rameau », dénommé « Pommerœul II ».

Le site apparaît au confluent de deux cours d'eaux mineurs fossiles, la Grande Haine et la Petite Haine (Bloch & Hennebert 2008) constituant de nos jours une seule et même rivière, la Haine, un affluent de l'Escaut. La zone ayant livré le matériel protohistorique s'étale apparemment sur une superficie assez vaste, même si aucun plan précis n'a été à ce jour publié (Hubert 1982, p. 6-8). La partie qui nous concerne plus directement a été désignée sous le terme de « secteur II ». Les fouilles menées par Fr. Hubert et G. De Boe ont mis en évidence une accumulation d'artefacts laténiens situés dans un niveau tourbeux homogène découvert sous la limite inférieure des alluvions romaines. Cette présence protohistorique, liée selon toute vraisemblance à des dépôts culturels en milieu fluvial, est marquée par quelques dizaines de petits pieux très effilés, conservés sur environ 80 cm de hauteur (Warmenbol & Bloch 2008, p. 28-34). Aucune datation par dendrochronologie n'a malheureusement été tentée.

a Les monnaies

La fouille du secteur II a livré un ensemble de dix potins au « rameau A », retrouvés épars sur environ un tiers de m² ; ces monnaies ont été trouvées *in situ* par G. De Boe lui-même, à l'exception d'un exemplaire récolté au tamisage (Huysecom 1981, 1982). Aucune trace de contenant céramique ou organique n'a été repérée. Les cuirs étant conservés à Pommerœul grâce au milieu tourbeux, E. Huysecom suppose l'existence d'un contenant en tissu afin de justifier la faible dispersion des monnaies, mais ce dispositif n'est pas indispensable puisque les monnaies ont pu être simplement déposées sur le sol spongieux.

POTINS NERVIENS « AU RAMEAU A »



Fig. 9 – Trésor de Pommerœul (Hainaut, BE)
 (© Espace gallo-romain, Ath. Photos Jocelyn Flament. Coll. SPW-DPat ; éch. 3/2)

1 : 4,11 g ; 2 : 3,96 g ; 3 : 3,42 g ; 4 : 3,75 g ; 5 : 5,02 g ;
 6 : 2,60 g ; 7 : 3,23 g ; 8 : 4,00 g ; 9 : 4,17 g ; 10 : 3,84 g.

N°	Masse	Att.	N°	Masse	Att.
1	4,11	2	6	2,60	2
2	3,96	2	7	3,23	2
3	3,42	2	8	4,00	1
4	3,75	2	9	4,17	2
5	5,02	1	10	3,84	1

Fig. 10 – Métrologie des potins du dépôt de Pommerœul
(masses en g et nombre d'attaques de coulée)

L'ensemble de Pommerœul a été très soigneusement étudié en 1981 et 1982 ; toutes les pièces sont illustrées (fig. 9). Leur état de conservation est excellent, à l'exception de l'exemplaire n° 10, qui semble un peu plus usé. La masse totale du dépôt atteint 38,10 g ; la moyenne s'établit à 3,81 g, avec une médiane identique (fig. 10). Les tenons de coulées se répartissent de la manière suivante : sept exemplaires montrent deux attaques de coulée, trois en ont une seule. Nous verrons par la suite quelles sont les implications de ces données.

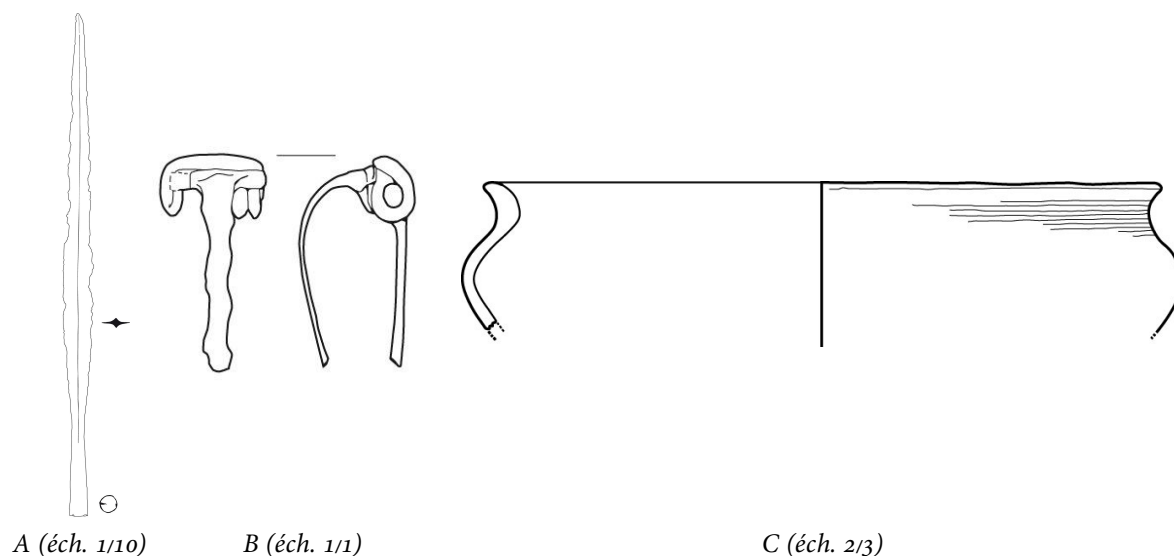


Fig. 11 – Pommerœul : le matériel archéologique directement associé au dépôt de potins
(d'après Hubert 1982, DAO F. Martin et Th. Jacquemin)

Le matériel étroitement associé à ce petit trésor découvert « sur la berge du cours d'eau romain, sur le sol en place » (Hubert 1982, p. 50) est très limité mais de qualité (fig. 11). Il comprend un fragment de jatte en terre cuite (fig. 11C) et une fibule en fer (fig. 11B). À proximité, comme semble en témoigner les numéros d'inventaire^[9], mais dans le même horizon stratigraphique et également posé sur le sol en place, fut récoltée une remarquable pointe de lance en fer, de dimensions hors-normes^[10]. Il est regrettable qu'un plan détaillé de ces trouvailles n'ait pas été publié mais les informations fournies par F. Hubert ne laissent aucun doute sur l'association des monnaies, du vase, de la fibule et de la pointe de lance.

^[9] Les n°s d'inventaire sont les suivants : 177 (vase), 178-179 (trésor), 189b (fibule), 207 (lance). De toute façon, le secteur II est restreint et couvre une zone d'environ 10 × 15 m si l'on se fie aux données de la fig. 2 de la publication (Hubert 1982, p. 7).

^[10] Je remercie vivement B. Lambot pour l'aide apportée dans l'étude de la pointe de lance et de la fibule.

b Fer de « lance-enseigne » (?)

L. cons. : 670 mm ; l. cons. : 38,5 mm ; ép. 7,4 – 12,5 mm (fig. 11A).

Fer de lance étroit comprenant deux parties : d'une part, une douille cylindrique fermée, traversée par un rivet, relativement courte (environ 1/5^{ème} de la longueur totale que l'on peut estimer à 690 mm). D'autre part, une flamme longue et étroite (l. max restituée : 40 mm), dont la rigidité est assurée par une forte nervure courant jusqu'à la pointe.

Des fers de lance d'une longueur exceptionnelle apparaissent dès La Tène A à Montefortino (Déchelette 1927, IV, p. 650) ou dans la tombe 11 de Nebringen (Kr. Böblingen) dans un contexte LT B1 (Krämer 1964, p. 27).

L'exemplaire de loin le plus imposant (L. 890 mm ; l. max. 120 mm) vient d'une tombe de Thugny-Trugny (Ardennes, F), datée par B. Lambot grâce au riche matériel associé du début du LT D2a, vers 80/70 av. J.-C. Même si la forme générale est fort différente (douille plus courte, flamme beaucoup plus large, à profil ondulé), le principe général reste le même, celui d'un objet ostentatoire, non fonctionnel étant donné la minceur de la nervure centrale (de 1,2 à 4 mm) et de longueur inusitée.

La lance de Pommerœul, vu ses dimensions hors du commun, appartient selon toute vraisemblance à une « lance-enseigne » d'un type proche, d'une longueur totale probable, hampe en bois comprise, de 2,50 m (Lambot 2009). Les recherches de F. Hubert (1982, p. 34-36) complétées par d'autres plus récentes (Warmenbol & Bloch 2008, p. 30-31), situent cet objet à LT D1 ou D2. Cette datation est confortée par la présence de deux autres exemplaires de taille « normale » issus du secteur 1 et attribués à la même époque ^[11]. L'armement laténien découvert à Pommerœul ne se limite pas à ces pointes de lance. En effet, nous comptons trois épées en fer qui se situent à la fin de LT D1b ou au début de LT D2a (Warmenbol & Bloch 2008, p. 29).

Nous relèverons finalement la présence d'un *umbo* de bouclier en fer. Ce type d'objet votif par excellence, est par exemple présent à Matagne-la-Petite (prov. de Namur, B) dans un sanctuaire où il est également associé à des potins « au rameau A » (§ 3.2.3.5).

c Fibule en fer

Au même horizon stratigraphique que les monnaies et la « lance-enseigne », appartient une fibule en fer, assez mal conservée (Hubert 1982, n° 83 et fig. 4 ; notre fig. 11B).

Il s'agit d'une fibule à ressort à corde externe, dont la principale caractéristique est de comprendre deux ailettes au niveau de la tête de l'arc, destinées à protéger le ressort. L'arc est cambré, de section aplatie ; le porte ardillon n'est pas conservé mais il était à peu près certainement ajouré.

Cette fibule peut être rapprochée du type Feugère 14a, même si une différence majeure apparaît au niveau technique. En effet, l'exemplaire de Pommerœul ne semble pas (encore) muni d'une griffe qui, systématiquement, fixe la corde externe du ressort. On peut malgré tout le rapprocher des n°s 1206 et 1209-1210 (Feugère 1985, p. 262). E. Ettlinger considère le modèle classique à griffe, le seul actuellement attesté, comme « militaire », étant donné l'abondance de ce type en Suisse, de Vindonissa à Martigny, où l'on en compte près de 150 exemplaires (Ettlinger 1973, p. 55). Le type est fréquent à Hoffheim (11 ex.), au Musée de Mayence (38 ex.), à Neuss (28 ex.) et même à Camulodunum (104 ex.). M. Feugère, étant

[11] Hubert 1982, n°s 55 et 58 (cette dernière lance étant peut-être plus récente (LTD2) ; Warmenbol et Bloch 2008, p. 30-31.

donné l'abondance de ce modèle en Gaule méridionale, refuse toutefois d'y voir un argument en faveur d'une présence militaire dans le Midi (Feugère 1985, p. 264).

Le type 14a est souvent daté de « La Tène finale » sans autre précision (Feugère 1985, p. 265) ; E. Ettlenger avance même qu'aucun exemplaire ne serait antérieur au règne d'Auguste (Ettlenger 1973, type 9, p. 55). En revanche, S. Rieckhoff, se fondant sur les découvertes de l'*oppidum* de Pommiers (Aisne, FR), estime que le type peut remonter à l'époque des guerres césariennes (Rieckhoff 1975, p. 40). Le type est du reste présent sur le site de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), postérieur à Pommiers et essentiellement occupé au LT D2a mais donc l'activité s'interrompt au plus tard vers 40 av. J.-C. (Debord 1995, fig. 27). Selon J. Metzler (1995, p. 221), le type décrit par Rieckhoff n'est pas réellement identique, outre le fait que la datation de l'exemplaire de Pommiers n'est pas formellement établie. Il est finalement difficile de suivre l'opinion restrictive de M. Feugère lorsqu'il estime « que le type 14a (n'est) guère antérieur aux années 20/10 av. J.-C. » (Feugère 1985, p. 266). Comme le relève Th. Dechezleprêtre (2003, p. 89) « si le type paraît caractéristique des contextes augustéens [...] la construction du ressort, à six ou huit spires et la présence d'une griffe ainsi que d'ailettes, n'est pas incompatible avec une datation plus ancienne ».

- P. Pion connaît ce modèle, auquel il attribue le code 4 E 6g, bien qu'il n'en relève aucune occurrence dans sa zone d'étude (vallée de l'Aisne) ; il ne propose dès lors pas de date.
- À Martigny, cette fibule forme le type 2.2 « einfache gallische Fibeln », un modèle qui « s'inscrit dans la tradition de la Tène récente » (Rey-Vodoz 1986, pl. 4, n° 60). V. Rey-Vodoz accepte, sans la remettre en question, la chronologie de M. Feugère alors que le temple de Martigny existait déjà, dans un premier état, avant la Conquête (Rey-Vodoz 1986, p. 150). Une argumentation plus critique aurait peut-être apporté un ancrage chronologique moins « hors-normes » pour la fibule de Pommerœul.
- Au Titelberg, ce modèle constitue le type 16 « einfache Spiralfibeln mit Stützbalken und Sehnenhaken » (Metzler 1995, p. 219-221 et Abb. 145-150). L'état de conservation de l'exemplaire de Pommerœul ne permet pas de l'attribuer à l'une des huit variétés relevées au Titelberg.
- J. Metzler relève un certain nombre d'occurrences dans des tombes laténiennes de Trévirie, par exemple la t. 25 de Bonnert (prov. Lux., BE) ou la t. 11 de Biewer (Trèves). Ces deux exemplaires sont en fer, tout comme le nôtre. Le modèle est présent à Wlederath-Belginum, dans la t. 898 (Haffner 1978, Taf. 241, Grab 898, 18). En revanche la comparaison avec les fibules tardives issues de la tombe A de Goeblingen-Nospelt datée des années 30 av. J.-C., nous semble peu probante (Thill 1967, p. 93, Taf. 2, n° 3-5 et 8 ; Metzler *et al.* 1991, p. 114, fig. 87).

Selon J. Metzler, le type Feugère 14a classique apparaît en Trévirie au « spätestkeltischen Fundhorizont » ; il se développe essentiellement au milieu du règne d'Auguste pour tomber en désuétude à l'époque claudienne. Si des contextes clairement attribuables aux années précédant la Conquête font actuellement encore défaut, la présence de l'exemplaire de Pommerœul dans un contexte fermé parfaitement homogène permet de faire remonter à LT D1b l'ancêtre du type Feugère 14a. Le matériau (fer) et surtout l'absence d'une griffe de fixation du ressort, sont des éléments que l'on pourrait qualifier d'« archaïques ». Notre exemplaire pourrait donc appartenir à une version primitive de la fibule à ressort protégé par des ailettes latérales qui devient courante à LT D2b et au GR 1.

d La jatte en céramique

Fragment d'une grande jatte ou terrine à profil sinueux montée à la main. Diam. à l'ouverture : ± 270 mm ; diam. à l'épaule : ± 285 mm ; ép. de la paroi : 6 mm. Surface gris-noir, lissée à l'ébauchoir ; dégraissant de chamotte (?) (Hubert 1982, fig. 5, n° 11 ; notre fig. 11C).

Ce type de récipient apparaît dans des contextes LT D1/D2 ; il est particulièrement fréquent à LT D1, par exemple à Bucy-le-Long dans l'Aisne (Meunier 2002, p. 84, fig. 6). D'une manière générale, nous renvoyons aux comparaisons relevées par F. Martin à propos de la jatte n° 11 d'Ittre. Le même profil en S apparaît également sur d'autres récipients de Pommerœul, relevant tous du même horizon chrono-stratigraphique (Hubert 1982, fig. 5, 16).

e Chronologie du trésor de Pommerœul

Si nous limitons notre enquête au seul matériel récolté dans la même couche et dans les quelques m² entourant le dépôt de potins, la « lance-enseigne » nous dirige plutôt vers une date haute, vers la fin du LT D1b, la fibule semble faire appel à une technique plus récente surgissant peut-être dans d'autres régions entre 60 et 50 et qui deviendra réellement fréquente au cours du GR 1. Toutefois, le même horizon de Pommerœul a livré un abondant matériel métallique qui permet de confirmer une date haute, à situer dans les années 80 av. J.-C.

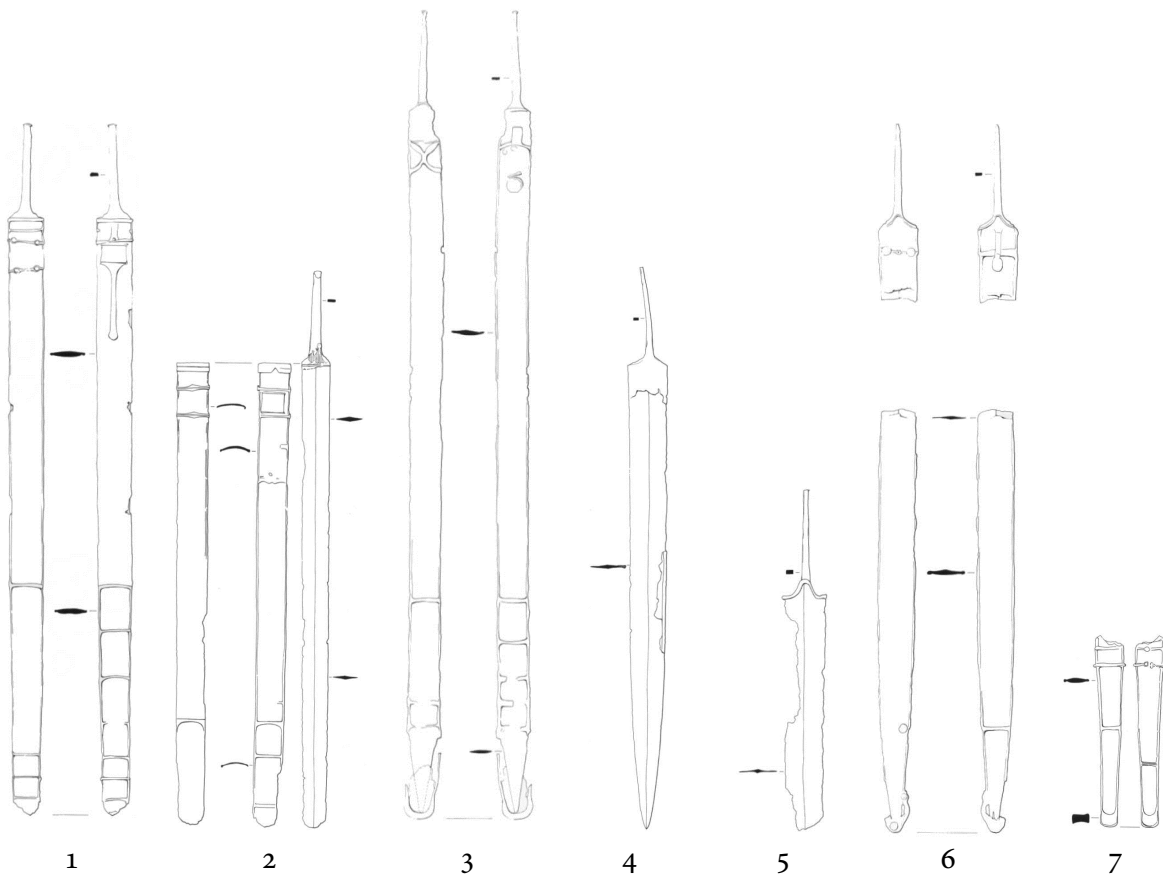


Fig. 12 – Pommerœul : épées de LT D1 provenant de la même unité stratigraphique que le dépôt de potins (d'après Hubert 1982, p. 27, fig. 8 et 9 ; éch. 1/10)

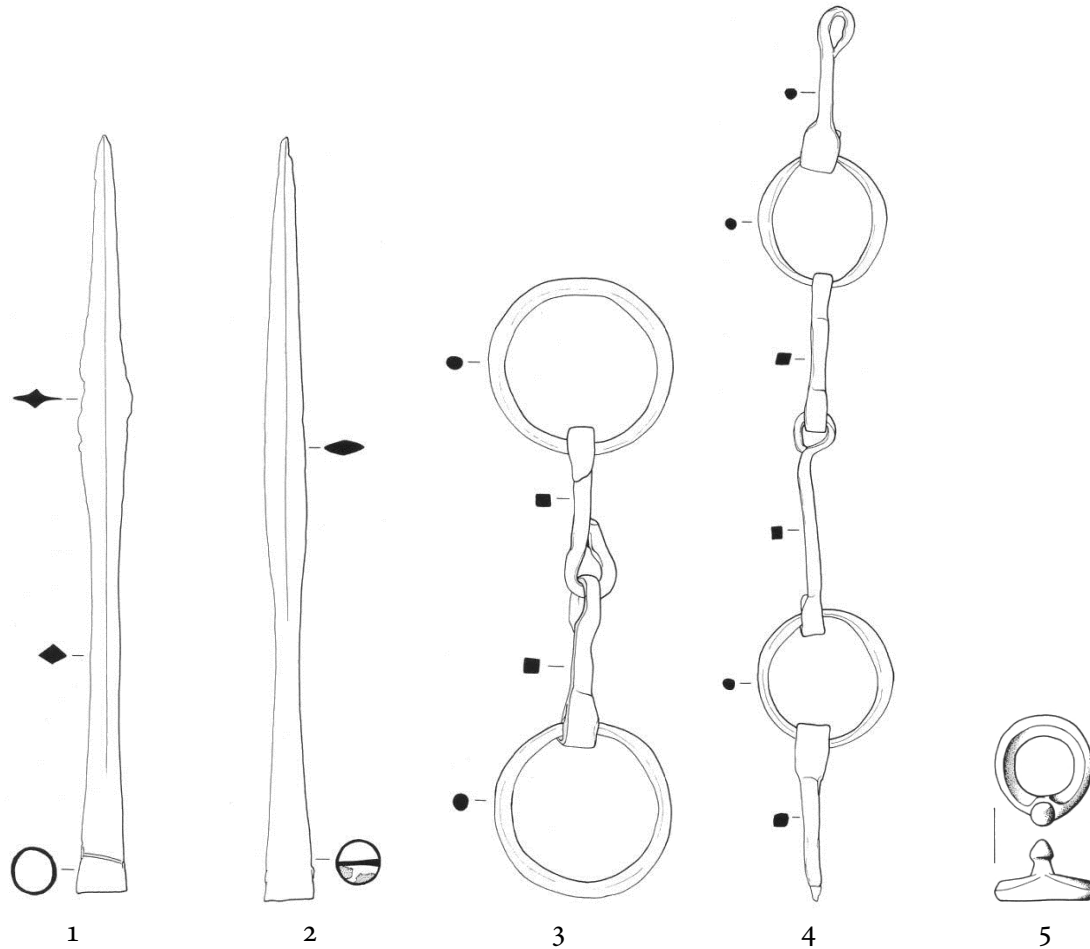


Fig. 13 – Pommerœul : pointes de lances et mors en fer, attache de ceinturon en bronze (d'après Hubert 1982; nos 1-4 éch. 1/3, n° 5 éch. 1/2)

Formant apparemment des dépôts votifs identiques à celui des monnaies, des armes encore munies de leur fourreau ont été abandonnées dans le marais tourbeux. Elles appartiennent au même horizon stratigraphique que le dépôt de potins et permettent d'en préciser la datation. Ce mobilier abondant et très typé nous dirige incontestablement vers une date haute. En effet, cet ensemble homogène est aujourd'hui considéré comme la meilleure illustration de l'armement de LT D1 en Belgique (Brunaux & Lambot 1987, p. 192, fig. 56). Il comprend au total six épées^[12], une dague (fig. 12, n° 4) et cinq pointes de lance (fig. 13, nos 1-2). Il est complété par des éléments de harnachement (deux mors en fer, fig. 13, nos 3-4) et par un anneau à bouton en bronze (attache de ceinturon, type Brunaux & Lambot 1987, p. 129, ligne 4 ; Lavendhomme & Guichard 1997, type 2 ; notre fig. 13, n° 5). L'étude la plus récente le classe parmi le type 4A1, daté de LT C2-D1 (Bataille 2001).

De plus, le même niveau tourbeux a livré la moitié d'un torque tubulaire à tampons, en or. Cet objet, peut-être déposé incomplet et apparemment un peu plus ancien, est daté de la fin du II^e ou du début du I^{er} s. av. J.-C. (Hubert 1982, p. 47-50, n° 84 ; Moscati (coord.) 1991, p. 747, n° 587).

Le dépôt de potin se trouve dès lors placé dans un contexte à la fois richement documenté, homogène et clos, datant des alentours des années 80 av. J.-C.

[12] Dont deux sont nettement plus anciennes et attribuables à LT A ou B (Hubert 1982, nos 49 et 52).

Une occupation protohistorique plus récente apparaît ailleurs à Pommerœul, sous la forme d'objets isolés apparemment récoltés dans les niveaux romains où ils se trouvent donc en position secondaire. La présence d'un statère d'or Sch. 29 cl. III, d'un statère rème « à l'œil » Sch. 30, cl. Ie, et d'un statère uniface des « *Ambiani* » Sch. 24, cl. II/III, tous hors contexte malheureusement (Dengis 2010, p. 109, G-295 et 297), pointe vers une présence plus récente que le dépôt placé au sein de la couche de tourbe. On peut la supposer de peu antérieure à 50 av. J.-C. Deux potins « au rameau A » supplémentaires proviennent de ces contextes indéterminés (van Heesch 2005, p. 263).

Nous retiendrons comme date pour le dépôt de Pommerœul II la transition LT D1b/D2a. Le seul élément peut-être gênant pour cette hypothèse est la datation traditionnellement attribuée aux fibules du type Feugère 14a. Sans pour autant nier que le modèle de fibule « à ailettes » disposées latéralement afin de protéger le ressort ne soit particulièrement fréquent dans le dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C., aucun élément n'interdit d'en faire remonter la création à une date plus haute, d'autant que l'exemplaire de Pommerœul, en fer, présente apparemment des caractères archaïques dont l'absence d'une griffe de fixation. En tout état de cause, il est difficile de faire descendre la chronologie de l'armement au-delà de 50 av. J.-C. sur la seule foi d'un tel élément. Cette date d'enfouissement du dépôt constitue bien entendu un *terminus ante quem* à la fabrication des monnaies qui sont forcément antérieures. L'usure relative du n° 10 nous reporte d'un certain nombre d'années, peut-être une décennie, ce qui situerait la production des potins du dépôt de Pommerœul II vers la fin du LT D1b, sans doute dans les années 90/80 av. J.-C.

3.2.1.5 Saint-Thomas « Le Vieux Laon » (Aisne, FR)

L'*oppidum* du « Vieux Laon » ou « Camp des Romains » à Saint-Thomas (Aisne) est connu comme site archéologique depuis le milieu du XVIII^e s. (CAG 02, p. 405-407, n° 696). Il s'agit d'un important éperon barré à partition interne. La zone principale couvre 26 ha, la plus petite atteint six ha. L'intérieur de la fortification a été étudié par O. Vauvillé au XIX^e s. À cette occasion furent découverts trois puits et neuf « habitations gauloises » datables de LT D1a. On y recueillit une meule dans l'un, de la céramique laténienne dans le second, de la céramique et une monnaie de potin dans le troisième.

L'immense majorité du matériel récolté sur le site est indubitablement préromain, même si des éléments d'époque impériale tardive (III^e-IV^e s.), limité dans l'espace et dans le temps, furent récoltés au XIX^e s. (CAG 02, n° 696, p. 407). Les prospections autorisées menées dans les années 1980/90 sous la responsabilité de B. Lambot, et celles plus récentes, totalement illégales, n'ont pour leur part livré qu'un unique antoninien de Claude II (268-270). L'étude quantitative du numéraire gaulois montre que le site ne disparut pas progressivement mais que son abandon fut extrêmement rapide même si aucune trace de destruction n'a été relevée.

Le système défensif, de type *muris gallicus*, a été étudié au moyen de huit coupes effectuées entre 1961 et 1966 par G. Lobjois. Le matériel récolté à cette occasion est constitué par une abondante céramique dont quelques fragments d'amphores, et des monnaies de potin, à savoir plusieurs Sch. 191, quatre Sch. 194 et un Sch. 195. L'ensemble permet de dater à LT D1a l'édification du rempart.

Les recherches menées de 1995 à 1997 par B. Lambot et P. Casagrande ont renforcé le faisceau de présomption assimilant le site au *Bibrax* césarien, « ville » rème assiégée par les Belges en 57 et libérée grâce à l'intervention des troupes romaines (Lambot & Casagrande 1997). Même si un petit bronze d'Ebusus, précédemment attribué aux frondeurs Baléares,

semble devoir être retiré du dossier césarien (Doyen 2011A), l'hypothèse avancée dès 1889-1890 par O. Vauvillé semble pouvoir être retenue.

Métal	Peuple	Type	Réf.	Nbre	%
A	Rèmes	Statère à l'œil	Sch. 30, cl. I/IV eastern series	6	7,3
A	Rèmes	Statère à l'œil	Idem, western series	12	
A	Rèmes	1/8 ^{ème} segments de cercle	Doyen 1987, cl. VI	42	17,0
Æ	Lingons	Quinaire KALETEΔOY	RIG 92	1	1,6
Æ	Séquanes	Quinaire TOGIRIX	RIG 286	1	
Æ	?	?	?	2	
Pot	Rèmes	Personnage marchant	Sch. 191	26	10,5
Pot	Rèmes	Personnage assis en tailleur	Sch. 194	28	11,3
Pot	Rèmes	« Bucrane »	Sch. 195	27	10,9
Pot	Suessions	Potin « au cheval »	Sch. 196	9	3,6
Pot	Nerviens	Rameau A	Sch. 190, cl. IV	1	0,4
Pot	?	?	?	1	0,4
Æ	Rèmes	KΑΛΛOY et var.	Sch. 151	88	35,6
Æ	<i>Ambiani</i>	?	?	1	0,4
Æ	Sud	<i>Ebusus + Samnagentes</i>	Campo gr. XIX + type HG BN 2265	2	0,8
TOTAL				247	

Fig. 14 – Composition des trouvailles monétaires de Saint-Thomas « Le Vieux-Laon »

Les prospections récentes à l'intérieur de l'*oppidum* ont livré 248 monnaies (1 bronze d'Ebusus, 246 monnaies gauloises : fig. 14 et l'antoninien de Claude II cité plus haut). Elles constituent un ensemble remarquablement cohérent.

On notera l'importance de l'or, avec 18 statères à l'œil (Sch. 30, cl. I ou IV) et pas moins de 42 huitièmes de statères en or allié « aux segments de cercle », appartenant essentiellement à la classe VI définie en 1987 (Doyen 1987 ; Doyen 2010A, p. 71-72). En revanche, l'argent est mal attesté, avec seulement un quinaire de Togirix, un autre, sans doute fourré (?), de KALETEΔOY, et deux autres non déterminables. Si l'ensemble est globalement dominé par les petits bronzes frappés à la légende grecque KΑΛΛOY et variantes (Sch. 151), soit 88 unités, les potins rèmes sont fort bien représentés puisque nous relevons 26 exemplaires du Sch. 191, 28 du Sch. 194 et finalement 27 du Sch. 195. Ce dernier est clairement la monnaie rème coulée la plus récente (Doyen 2010A, p. 49-57 ; Doyen 2011B, p. 92-95).

La caractéristique majeure du site est l'absence totale du type rème le plus courant, le bronze de style romanisé à la légende REMO/REMO et, a fortiori, des séries plus récentes encore. Attesté à ce jour par 1.138 exemplaires sur le seul territoire des Rèmes, le bronze Sch. 146 est daté des années 57/52-35/30 av. J.-C. (Doyen 2010A, p. 80-84 ; Doyen 2011, p. 97). Il est également absent des récoltes de Villeneuve-Saint-Germain et surtout de Pommiers dont l'antériorité par rapport au précédent ne fait plus guère de doute (Doyen 2010A, p. 82, tabl. 14). Les sites proches de Saint-Thomas en ont livré suffisamment d'exemplaires pour nous permettre d'affirmer que leur absence est ici un critère chronologique pertinent, permettant de dater l'abandon du site vers 60 av. J.-C. L'identification au

Bibrax césarien s'en trouve dès lors renforcée, en supposant que l'*oppidum* fut laissé inoccupé après les événements de 57 av. J.-C. Un même phénomène de non-réoccupation d'un site césarien probable a été relevé à Thuin (voir ci-dessous, § 3.2.2.4).

L'occupation du « Vieux Laon » débute à la fin de LT D1a et couvre les LT D1b et D2a. L'absence des séries rèmes les plus anciennes^[13], certaines étant très fréquentes par ailleurs, montre que le début de l'activité monétaire du site doit se placer entre 120/110 et 90 av. J.-C.

Le numéraire exogène est fort peu abondant à Saint-Thomas (17/246 identifiables soit 6,9%). Nous relevons, outre les trois monnaies d'argent citées plus haut, quatre bronzes frappés et dix potins, dont neuf attribuables aux seuls Suessions voisins (Sch. 191 ; DT 215-217). Le dernier exemplaire non rème est un « rameau A » du type classique, fragmentaire (2,93 g ; fig. 15) mais en excellent état de conservation et issu d'un moule particulièrement soigné. À l'origine, cette monnaie devait peser environ 5,5 g, une masse qui la classe parmi les espèces lourdes sans toutefois atteindre les valeurs très élevées supérieures à 7 g.



Fig. 15 – Le potin « au rameau A » de Saint-Thomas
(coll. privée, Reims) (photo J. Rigaut, éch. 1/1)

Comme il est peu vraisemblable que cette monnaie soit à la fois la dernière perdue sur le site et la première fabriquée par les Nerviens, il nous faut considérer qu'elle est parvenue à Saint-Thomas au cours de la période d'occupation la plus intense du site, à savoir à LT D1b/D2a.

3.2.1.6 Le Titelberg (Pétange, LU) Komplex 150/71

Les prospections et fouilles sur l'*oppidum* du Titelberg (comm. de Pétange, LU) ont livré un nombre considérable de monnaies gauloises. Le dernier décompte, datant de 1994, totalise 3.824 monnaies gauloises, dont 30 potins « au rameau A »^[14] (Reinert 2009, p. 339). Les fouilles en cours depuis les années 1970 en ont livré un certain nombre en contexte. Les recherches récentes, encore inédites, ont livré un millier de monnaies gauloises supplémentaires qui fourniront sans doute d'autres éléments de datation.

La phase 1 de l'édification du rempart en terre est datée de la fin de LT D1b/début LT D2a (Metzler 1995, p. 82). Une phase plus récente se rapporte à LT D2b. Les potins « au rameau A » en contexte proviennent tous de l'intérieur de la fortification et non du talus lui-même.

L'exemplaire le plus ancien du site (inv. 150/147) figure dans le *Komplex* 150/71. Il y est associé exclusivement à de la céramique à dégraissant coquillier dont les formes appartiennent toutes au groupe B ; celles-ci sont datées au plus tôt de la fin du LT D1 (Metzler 1995, II, p. 655 et fig. 364). Cet exemplaire du potin « au rameau A » semble donc contemporain de l'édification du premier rempart. Il s'agit du contexte fiable le plus ancien pour ce type monétaire.

[13] Il s'agit des types Sch. 193, LT 7388-7405, Sch. 186, cl. Ia et Sch. 186, fig. 670.

[14] Ce total a été obtenu en totalisant les exemplaires figurant dans les cinq volumes des *FMRL*.

3.2.1.7. Villeneuve-Saint-Germain (Aisne, FR)

L'*oppidum* des « Grandes Grèves », à Villeneuve-Saint-Germain, est connu depuis la fin du XIX^e s. ; il occupe un méandre de l'Aisne et couvre de 30 à 70 ha environ, selon le tracé ancien de la rivière. Entre 1973 et 1982, après en avoir étudié le système défensif de type *mur gallicus*, une aire de 15.000 m² a été fouillée par J. Debord à l'intérieur de l'aire fortifiée, (CAG 02, p. 520, n° 805/001AG).

La zone intérieure a révélé des structures extrêmement complexes d'habitats sur poteaux organisés en enclos juxtaposés comprenant un logis et ses structures annexes : caves, silos, puits, greniers et fosses. Elle est surtout marquée par la présence de deux longs fossés perpendiculaires, apparemment couverts, s'interrompant à leur intersection. Ce dispositif n'a pas d'équivalent connu dans le monde celtique, et des interprétations diverses ont été avancées, souvent sans fondement sérieux.

Pas moins de 747 monnaies ont été découvertes lors des fouilles. Parmi celles-ci, les potins représentent 82%. Un atelier local a produit d'assez nombreux types monétaires. Les potins Sch. 196 cl. II et Sch. 197, en même temps qu'une petite monnaie d'argent décrite comme « denier faible » Sch. 50 cl. I, y ont été réalisés au plus tard vers 90/80 av. J.-C., soit à la fin de LT D1b (Pion 2009A, p. 335). Les dernières émissions (Sch. 185 cl. III et Sch. 198) se placent avant la fin de l'étape 4 de l'Aisne, vers 60 av. J.-C. Toutefois, le site continue d'être fréquenté plus tard, mais de manière apparemment sporadique. Plus aucune trace n'apparaît après les alentours de 35 av. J.-C. La chronologie anormalement tardive du site proposée autrefois par J. Debord, à savoir les années 50-20/15 av. J.-C., a été rapidement contestée et est aujourd'hui complètement abandonnée. On retient désormais une datation essentiellement antérieure à la Conquête, à savoir LT D1b et D2a. Le site serait définitivement abandonné au plus tard à la fin de LT D2b.

Les fouilles ont livré trois potins « au rameau A » auxquels s'ajoutent quatre rares « rameaux B » Sch. 190, cl. III (Debord 1995, p. 67). Le contexte précis des exemplaires de la classe IV n'a pas été publié, mais ils ne faisaient pas partie des fossés « en croix ». C. Haselgrove considère qu'un exemplaire au moins se trouvait associé au matériel typique de LT D2a (Haselgrove 1999, p. 146, note 161). Malgré l'absence de données précises, les deux autres exemplaires peuvent difficilement être attribués en bloc à l'occupation tardive, sporadique, du LT D2b. Il est dès lors vraisemblable que les trois pièces ont été perdues au même moment, lors de la phase d'activité principale à LT D2a.

3.2.2 Les contextes de transition : LT D2ab

3.2.2.1 Alésia – Grésigny-Sainte-Reine (Côte-d'Or, FR)

Les fouilles et prospections du XIX^e siècle sur le « camp B » du siège césarien ont livré un total de 53 monnaies, dont trois non identifiables (Fischer 2001). Un exemplaire du potin « au rameau A », relativement léger, figure dans le lot (Fischer & Gruel 2001, n° 676 : 3,44 g ; 20 mm).

L'exemplaire a été publié dès 1860 et a depuis longtemps servi à la datation du type, les uns considérant qu'il circulait « déjà » en 52, les autres qu'il y circulait « encore » à cette date (Thirion 1962, p. 92 ; Scheers 1983, p. 739, n° 7 ; Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 79, note 21).

Même si les travaux de prospections effectués sur les structures du siège ont occasionnellement livré du numéraire d'époque impériale (dont un *semis* de *Germanus Indutilli L.*), nous pouvons considérer qu'il y a des chances raisonnables que le potin « au rameau A » y soit arrivé avant 52 av. J.-C.

3.2.2.2 Labuissière, Merbes-le-Château (Hainaut, BE)

Nous disposons de peu d'informations relatives au dépôt éventuel découvert avant 1889 à Labuissière, actuellement réuni à la commune de Merbes-le-Château (Hainaut, B), dans un secteur très intensément occupé à LT D1 et D2. Nous nous trouvons en effet sur le cours de la Sambre, à deux km en amont du sanctuaire de Fontaine-Valmont. Si M. Thirion l'intègre dans les trésors d'époque gauloise (Thirion 1962, p. 87-88 ; Id., 1972, p. 104-105, n° 158), S. Scheers ne se prononce pas (Scheers 1983, p. 745, n° 51). Le conservateur du musée archéologique de Charleroi, D.A. Van Bastelaer, a personnellement examiné trois des monnaies. Selon l'inventeur, l'ensemble aurait comporté une trentaine de potins « au rameau A », probablement découverts dans le cours de la Sambre (van Heesch 2005, p. 261, n° 15). Si l'on se reporte au texte original, une source indépendante complétant les assertions de l'inventeur, prétend que la trouvaille aurait été accompagnée de plusieurs monnaies d'or. Le trésor de Peissant, examiné ci-dessous, rend cette hypothèse vraisemblable, mais il faut noter que c'est le même Van Bastelaer qui a fait connaître cette dernière trouvaille et une « pollution » ne peut être exclue. En tout état de cause, nous resterons prudents sur l'association éventuelle de potins « au rameau A » et statères dans le dépôt de Labuissière. La présence d'une trentaine de potins à l'exclusion de tout autre type, plaide en faveur d'un dépôt homogène et non de monnaies de site(s) réunies pour la circonstance. La présence éventuelle de monnaies d'or permet d'envisager une date de dépôt à LT D2ab, mais ceci reste purement conjectural.

3.2.2.3 Peissant (Hainaut, BE)

Le trésor de Peissant a été découvert fortuitement en 1867, dans un contexte funéraire pour le moins curieux chez les Nerviens du second Âge du Fer (Thirion 1967, p. 137, n° 238 ; Scheers 1983, p. 892, dépôt n° 61).

Sous un tertre fut mise au jour une chambre sépulcrale constituée de « vastes pierres mesurant au moins un mètre cube chacune » (Van Bastelaer 1884, p. 745). Le seul mobilier était constitué d'un vase muni d'une anse, renfermant deux anneaux et un bracelet en bronze, six statères nerviens du type Sch. 29, cl. I-III, et dix potins « au rameau A » Sch. 190, cl. IV (Scheers 1983, p. 892).

Le dépôt, malgré son contexte funéraire très inhabituel et son contenant lui aussi hors-norme, montre l'association bijoux/statères/potins. L'absence de la classe récente des statères à l'épsilon de la classe IV, portant la légende VIROS, semble montrer que nous nous situons au plus tard au début de la décennie 60-50 av. J.-C., sinon plus tôt encore puisque le début de la frappe des premiers statères nerviens à l'épsilon peut remonter à la fin du II^{ème} s. av. J.-C. Cette hypothèse chronologique, non confirmée cependant, a été avancée par E. Huysecom sur la base de l'état d'usure de certaines des monnaies du trésor de Thuin I (Doyen 2011c, p. 59).

3.2.2.4 Thuin (Hainaut, BE)

Le site de Thuin est implanté à proximité du confluent de la Sambre avec l'un de ses petits affluents, la Biesmelle, au lieu-dit « Bois du Grand Bon Dieu ». Il s'agit d'un éperon barré d'environ 13 ha, installé dans un méandre de l'affluent, qui fut brièvement étudié en 1981 par P.-P. Bonenfant et E. Huysecom pour le compte de l'Université libre de Bruxelles. Une coupe du rempart de type « Fécamp » a permis une datation ¹⁴C situant sa construction dans l'intervalle 220 av.-80 apr. J.-C. (2020 ± 50 BP, date non calibrée) (Bonenfant & Huysecom 1981). Un trésor homogène de 73 statères nerviens à l'épsilon, classes I et II, a été

découvert en 1980 à la pointe septentrionale du site (Thuin 1). Le secteur du rempart a livré plus récemment un ensemble de balles de frondes en plomb vraisemblablement d'époque républicaine (Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 73 et fig. 4, p. 70), indiquant que le site a subi un siège dans la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. L'intérieur de la fortification n'a livré aucun élément d'époque romaine. Un statère d'or éburon isolé (Sch. 31, classe 1a) ainsi que quelques rares objets utilitaires (hache et soc de charrue en fer) y furent découverts. Le versant septentrional a livré différents éléments de parure en bronze datés des III^e et II^e s. av. J.-C.

Notons que si le « Bois du Grand Bon Dieu » est effectivement abandonné au plus tard à la fin des années 50 av. J.-C., des traces d'une occupation plus récente apparaissent à quelques centaines de m à l'est du rempart, dans des parcelles labourées.

En 1989 fut récolté, sur une surface d'environ 120 m², un ensemble comprenant trois potins « au rameau A », cinq « rameaux C » et neuf « rameaux D » (Bouvy 1990). Ces monnaies étaient mêlées à du mobilier métallique : une tête de cheval et un anneau, tous deux de bronze. Une fibule gallo-romaine provient du même endroit mais elle est incontestablement de date plus récente et doit être considérée comme erratique (type Ettlinger 1973, 43.2 ; Riha 1979, 7.16 ; Feugère 1985, 26c1a). E. Weinkauff (type 4.8.11, var. 2) en signale six exemplaires à Liberchies où ils sont datés de la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. (Weinkauff 2005, p. 190-192).

L'ensemble gaulois montre un rapport de 18/82% (3/14) en faveur des bronzes frappés. La datation de ces derniers n'a pas encore fait l'objet d'une véritable étude contextuelle. Le seul argument chronologique que l'on peut avancer est l'existence d'un certain nombre de bronzes nerviens « au rameau D » récupérés entre 12/11 av. et 5 apr. J.-C. pour être re-frappés en AVAVCIA anépigraphes. On peut dès lors supposer que le monnayage nervien de bronze était alors sorti du circuit monétaire normal et devait être recyclé – du moins chez les Éburons et dans les camps du *limes* – afin de pouvoir circuler à nouveau. Une date d'émission vers 35/30-20 av. J.-C. pour les « rameaux D » est tout à fait vraisemblable.

Toujours dans le secteur de l'*oppidum*, mais à l'extérieur de celui-ci, fut découvert vers 2003 un second ensemble de huit monnaies gauloises. Il s'agit d'un divisionnaire « aux segments de cercle » nervien de la classe XVI, d'un bronze frappé au type du statère d'or à l'épsilon (DT 179a) trouvé « à environ un kilomètre du lieu de découverte des deux trésors de statères d'or » (Doyen 2005, p. 185), de deux potins « au rameau A », de deux « rameaux C » classe I et d'un dernier « rameau D » de la classe IIa. Il est tentant de rapprocher les deux ensembles hors-contextes qui présentent des similitudes et nous apportent cinq Sch. 190, classe IV supplémentaires, venant d'un habitat ou plus probablement d'un sanctuaire abandonné au plus tard au début du règne d'Auguste.

Au sud de la fortification, le plateau du « Bois de Luiseul » fait face à l'*oppidum* dont il est séparé par le cours de la Biesmelle. Deux trésors de statères y ont été découverts. Celui de « Thuin 2 » comprend 59 statères nerviens du type Sch. 29 cl. I-II et un divisionnaire « aux segments de cercle » de la classe XVI. « Thuin 3 », mis au jour en 1983, consiste en 20 statères nerviens du type Sch. 29. À proximité furent mis au jour un statère éburon Sch. 31, cl. 1a, deux divisionnaires « aux segments de cercle » classes XIV et XVI, un quinaire d'argent à la légende SEQVANOIOTVOS et l'extrémité d'un torque creux en or. Les auteurs de l'étude suggèrent que les différents trésors (statères et torque) sont les témoins de dépôts rituels (Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 79).



Fig. 16 – Hémistatère « à la rosette » du type Sch. 7, cl. I provenant de Thuin
(4,05 g ; coll. privée, Dendermonde ; photo J.-M. Doyen, éch. 2/1)

Un hémistatère « à la rosette » Sch. 7, cl. I (fig. 16) émis au milieu du III^e s, de qualité exceptionnelle, provient peut-être de ce secteur : son inventeur précise qu'il proviendrait d'un « sanctuaire » situé sur la commune de Thuin, définition qui convient mieux au « Bois de Luiseul » qu'à la fortification.





Fig. 17 – Le trésor de Thuin IV
 (© Gallo-Romeins Museum Tongeren ; photos G. Schaelenburg, éch. 3/2)

Dans le même secteur du « Bois de Luiseul » fut récolté, sur une surface de 200 m², un probable trésor dispersé, constitué de dix potins « au rameau A » (fig. 17). Les masses individuelles, qui nous ont été aimablement fournies par S. Scheers, sont les suivantes : (1) 4,76 g – (2) 4,28 g – (3) 4,09 g – (4) 3,48 g – (5) 2,70 g – (6) 2,66 g – (7) 2,48 g – (8) 2,25 g – (9) 2,34 g – (10) 2,88 g ; elles s'étalent de 2,25 à 4,76 g, avec une moyenne de 3,19 g. Il est assez remarquable de noter qu'aucun autre élément métallique (des fibules par ex.) ne fut découvert dans les environs, sauf un nouveau dépôt de balles de frondes identique au précédent mis au jour à la pointe du plateau faisant face au rempart de l'*oppidum*.

Aucun « contexte » formel ne peut être défini, faute de fouille. Toutefois, l'étude de la composition interne des trois ensembles montre des caractéristiques qui permettent de les placer dans le même horizon chronologique. Les liaisons de coins entre les différents dépôts prouvent du reste leur contemporanéité. L'absence de statères nerviens de la classe IIb – et nous ne parlons évidemment pas de la classe IV épigraphique – montre que nous nous situons peu après 57 av. J.-C. Dès lors, il est à peu près assuré que l'ensemble de potins est lui aussi contemporain des autres enfouissements et qu'il se situe au plus tard à la transition LT D2a/D2b. Un exemplaire particulièrement usé (n° 13) prouve, comme à Pommerœul, que ce type de monnaie se trouvait alors dans la circulation depuis un certain nombre d'années, voire plusieurs décennies.

3.2.3 Les contextes préromains « incertains » : LT D2a, D2ab ou D2b

3.2.3.1 Aiseau-Presles (Hainaut, BE)

Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Hainaut, BE) est connu depuis 1878. L'Office de Recherches Archéologiques (ORA) de Mettet y pratiqua des fouilles de qualité scientifique plus que médiocre en 1983 puis en 1987-88 (Paridaens 2012, p. 91). À cette occasion fut vidée une importante fosse contenant une vingtaine de fibules, des objets miniatures, un très abondant mobilier céramique et 34 monnaies dont plusieurs potins « au rameau A ». D'autres sondages livrèrent de nombreux socs de charrue miniatures, des armes, des monnaies, des bijoux et de la céramique. Cet ensemble couvre une large période s'achevant au IV^e s. de notre ère.

Les fouilles ont repris en 2011 sous la direction de N. Paridaens pour le compte du CReA-Patrimoine de l'Université Libre de Bruxelles. De très nombreuses monnaies ont été récoltées à cette occasion, soit en stratigraphie, soit dans la couche de labours. Au total, pas moins de 15 potins « au rameau A » ont été découverts sur le site (fouilles ORA et ULB cumulées). Les recherches de N. Paridaens ont révélé la présence d'un petit *fanum* à l'intérieur duquel un sol aménagé, aujourd'hui disparu, a préservé un niveau contenant une

abondante céramique, dont un certain nombre de petits vases à boire en proto-*terra nigra*. De nombreux objets en métal étaient également dispersés dans cette couche, majoritairement des socs d'aires miniatures, en fer.

Le niveau contenait en outre deux potins « au rameau A » et une monnaie de Vespasien (Paridaens 2012, p. 94 et fig. 4). Cette « première occupation » est provisoirement datée du règne d'Auguste à la fin du 1^{er} s. de notre ère.

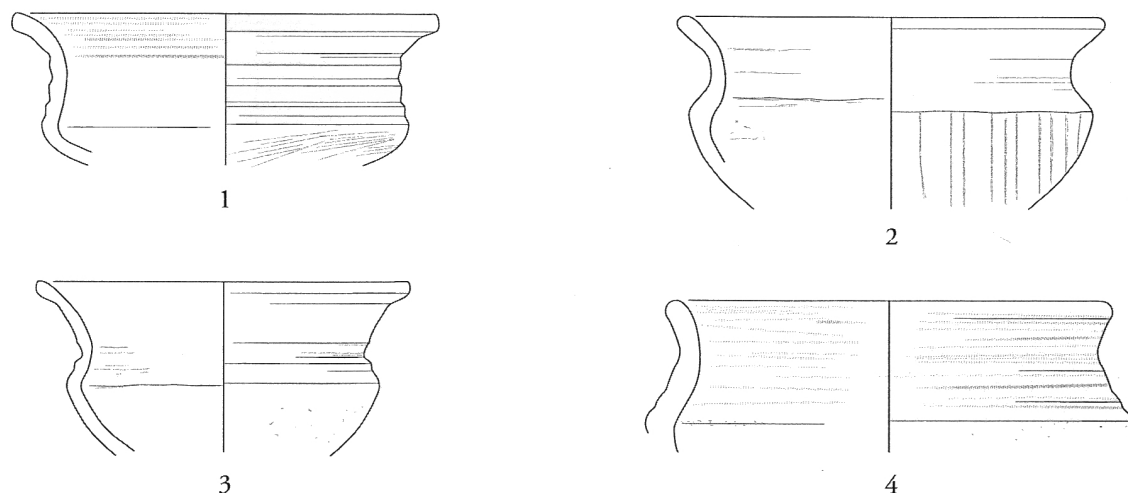


Fig. 18 – Aiseau-Presles : jattes carénées en céramique sombre non tournée
(d'après Vokaer 2012, fig. 6, éch. 2/3)

Si le matériel issu du niveau de remblai scellé par le sol de la *cella* de la fin du 1^{er} s. n'a pas encore fait l'objet d'une étude – la fouille se poursuivra au cours des années à venir – l'abondante céramique provenant des fouilles antérieures a été publiée récemment (Vokaer 2012).

À côté de tessons tardo-romains (sigillée tardive, productions de l'Eifel) figure un ensemble indubitablement précoce. Il comprend des cruches, des gobelets et pots-tonnelets en *terra rubra* d'époque augustéenne (Vokaer 2012, p. 98). La proto-*terra nigra* est largement dominante avec 75% du corpus, alors que la « céramique non tournée sombre lissée » atteint 22,5%. Parmi cette dernière figurent des types apparemment anciens, dont des jattes carénées à col mouluré (fig. 18) décrites parfois comme « céramiques cannelées » (Tikonoff & Defressigne-Tikonoff 2003). Celles-ci se rapprochent de celles issues de Mategne-la-Petite (fig. 25, 1-2 et 7), même si les exemplaires d'Aiseau-Presles montrent une lèvre nettement plus éversée. La céramique, toutes formes confondues, a été datée par A. Vokaer « de l'horizon d'Haltern (7 av.-9 apr. J.-C.) ou de l'horizon III de Liberchies (5/1 av.-15/20 apr. J.-C.) », une date que nous pensons beaucoup trop tardive pour une bonne partie du mobilier céramique qu'il soit ou non façonné au tour.

La jatte carénée du type d'Aiseau apparaît dès LT C2/D1a dans les Ardennes françaises, par exemple dans la tombe M7 de Ménil-Annelles (Stead, Flouest & Rigby 2006, p. 214, fig. 69, n° 2) et dans la tombe J2 de Juniville (*ibid.*, p. 248, fig. 100, n°s 6-7), datée, elle, de LT D1b/D2ab. Mais des formes strictement identiques, pourtant tournées, figurent déjà dans des contextes du Hallstatt D2/D3 et LT A de Meurthe-et-Moselle (Tikonoff & Defressigne-Tikonoff 2005, fig. 9).

Certes, extraire d'un vaste ensemble totalement hétérogène quelques formes s'apparentant à des productions LT D2a est méthodologiquement indéfendable. Toutefois, d'assez nombreuses autres formes précoces semblent pouvoir être distinguées au sein de l'ensemble actuellement publié en provenance d'Aiseau.

Notons en outre la découverte, avant 1998, par un habitant de Fosse-la-Ville, dans les environs immédiats voire à l'emplacement du *fanum*^[15], d'un statère d'or éburon du type Scheers 31 cl. II (Doyen 2005, p. 177, n° 1)^[16]. Cette monnaie, assez usée, appartient à la seconde des deux classes connues, émise vers 52/51 av. J.-C. (Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 7-8, notes 6 et 10). Leur durée de circulation semble limitée à quelques années tout au plus et leur présence préférentielle sur des sites de sanctuaires a été depuis longtemps relevée (Roymans & Derks (éd.) 1994).

Dès lors, la présence d'un monnayage de potin fort abondant, auquel succèdent d'autres émissions nerviennes de VERCIO et VIROS situées, elles, dans les années 50 av. J.-C., montre que la datation « augustéenne » provisoirement retenue pour la céramique ne concerne qu'une partie de celle-ci. En tout état de cause, la concentration d'un tel nombre de potins « au rameau A » peut difficilement se rapporter à un niveau augustéen, aussi précoce soit-il. Leur présence, associée à de la céramique laténienne, peut sans doute s'expliquer par la création d'un remblai servant d'assise au *fanum* d'époque julio-claudienne ou flavienne.

3.2.3.2 Bibracte/Le Mont Beuvray (Larochemillay, Saône-et-Loire, FR)

Deux exemplaires du potin « au rameau A » proviennent des fouilles de Bibracte (Gruel & Popovitch 2007, p. 223, n° 1993-1994)^[17]. Ils y constituent le type 120.1 mais apparemment aucun n'a conservé de contexte spécifique. Pourtant le type est daté par les fouilleurs du LT D2a qui est effectivement, sur ce site, la période de circulation la plus intense des potins. Certains de ceux-ci, comme le type à la légende SELISV, sont encore produits après 52 av. J.-C., alors que les bronzes frappés avaient envahi la circulation locale depuis les alentours de 60 av. J.-C. (Gruel & Popovitch 2007, p. 106), mais la fabrication tardive de ces monnaies coulées y semble anecdotique.

Si une arrivée tardive des deux « rameaux A » ne peut être formellement exclue, une date relativement haute (LT D2a) peut effectivement être retenue, comme le suggèrent les auteurs de l'étude. En tout état de cause, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un « contexte » mais plutôt d'une « ambiance générale ».

3.2.3.3 Duisans (Pas-de-Calais, FR)

Le Service archéologique de la ville d'Arras a fouillé en 1998, au lieu-dit « La Cité », en contrebas de l'importante fortification d'Etrun, sur la commune de Duisans (Pas-de-Calais, FR), plusieurs fossés servant de limite entre un habitat et une nécropole dont l'activité

[15] Les prospections en question étaient consécutives aux fouilles de l'ORA quelques années auparavant.

[16] La monnaie qui figure dans la vente Jean Elsen 97 du 13 septembre 2008, n° 7 (5,27 g) a été erronément attribuée à Aiseau (Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 41, n° 64) suite à un mauvais archivage du moulage, dont nous sommes seul responsable. Cet exemplaire vient en réalité de Liberchies, comme nous l'a précisé son inventeur, B. Sohy. Nous ne disposons donc d'aucune image de la monnaie d'Aiseau-Presles exception faite d'un petit dessin schématique effectué au moment où cette monnaie nous a été présentée.

[17] Thirion 1962, p. 93, n° 3, en cite trois : deux issues des fouilles de 1867-1869, une des recherches postérieures à 1870.

semble s'étendre de La Tène moyenne à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. (*Chronique numismatique* XVIII, 1999, p. 225). Ces fossés ont livré cinq monnaies, mais aucune information stratigraphique n'a été jusqu'ici publiée. Nous ignorons donc si l'ensemble appartient à une seule et unique phase d'occupation ou si différents sous-ensembles peuvent être distingués. De toute façon, le lot est relativement hétéroclite, avec des monnaies anciennes associées à des bronzes qui peuvent appartenir aussi bien à LT D2ab que LT D2b (fig. 19).

N°	Dénom.	Type	Réf.	Datation
1	Quinaire	C. Egnatuleius	Craw. 333/1	97 av. J.-C.
2	Ae doré	Vindelici	LT 9342	Fin II ^e /début I ^{er} s. av.
3	Ae	Atrébates	Sch. 46, cl. I ou II ; DT 539-540	« vers 50 av. J.-C. »
4	Ae	Ambiani	Sch. 80 cl. VI = DT 444	« 60-30/25 av. J.-C. »
5	Potin	Rameau A	Sch. 190, cl. IV	

Fig. 19 – Monnaies issues des fossés de Duisans « La Cité »

La monnaie la plus récente issue des fossés serait le n° 3, un bronze des Atrébates à la légende ANDOBRV de classe indéterminée, daté de manière hypothétique des alentours de 50 av. J.-C. (Gricourt & Jacques 2009, p. 146, n° 32b). Les autres exemplaires appartiennent soit à LT D1b, soit à LT D2ab, avec d'éventuels prolongements à LT D2b.

Notons encore qu'un *fanum* situé sur la commune de Duisans, mais dont la relation avec le site précédent n'est pas définie, a livré lors de prospections trois exemplaires du potin « au rameau A », dont deux provenant des mêmes matrices (sur six monnaies seulement, dont un demi-as républicain fruste et des fibules d'époque augustéenne : Gricourt 1986, p. 27-29). Il s'agit, à n'en pas douter, d'un contexte tardif probablement hétérogène.

3.2.3.4 Ittre « Mont-à-Henry » (Brabant wallon, BE)

Voir *supra*, p. 1-30.

3.2.3.5 Liberchies « Les Bons-Villers » (Hainaut, BE)

Contrairement à l'opinion de R. Brulet, il est difficile de soutenir que « tout indique que l'agglomération de Liberchies ne présente aucun ensemble qui puisse être situé plus tôt qu'un horizon qualifié d'augustéen récent » (*Liberchies* 2002, p. 29). Toutefois convient-il de relativiser la remarque. Effectivement, le secteur étudié par le Centre de Recherches d'Archéologie Nationale de l'Université catholique de Louvain, prenant la suite des travaux de *Pro Geminiaco* et ceux, plus extensifs, du Musée Archéologique de Nivelles sous la direction de J.-P. Dewert (†), ne révèle apparemment pas de niveau pré-augustéen, malgré la présence d'un certain nombre de monnaies gauloises parfois récoltées dans des remblais purement romains mais généralement recueillies éparses. Nous reviendrons plus loin sur ce type de « contexte » déjà étudié par L. Severs (2011B).

Il faut surtout remarquer que ces fouilles se concentrent dans le secteur occidental et sud occidental du *vicus* antique, où les structures mises en évidence ne remonteraient effectivement pas avant la période augusto-tibérienne. Ce quartier, qui a peut-être révélé des traces d'un baraquement militaire (Brulet (dir.) 2008, p. 353), a malgré tout livré au total (fouilles et prospections) près d'une centaine de monnaies gauloises, une quantité qui s'accommode mal d'une datation augustéenne.

Une bonne partie, sinon l'essentiel des 401 monnaies gauloises de Liberchies – dont pas moins de 95 potins « au rameau A » (Severs 2011A, p. 11, fig. 4) ^[18] – provient de la périphérie orientale de la future agglomération romaine, dans une zone limitée implantée sur un versant exposé à l'ouest, légèrement en contrebas du point culminant du site (cote 160). Une petite source, aménagée au milieu du siècle dernier, surgit à 200 m au nord-ouest. Le secteur porte le nom moderne de « Quartier de Tarte » rappelant une sorte de terre-plein (aujourd'hui disparu), de forme triangulaire, situé au croisement de la chaussée Brunehaut et d'un chemin de campagne orienté nord-sud.

La carte de répartition provisoire des découvertes numismatiques, dressée par L. Severs, montre pourtant une importance, que nous estimons disproportionnée, du secteur sud-ouest par rapport au noyau ancien du site. En effet, la totalité des monnaies issues de fouilles récentes de ce quartier du *vicus* sont localisables précisément, ce qui est loin d'être le cas des centaines d'exemplaires récoltés au cours des prospections des cinquante dernières années. Les données fournies par les prospecteurs indiquent en effet une relative concentration dans les parcelles entourant le « Quartier de Tarte », à cheval sur la chaussée Bavay-Tongres, à la périphérie orientale du *vicus*. Le secteur a été étudié dans les années 1970/80 par la société Romana, à l'exclusion de toute autre équipe, lors de travaux auxquels nous avons participé aussi bien en ce qui concerne la fouille que les levés stratigraphiques. Ce chantier, qui s'est poursuivi pendant trois décennies, se situe à près de 300 m à vol d'oiseau du secteur de la « Fontaine des Turcs » et du quartier artisanal et cultuel qui l'accompagne. Nous examinerons successivement ces deux zones bien marquées dans le paysage.

3.2.3.5.1 Le secteur du « Quartier de Tarte »

Si la remarque chronologique de R. Brulet est sans doute en partie fondée pour le secteur qu'il a lui-même étudié, les données stratigraphiques réunies autrefois par Y. Graff dans la zone qui sera par la suite occupée par le *burgus* en terre du III^e s. montrent une évolution très différente. Les informations reprises ci-dessous sont donc spécifiques à une zone limitée couvrant environ trois ha sur les trente que compte le *vicus* d'époque impériale (Liberchies 2002, p. 43 ; Brulet (dir.) 2008, p. 352).

La stratigraphie des environs du *burgus* d'époque impériale (fig. 20) a fait l'objet d'une étude fort détaillée dont l'importance semble avoir échappé aux synthèses ultérieures (Graff 1972) ; nous pouvons témoigner personnellement du soin apporté lors de la fouille à distinguer les niveaux les plus anciens et à y récolter les témoins les plus ténus ^[19]. Nous sommes nous-mêmes revenus quelques années plus tard sur la problématique d'une occupation préromaine à Liberchies (Doyen 1977). La succession des couches au « Quartier de Tarte » est la suivante :

[18] Je remercie Luc Severs, qui a entrepris sous forme de thèse de doctorat une synthèse sur les monnaies de Liberchies et m'a libéralement laissé l'accès à ses données quantitatives. Le décompte des monnaies gauloises, au 3/VI/2012 se monte à 441 exemplaires dont nous avons exclu 40 *semisses* provinciaux de *Germanus Indutilli L.*

[19] Y. Graff, avec qui nous avons fouillé dans le secteur en question de 1970 à 1972, accordait une importance particulière à la récolte des plus petits éclats de terre sigillée de l'interface entre les niveaux II et III, constitués de manière majoritaire par de la sigillée italique.

Zone C
TR 510-520
Coupe B

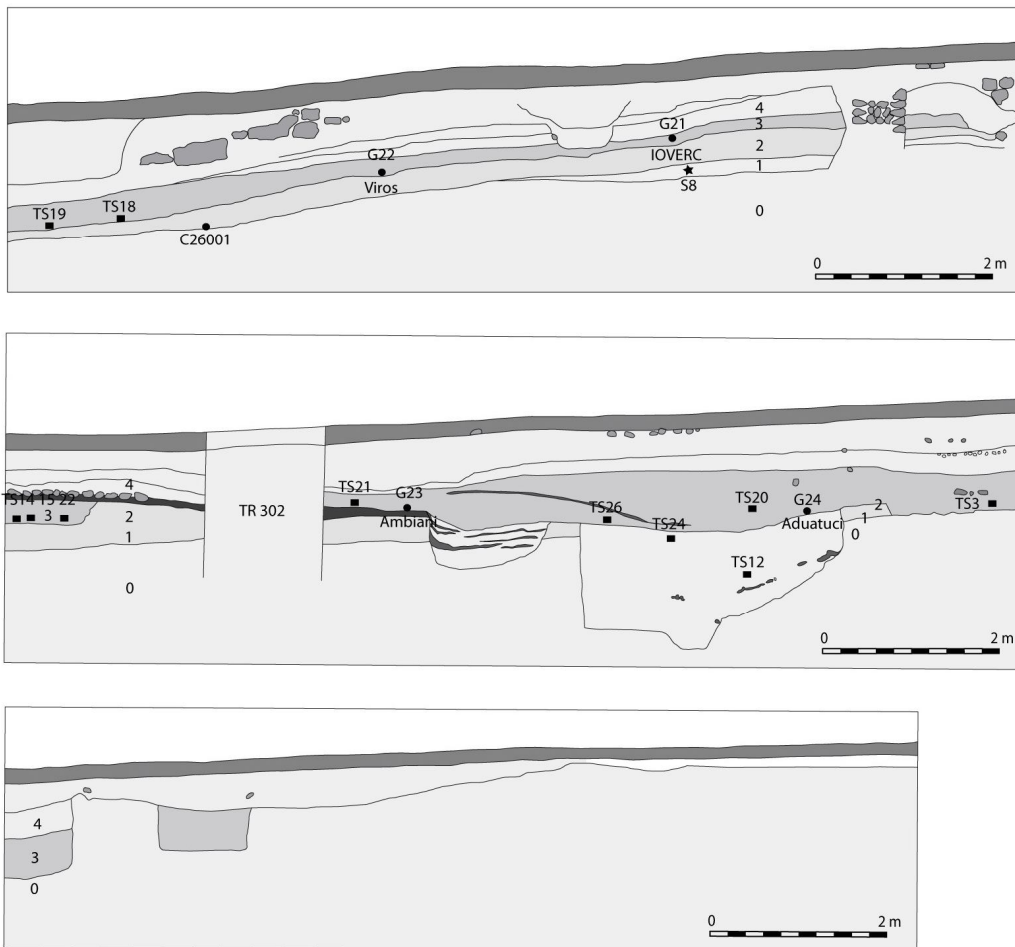


Fig. 20 - Stratigraphie du secteur du « Quartier de Tarte » à Liberchies (zone C tranchées 510-520, d'après Graff 1972, fig. 7, DAO F. Martin)

a Le niveau I (néolithique)

Sur le « niveau 0 », constitué d'argile en place, existent par endroit des lambeaux d'un niveau du néolithique (moyen ?) formé d'argile délavée de couleur blanchâtre. Il contenait de rares ossements extrêmement corrodés, des silex taillés et quelques fragments de céramique fruste « difficilement datable en l'absence de formes » (Graff 1972, p. 31). Nous notons que d'autres éléments lithiques, en position secondaire, ont été récoltés dans les niveaux plus récents. Le matériel lithique épars sur l'ensemble du site, attribuable au néolithique moyen et final (nombreuses haches polies) puis à l'âge du bronze (armatures de flèches à pédoncule et ailerons arqués) n'est pas rare mais n'a pas fait, à notre connaissance, d'étude détaillée récente. Des inventaires sommaires ont cependant été publiés dès 1965 (Chaidron & Westhovens 1967 ; Chaidron 1968 ; Claes & Milliau 1965). Nous avons personnellement récolté quelques microlithes et une armature à tranchant transversal à proximité de la « Fontaine des Turcs » où un important matériel lithique fut découvert. Une cinquantaine de pièces de facture néolithique se concentre aux abords de la source (Claes & Milliau 1964, p. 26).

b Le niveau II (LT D2a (?)/D2ab)

La partie supérieure de la couche d'argile blanche délavée (niveau 1) contient en abondance du charbon de bois et parfois des ossements fortement corrodés. Bien qu'aucune interface bien nette n'ait pu être distinguée lors de la fouille, il convient de séparer cet ensemble de la couche néolithique sous-jacente. La céramique de ce niveau II, d'une épaisseur moyenne de 20 cm, est essentiellement indigène mais on relève des importations constituées uniquement de tessons d'amphores. Aucun élément de forme n'a cependant été relevé.

La céramique locale, modelée ou réalisée au tour lent, présente « une pâte souvent alvéolée dont le noyau noir contient un dégraissant blanc... Sa teinte va du gris clair au brun clair, brun rouge, brun chocolat et au noir. Elle est décorée soit au peigne (gros ou fin), soit à la brosse... Certains récipients sont revêtus partiellement, à l'extérieur, d'un engobe appliqué selon la technique dite éclaboussée » (Graff 1972, p. 33). La typologie comprend quatre formes principales :

- I. De grands *dolia* piriformes à fond plat et bords épaissis parfois soulignés d'un léger cordon en relief (fig. 21A, n° 1, type I). Un certain nombre d'exemplaires présentent des tenons perforés horizontalement, peut-être destinés à la fixation d'un couvercle (fig. 21B n°s 6 et 7).
- II. Des vases à bord droits ou légèrement convexes montés à la main, à bord horizontal replié à l'intérieur, à décor peigné ou brossé, d'un type extrêmement fréquent, désormais désigné sous le terme de « casserole » (Deru 1996, p. 207, fig. 98, n° 5, notre fig. 21A n° 2, type II).
- III. Des écuelles carénées à bord légèrement éversé, à décor au peigne ou à la brosse identique à celui du type II (fig. 21B n° 3, type III).
- IV. De hauts gobelets montés au tour, à bord éversé et fond presque plat, la panse ornée de groupes de sillons rectilignes alternant avec d'autres ondulés (fig. 21b n° 4, type IV).

Nous n'entrerons pas dans l'argumentation chronologique spécifique des quatre formes céramiques majeures du niveau II, qui fera l'objet d'un chapitre de la thèse à venir de F. Martin. Nous relèverons tout au plus quelques données précoces utiles à la compréhension de la suite du raisonnement.

- Les *dolia* du **type I**, figurant également dans le niveau laténien de la « Fontaine des Turcs » dont il sera question ci-dessous, sont présents à Ittre mais également à Matagne-la-Petite (voir *infra*, fig. 30). Selon A. Miron, ils sont caractéristiques du LT D2a en pays trévire (Miron 1986 ; Metzler 1995, p. 549, fig. 278). Nous développerons par la suite quelques éléments relatifs à leur date de fabrication.
- Un excellent parallèle aux vases ovoïdes du **type II**, eux aussi bien attestés à la « Fontaine des Turcs », apparaît dans le niveau I de la *Befestigungsperiode* du Titelberg, datée de la fin de LT D1b/début LT D2a (Metzler 1995, p. 82 et Abb. 62, n° 15). Ils forment le type B.1.16 de la « spätkeltischen Keramik » du Titelberg (Metzler 1995, p. 375, Abb. 200). Notons que les *dolia* du type I sont également présents dans ce même niveau trévire bien scellé (*ibid.*, Abb. 62, n° 14). Il est attesté par exemple à Ville-sur-Retourne, dans la tombe V4 (Stead, Flouest & Rigby 2006, p. 266, fig. 115, n° 2).
- Les écuelles carénées du **type III** sont absentes de la typologie de l'« Hunsrück-Nahe-Raum » et du Titelberg. Elles semblent donc plus spécifiquement occidentales.

- Les gobelets du **type IV** correspondent à une forme ancienne, considérée comme caractéristique du LT D1b (Metzler 1995, p. 549, Abb. 278). Ils y forment le type A.2.4 (Metzler 1995, p. 372, Abb. 197).

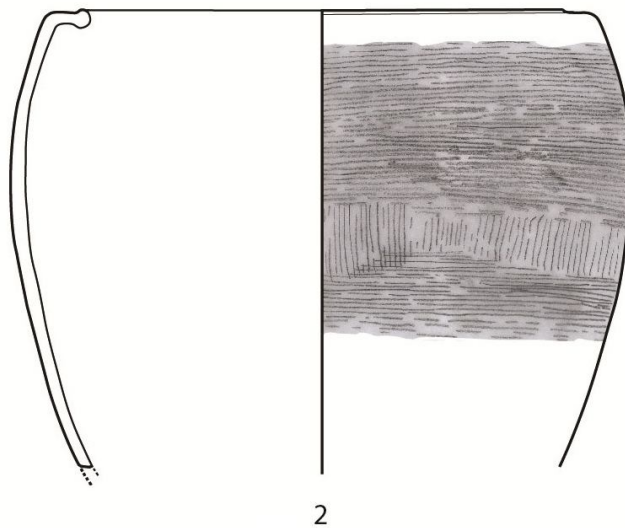
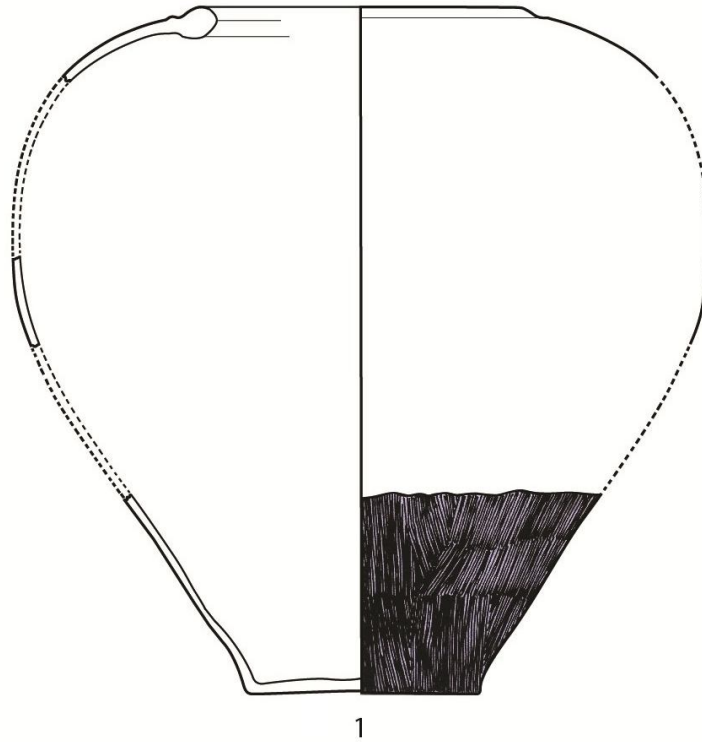


Fig. 21A - Typologie de la céramique issue du niveau II de Liberchies
(d'après Graff 1972, fig. 10 & 11, DAO Th. Jacquemin ; n° 1 : éch. 1/10, n° 2 : éch. 1/3)

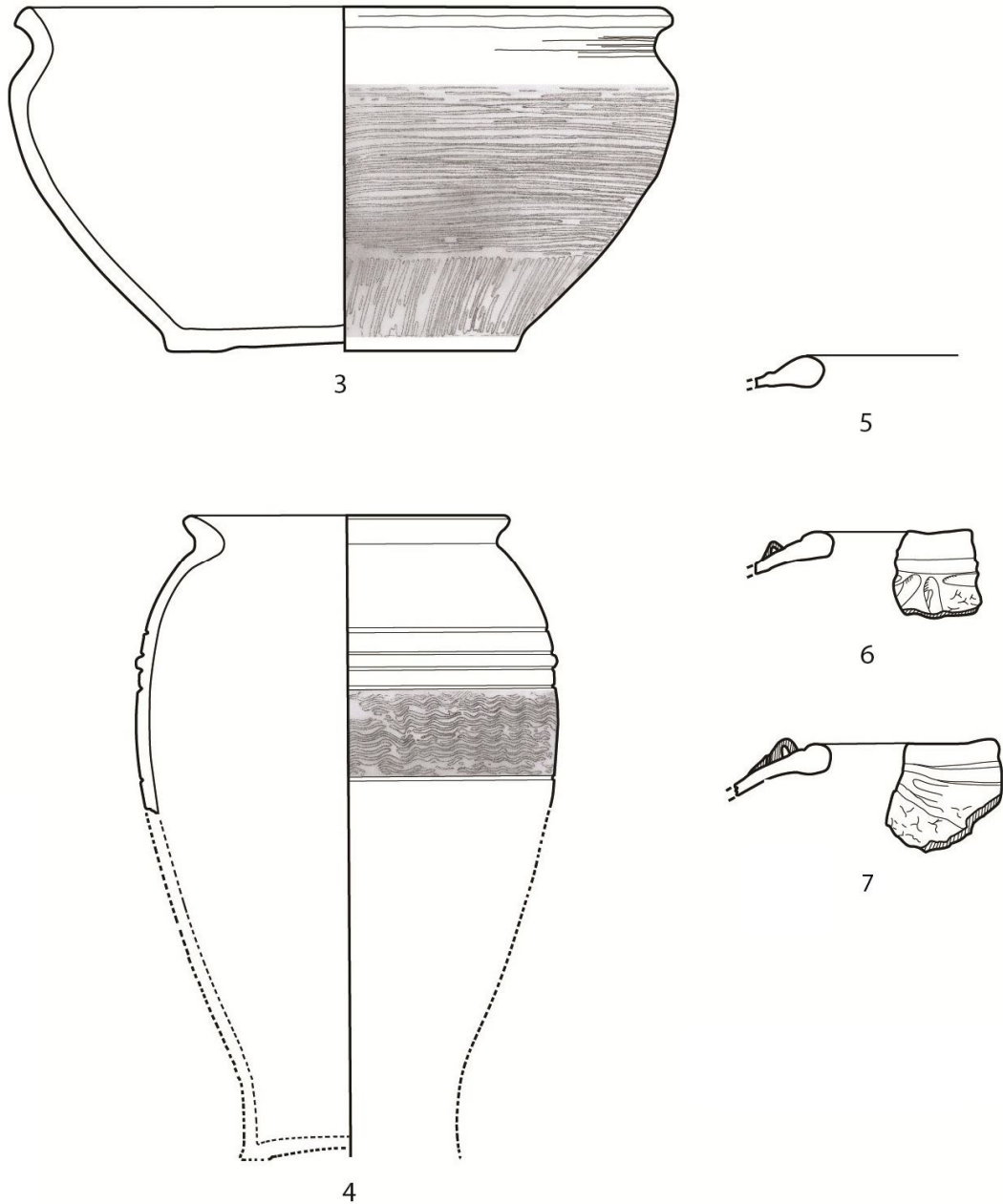


Fig. 21B - Typologie de la céramique issue du niveau II de Liberchies
(d'après Graff 1972, fig. 10 & 11, DAO Th. Jacquemin ; éch. 1/3)

Le niveau II n'a pas livré d'élément métallique en place, hormis une monnaie nervienne exceptionnelle. Parmi le « matériel » appartenant à une catégorie rarement documentée dans les années 1960, époque à laquelle la carpologie était totalement embryonnaire, nous relevons la mention d'un grain de blé carbonisé, identifié alors par un laboratoire spécialisé comme étant de l'épeautre (*triticum spelta*) (Graff 1970). Cet élément indique le soin particulier apporté au cours de la fouille, à la récolte des éléments les plus ténus et à l'interprétation des données par des archéologues non professionnels.

La seule monnaie provenant indubitablement de la couche II est un divisionnaire du statère d'or nervien « aux segments de cercle » de la classe I, var γ , à la légende VIROS.

Unique au moment de sa découverte, la pièce fut présentée par le fouilleur comme une monnaie d'argent (Graff 1974C), mais nous avons vu précédemment qu'elle appartient en réalité à une série d'or à bas titre, avec un taux de métal précieux de l'ordre de 20/25% pour les exemplaires les moins riches, mais atteignant parfois un titre de 60 %.

La monnaie en question est brûlée et provient de la base du niveau II.

La présence de l'anthroponyme VIROS permet de rapprocher cette monnaie, connue désormais par une dizaine d'exemplaires, des statères à l'épsilon de la classe IV, portant au revers la même légende. Cette classe est incontestablement la plus récente des émissions d'or des Nerviens, si l'on accepte comme critère chronologique une diminution constante de la masse et du titre ; elle est actuellement située à la fin de la Guerre des Gaules, peut-être vers 54/53 av. J.-C., du fait de son absence dans les nombreux trésors désormais attribués à l'horizon de la Conquête (Scheers 1983, p. 75-77 ; Doyen 2011C, p. 59). Ce type épigraphe est apparemment contemporain des statères éburons de la classe II (Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 11). Le divisionnaire de Liberchies, du moins son revers, a été réalisé par un des graveurs ayant produit certains statères. Les deux dénominations sont donc *grosso modo* contemporaines et, selon toute vraisemblance, issues du même atelier.

Le bronze portant le même anthroponyme VIROS répété au droit et au revers (Sch. 29a), de composition iconographique assez différente, montre souvent un cheval traité de manière identique à celle de certains statères. Nous pouvons considérer qu'il s'agit bien de trois dénominations (statère d'or, 1/8^{ème} de statère d'or allié, bronze) émises par le même personnage (RIG IV, p. 475-477, n^{os} 310-311) peu après 55 av. J.-C.

L'exemplaire de Liberchies, mal conservé et brisé, ne montre cependant aucune trace d'usure ; il peut donc avoir été perdu peu de temps après son émission, aux alentours de 55 av. J.-C.

Le piétinement local de l'interface II/III a provoqué, dans la tranchée 950, le mélange des couches II et III. Sur le « sol » initial de la couche III, constitué donc d'un remblai primitif (couches I et II), se trouvait de la céramique modelée décorée au peigne mêlée à de la céramique importée. Nous noterons la présence de plusieurs tessons de sigillée italique, dont une marque d'ATEI/XANTI sur Ha 11, serv. III, deux tessons de gobelets d'ACO (dont un issu de l'atelier de Loyasse), des gobelets à parois fines et deux fragments d'assiettes à engobe interne rouge pompéien de types précoces, datés des alentours de 30 av. J.-C. (Graff 1974A, p. 19). Ce niveau mélangé a livré un as lyonnais d'Auguste (type RIC 230) et deux monnaies gauloises collées par la corrosion, à savoir un potin « au rameau A » et un bronze AVAVCIA épigraphe Sch. 217, classe I.

Le type épigraphique d'AVAVCIA doit impérativement être dissocié chronologiquement des innombrables exemplaires anépigraphes, dont l'émission débute seulement vers 11/10 av. J.-C. (Doyen 2009B, p. 191). Le bronze à la légende AVAVCIA, stylistiquement rapproché des quinaires ANNAROVECI, est indubitablement plus ancien, comme le montre le *ratio* observé sur le site du *Hunerberg* à Nimègue. Il est généralement daté des années 30-20 av. J.-C., voire un peu plus tôt, dès les années 40 (Aarts 2000, p. 53, note 169 ; Doyen 2009B, p. 190).

Un dernier point digne d'être mentionné est relatif à l'origine et au contexte de la couche II, un élément qui ne semble pas avoir été noté par la suite. En effet, Y. Graff, traitant de la céramique « de tradition La Tène » comme il la nommait alors, mentionne clairement que « plusieurs fois nous avons constaté qu'il s'agissait de fonds d'urnes posés à plat sur le sol, c'est-à-dire ce qui subsistait du vase décapité par un nivellement ». En l'absence de tout contexte funéraire, un rapprochement s'impose avec le site de Baâlons-Bouvelle-

mont (dép. des Ardennes, FR), fouillé dans les années 1980-1990 par B. Squevin et son équipe (Squevin 1988). Ce dossier, que nous avons récemment repris avec l'auteur de la fouille, concerne des dépôts de vases en céramique, plusieurs milliers au total. Ils ont été découverts posés à plat sur un sol qui n'est signalé par aucune structure particulière sauf quelques pierres posées à plat ou de chant, marquant les limites des dépôts. Ces vases sont disposés avec le fond dirigé soit vers le haut, soit vers le bas. Le rite s'accompagne du dépôt d'armes miniatures – absentes à Liberchies – mais surtout de monnaies de potin ou de bronze, plus de 600 exemplaires dans ce cas précis, émises depuis la fin du II^e s. av. J.-C. Ce rapprochement, très hypothétique nous en convenons, expliquerait à Liberchies l'abondance de monnaies attribuables à LT D2a alors que les traces d'une occupation domestique traditionnelle font largement défaut. Cette hypothèse pourrait être corroborée par la présence de très nombreux ossements animaux présentant des traces de découpe, dans le niveau préromain de la « Fontaine des Turcs », évoquant la consommation de grandes quantités de viande, issues d'animaux abattus sur place peut-être à des fins rituelles.

c Le niveau III (vers 15/10 av.-98/100 apr. J.-C.)

La couche III est constituée d'un niveau de terre grise ; par sa consistance et sa couleur, elle tranche sur la couche II d'argile délavée blanche, une fois encore sans transition marquée (Graff 1972, p. 34). Elle contenait, outre du matériel lithique remonté du niveau I, de nombreuses monnaies : quelques gauloises que nous supposons, elles-aussi, erratiques, ainsi que des espèces impériales s'étalant d'Auguste à Nerva. La pièce romaine la plus ancienne du niveau III est un demi *dupondius* d'Auguste et Agrippa frappé à Nîmes (Graff & Doyen 1973, p. 8, n° 14 et pl. 2 n° 14). La pièce, du type *RPC* 523, est quasi neuve (usure 0/1). Sa date de frappe est située entre 16/15 et 10 av. J.-C. Les monnaies les plus récentes du même niveau sont :

- un as de Domitien datant de 90/91 (*RIC* II 395 = *RIC* II² 708), à l'état neuf (Graff & Doyen 1973, p. 12, n° 131 et p. 8, n° 131 ; usure 0)
- un as de Nerva (97-98) dont l'état d'usure n'a pas été noté (Graff & Doyen 1973, p. 13, n° 145 ; Graff 1974B, p. 22).

Le niveau III, qui succède au II peut-être après un hiatus de plusieurs années ou décennies, est donc mis en place au plus tôt vers 15/10 av. J.-C. Il témoigne d'une suite d'événements qui s'interrompt vers 98/100 apr. J.-C. Il ne s'agit apparemment pas d'un remblai uniforme, malgré son épaisseur, puisque le matériel précoce se concentre à la base de la couche. On y relève, entre autres, la présence de céramique très fragmentée par un intense piétinement, ce que confirme de nombreux clous de chaussures trouvés épars (Graff 1978, p. 13).

La partie inférieure du niveau III comprend également de la céramique indigène mêlée à des productions importées, à savoir de la sigillée arétine (117 fragments), de la vaisselle à parois fines (gobelets d'Aco : 14 tessons, NMI : 3), des amphores (Dressel I), de la céramique « à enduit rouge pompéien » et des tèles. Ce matériel est datable au plus tôt des alentours de 15 av. J.-C. selon les uns (Graff 1978, p. 45) ou vers 7 av. J.-C. selon les autres (*Liberchies* 2002, p. 29 ; Brulet (dir.) 2008, p. 352).

À part le divisionnaire de statère décrit ci-dessus, toutes les monnaies gauloises trouvées en stratigraphie proviennent de cette couche III et doivent donc être considérées comme étant en position secondaire (fig. 22) :

Peuple	Type	Métal	Réf.	N ^{bre}	N ^o
Nerviens	Rameau A	Potin	Sch. 190, cl. IV	1	96
Nerviens	VERCIO	Ae	Sch. 145	2	3, 21
Nerviens	VIROS	Ae	Sch. 29a	2	22, 25
Ambiani	Cheval/sanglier	Ae	DT LT 8464	1	23
Eburons	AVAVCIA épigraphe	Ae	Sch. 217 cl. I	1	97
Eburons	AVAVCIA anépigraphe	Ae quadrans (?)	Sch. 217 cl. II	6	4, 5, 24, 82-4
Reims	GERMANVS INDVTILLI L.	Ae semis	RPC 506	1	93

Fig. 22 – Les monnaies gauloises, gallo-romaines et provinciales issues de la couche III de Liberchies « Quartier de Tarte » (état en 1974)

Depuis 1974, trois autres bronzes gaulois (n^{os} 99, 105 et 106) ont été récoltés toujours à des niveaux divers de la couche III mais leur localisation précise manque (Graff 1979, p. 29). L'un d'entre eux (n^o 105) se trouvait apparemment dans un fossé, avec un bronze AVAVCIA anépigraphe (n^o 104). L'ampleur des remaniements est démontrée par la présence, au même endroit, d'un autre bronze d'AVAVCIA anépigraphe (n^o 103) récolté juste sous les labours.

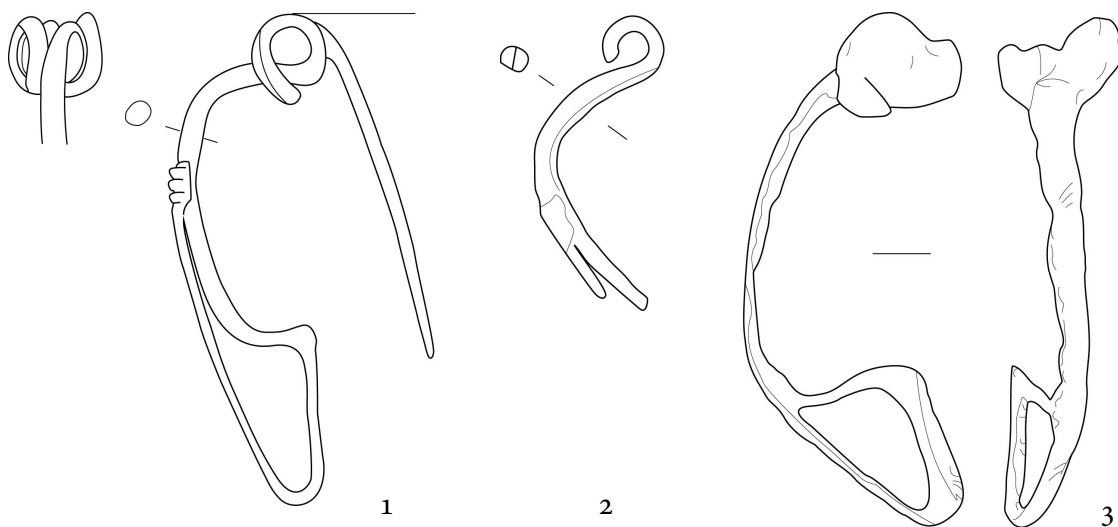


Fig. 22A – Les fibules laténiennes de Liberchies (DAO Th. Jacquemin ; éch. 1/1)

La couche III a également livré une fibule du type Feugère 3b1a dit « pseudo-La Tène II », à corde interne et pied venant se replier sur un dos arrondi où il est fixé par une bague (Graff 1979A, notre fig. 22A, 1). Autrefois datées systématiquement de la première moitié du 1^{er} s. de notre ère, J. Debord a depuis montré qu'elles représentaient déjà 1,25% des 401 fibules de l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain, essentiellement occupé durant la LT D2a et abandonné au début de LT D2b (voir *supra*, § 1.6). Un second exemplaire a été découvert à Liberchies dans un contexte « augusto-tibérien » (Weinkauff 2005, p. 95, type 3.2.1.6, notre fig. 22A, 2). Leur caractère potentiellement précoce ne fait plus guère de doute (Roymans 2004, p. 182, pl. 20, n^o 75).

D'une manière générale, les fibules du type Titelberg 8 (essentiellement la variété 8b, dont l'arc s'achève en pointe : Metzler 1995, p. 179, Abb. 109) sont remarquablement attestées à Liberchies, avec 62 exemplaires en bronze et 5 en fer. Elles apparaissent au Titelberg au LT D2ab et sont remplacées dans les années 40/30 par le type 8c, à arc à extrémité carrée (Metzler 1995, p. 249). La forme plus ancienne, à porte ardillon ajouré (Titelberg 8a), attribuable à LT D1b/début D2a est mal représentée à Liberchies, avec un seul exemplaire assuré et deux autres probables, tous en fer (Weinkauff 2005, p. 269, n° Lib2-1, notre fig. 22A, 3).

3.2.3.5.2 Le secteur de la « Fontaine des Turcs »

La stratigraphie mise en évidence dans le secteur de la « Fontaine des Turcs » par P. Claes et E. Milliau entre 1958 et 1961 est assez comparable à celle du « Quartier de Tarte ».

D'une part, un mobilier lithique assez abondant témoigne d'un niveau néolithique absent ou non reconnu dans l'aire fouillée (Claes & Milliau 1964, p. 26-28).

D'autre part, le sol en place (noté « 1 ») était surmonté d'un « niveau 2 », lui-même recouvert d'une troisième couche débutant à l'époque claudienne. Selon les fouilleurs, un niveau protohistorique se situe « à la base de la couche 2 des tranchées G et Ib au contact de l'argile sous-jacente (couche géologique en place). Les tessons qu'il renferme en même temps que de nombreux ossements d'animaux portant des traces de débitage, appartiennent à plusieurs types » (*Ibid.*, p. 28).

La publication minutieuse de 1964 permet de retrouver le matériel céramique issu de deux unités stratigraphiques, distinctes dans l'espace mais apparemment synchrones. Nous les avons dénommées US « 2a » et US « 2b ».

Ce secteur de fouille et le matériel découvert ont été repris en 1987 par les collaborateurs de R. Brulet lors de la publication du premier volume consacré au site des Bons-Villers. De manière assez curieuse, il n'est nulle part question de ce niveau préromain ni de la faune qui s'y trouvait associée. Apparemment, le mobilier céramique a été redessiné et malencontreusement mêlé aux formes romaines, sans aucune indication de sa spécificité stratigraphique pourtant clairement mise en évidence par les fouilleurs vingt ans auparavant. Voici les deux ensembles tels que nous pouvons les reconstituer.

a L'unité stratigraphique 2a

La première us mise en évidence par P. Claes et E. Milliaux contient les fragments d'au moins deux grands *dolia* à surface éclaboussée, montés à la main. Ils mesurent de 40 à 50 cm d'ouverture. La pâte est « gris-noir à gris-brun, granuleuse et alvéolée, renfermant souvent un dégraissant de teinte blanche ». Un exemplaire (inv. 59101 ; Vilvorder 1987, p. 124 et fig. 50, n° 9, notre fig. 23, 1) est perforé de part en part au niveau de l'épaule.

Un second récipient (inv. 59105 = Vilvorder 1987, p. 126, n° 12 et fig. 50, n° 12, notre fig. 23, 2) montre une paroi ornée de lignes horizontales appliquées au peigne (non figurées sur le dessin).

S'y ajoute une « casserole » à lèvre rentrante » (inv. 59108, Moulin 1987, p. 161, fig. 61, n° 19 (mais la partie supérieure semble avoir été égarée depuis 1964 ; notre fig. 23, 3), identique au type II du « Quartier de Tarte ».

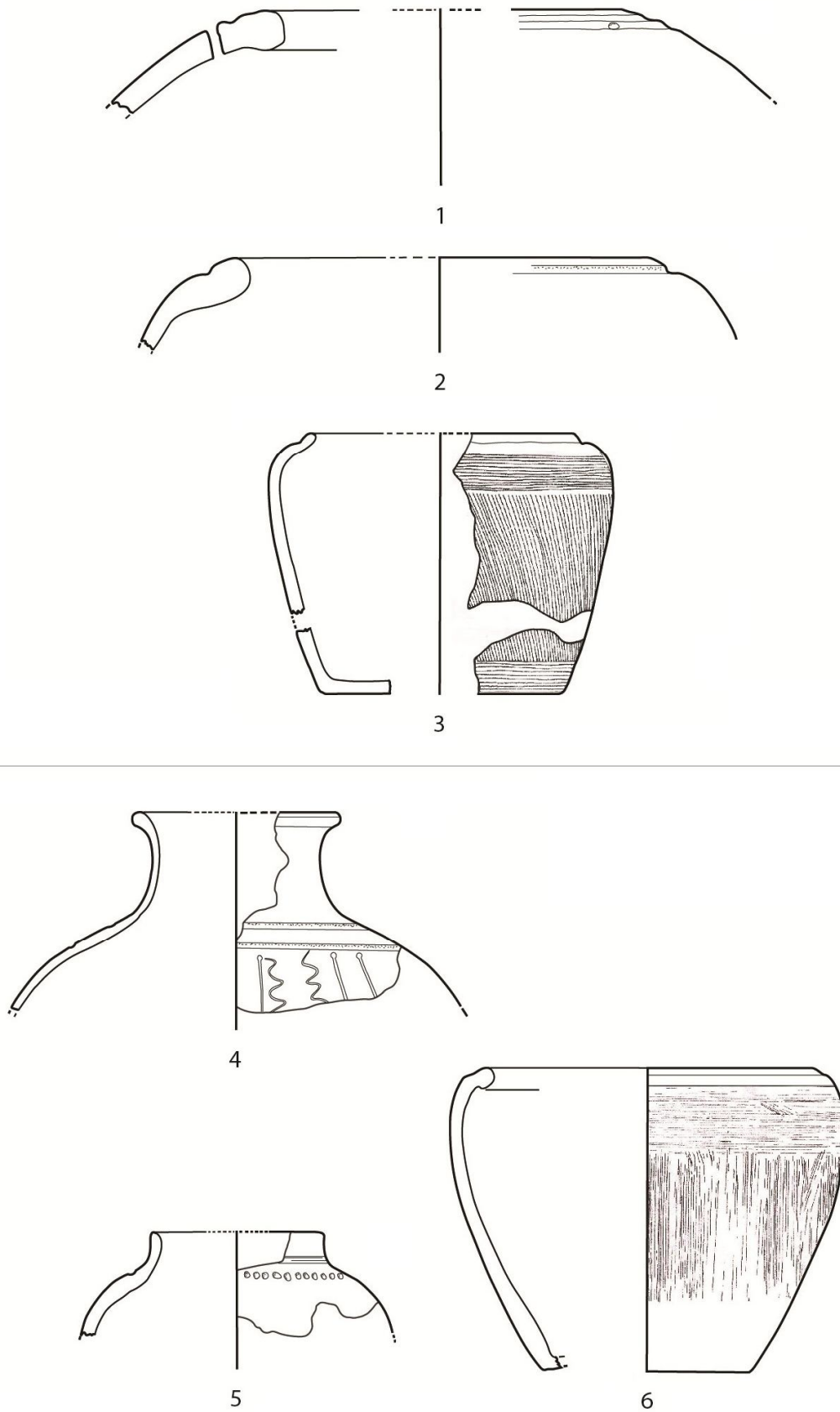


Fig. 23 – Liberchies « La Fontaine des Turcs ». 1-3 : US 2a ; 4-6 : US 2b
(d'après Claes & Milliau 1964, fig. 10, DAO Th. Jacquemin ; éch. 1/3)

À côté de ces trois récipients figurent « des tessons de vases à pâte fine, grisâtre, noirâtre ou brunâtre, probablement faits au tour ; les uns ont été lissés extérieurement, d'autres portent des décors consistant en traits rectilignes ou ondulés, en zigzags, en arêtes de poisson ou en bandes horizontales comprenant des lignes de pointillés obliques (avec un renvoi à Déchelette, IV, p. 991) » (Claes & Milliaux 1964, p. 30).

Un dernier élément, un bord d'urne-tonnelet en céramique belge à enduit rouge (probablement inv. 59116 = Gustin 1987, p. 112, n° 3), d'un type connu à Braives au GR1 (Brulet (dir.) 1983, fig. 53, n° 14), est apparemment intrusif^[20].

b L'unité stratigraphique 2b

« Cette couche, qui semble être contemporaine de celle que nous avons rencontrée dans les tranchées Ib et G (...) nous a livré, en plus d'un profil de vase ovoïde à bord rentrant (inv. 60101 = Demoulin 1987, fig. 61, n° 11, notre fig. 23, 6), les deux types mentionnés ci-après : type 4 : une bouteille à panse globulaire, en pâte grise à noyau de teinte variant du gris clair au brun. Le décor consiste en deux traits concentriques sous le col et en lignes droites alternant avec des lignes ondulées, tracées sur le haut de la panse (notre fig. 23, 4). Type 5 : un vase avec bord légèrement courbé vers l'extérieur dont l'épaule est ornée d'un décor fait au poinçon (Moulin 1987, p. 160, n° 3 et fig. 61 ; notre fig. 23, 5) » (Claes & Milliaux 1964, p. 31).

Cette bouteille du type 5, curieusement classée comme « casserole à bord concave » en 1987, apparaît au Titelberg dans la « Grube K/17 », datée de LT D2a (Metzler 1995, p. 684, Abb. 312, n° 3). Elle s'y trouve en association avec des casseroles à bords rentrants et décor peigné, des formes attestées à Liberchies aussi bien dans l'US 2a qu'au « Quartier de Tarte ».

Les fouilles du secteur du petit *fanum* situé à une cinquantaine de mètres de la source ont livré 35 monnaies gauloises (non compris 8 *semisses* de *Germanus Indutilli L.*, désormais considérés comme des émissions provinciales romaines) (Severs 2011A, p. 9-11). Les potins « au rameau » sont au nombre de 14, soit 40% de l'ensemble. Il s'agit d'une valeur considérable, de loin la plus élevée de tous les sites nerviens (voir *infra*, fig. 41). Si l'on prend en compte le Sch. 191, coulé par les Rèmes au cours de LT D1a, le monnayage de potin *in genere* vaut 42,9% dans le secteur du *fanum*. Seul le site d'Asse (Brabant flamand, B) arrive à un tel niveau, avec 40,7% de potins (huit Sch. 190, cl. IV et trois divers/27). Tous les autres sites affichent 20% ou moins. Cet indice est incompatible avec une date postérieure à LT D2ab, ce que confirme la présence, au même endroit, de deux rares divisionnaires « aux segments de cercle » à la légende VIROS de la classe I, un type évoqué ci-dessus (Severs 2011A, p. 90, n°s 2 et 3).

Dans le même secteur du *fanum*, l'empierrement I4 66 a livré un bord de *dolium* du type I muni d'un élément de préhension perforé (Brulet, Dewert & Vilvorder 2008, p. 307 et fig. 119, n° 1). Ce tesson est associé à deux monnaies gauloises, un « rameau A » et un bronze nervien de VIROS (Severs 2011, n°s 7 et 21) mais il s'agit d'un ensemble mis en place à l'époque impériale même si le remblai dont il provient paraît homogène.

^[20] Ceci explique sans doute qu'il n'a pas été illustré par Claes & Milliaux, 1964. Il est vrai que la photo de la fouille en cours (*ibid.*, fig. 6), montre les mélanges possibles, alors même que les deux archéologues signalent l'absence de limite bien nette entre leurs niveaux 2 et 3.

3.2.3.5.3 *Liberchies : conclusions*

L'examen de la coupe stratigraphique relevée au « Quartier de Tarte » (fig. 20) montre l'ampleur des travaux de terrassement entrepris au cours de la période III de Liberchies (15 av.-98/100 apr. J.-C.), dont le phasage précis reste à faire puisqu'il s'agit d'une succession de sols non reconnaissables visuellement lors de la fouille. Dans ce secteur du « Quartier de Tarte », les niveaux I et II ne sont conservés que sous forme de lambeaux de quelques m² tout au plus. Dès lors, la présence de quelques potins « au rameau » erratiques, récoltés avec du matériel néolithique dans la couche III postérieure à 15 av. J.-C. n'y a aucune valeur chronologique contraignante. L'existence d'une couche homogène, apparemment attribuable à LT D2ab voire LT D2a mais largement perturbée lors des aménagements d'époque impériale comme le prouve le relevé stratigraphique (fig. 20), nous semble expliquer la présence, dans cette zone limitée à deux ou trois ha, d'un monnayage de potin fort abondant mêlé à un nombre non négligeable de monnaies d'or gauloises, statères et divisionnaires.

Dans le secteur de la source (« Fontaine des Turcs »), une stratigraphie semblable a été observée : sur l'argile en place, P. Claes a reconnu un niveau remarquablement riche en ossements associés à de la céramique datable de LT D2a, voire D1b. Il n'est sans doute pas inutile de mentionner ici la possibilité de résidus de banquets, un phénomène de plus en plus largement attesté dans le monde celtique. Cette présence expliquerait la découverte, dans un rayon d'une centaine de mètres, de deux huitièmes de statères nerviens « aux segments de cercle », d'un statère éburon en bronze (fourré ?) et de plusieurs dizaines de potins « au rameau A ». À 200 m environ, dans le secteur des forges et de la tannerie antiques fut récolté, hors contexte il est vrai, au pied d'un mur romain, un statère nervien à l'épsilon Sch. 29, cl. III. Nous pouvons encore y ajouter un petit bronze siculo-punique de la première moitié du III^e s. av. J.-C., découvert lors de prospections de surface à quelques dizaines de mètres de la source (Bar 1991, p. 79, n° 41.02). La date d'arrivée en Gaule du nord de telles monnaies est souvent placée sous l'Empire, mais il existe quelques contextes indubitablement antérieurs à la Conquête (Martin 2013).

3.2.3.6 *Matagne-la-Petite (Namur, BE)*

Les fouilles menées à Matagne-la-Petite « Plaine de Bieure » par G. De Boe en 1977-79 pour le compte du Service National des Fouilles de Belgique ont permis le dégagement partiel d'un *fanum* double de plan classique (De Boe 1982 ; Brulet (dir.) 2008, p. 521-523, n° 177).

Une première occupation, antérieure à la monumentalisation du site sous le règne d'Hadrien ou peu après, a été mise en évidence dans une zone limitée dans l'espace étant donné les travaux de terrassement exécutés en vue de niveler l'esplanade autour des temples au moment de leur construction. Sous la *cella* du grand temple et dans la moitié sud-est du péribole subsistent les vestiges des fondations en pierre d'un bâtiment large de 6,55 m dont la partie nord-ouest a complètement disparu.

Trois niveaux de sols en terre battue correspondent aux réfections de ce premier sanctuaire. Le plus ancien a livré quelques fragments de céramique de « facture indigène » dont un bord de récipient monté à la main, du type « pot ovoïde à bord rentrant et lèvre simple » POBR1 de la typologie récente de N. Venant (Venant 2011 = Doyen 1992, p. 68, type IIBa2) (fig. 25B, n° 8). Une bande de quatre rouelles en plomb, d'un type classique dans la région, et une rouelle en bronze (De Boe 1982, fig. 4, nos 41-42) y étaient associées.

Ce premier sol, ainsi que les deux suivants du reste, portent des traces d'incendie. Le sol le plus récent a livré un *dupondius* de Domitien frappé en 86 apr. J.-C. (tabl. fig. 24, n° 27).

a La couche de remblai extérieur

À l'extérieur de ce petit édifice, trois fois réédifié sur le même plan, s'étendait une « couche de terre limoneuse brune et uniforme, qui constitue l'ancien sol de l'époque » (De Boe 1982, p. 9). L'épaisseur de ce niveau, portant le n° 5 dans la nomenclature du fouilleur, peut difficilement passer pour un sol. Il semble plutôt s'agir d'un remblai mis en place au milieu du II^e siècle lors de l'édification du *fanum* puisque les tranchées de fondation le traversent de part en part. Il contenait un matériel hétéroclite, couvrant environ deux siècles et correspondant, de toute évidence, au nettoyage des différentes phases d'activité du lieu de culte primitif. L'unique forme céramique attestée sur le sol n° 1 de l'édicule primitif, correspond effectivement à la fin de sa période d'utilisation et pas à sa date de mise en place, événement qui peut être antérieur de plusieurs décennies.

En plus du matériel correspondant à la phase initiale, sont venus s'ajouter des résidus témoignant de l'activité des deux phases ultérieures de la *cella* primitive, chacune marquée par une réfection du sol. Le manque de stratification à l'extérieur de la *cella*, dans l'hypothèse d'une série de sols non reconnaissables à la fouille, est mis en évidence par l'absence de toute trace d'incendie correspondant aux trois destructions du premier édifice.

b Le matériel associé

Les monnaies récoltées éparses dans ce remblai hétérogène d'époque antonine sont particulièrement abondantes et couvrent, comme déjà dit, une très longue période (tabl. fig. 24).

N°	Dénom.	Type	Atelier	Date	Réf.
1	Ae	AVAVCIA	?	40/30-20 av. J.-C.	Scheers 217, cl. I.
2-10	Potins	Rameau A	?	?	Scheers 190, cl. IV.
11	½ as	République	?	175-91 av. J.-C.	?
12	Denier	Marc-Antoine	Itin.	32/31 av. J.-C.	Craw. 544/30-34
13-15	½ Dup.	Octave & César	Vienne	36 av. J.-C.	RPC 517
16	As	Auguste	Rome	7 av. J.-C.	RIC 431 ; cm IMP.A/C
17	As	Auguste	Rome	7 av. J.-C.	RIC 431
18	As	Auguste	Rome	7 av. J.-C.	RIC 432 ; cm CA(ES)AR
19	As	Auguste	Rome	6 av. J.-C.	RIC 441
20-22	As	Auguste	Lyon	7-3 av. J.-C.	RIC 230
23	As	Tibère sous Aug.	Lyon	10-14	?
24	Ae	Imitation	[Lyon]	?	Faux as : 6,20 g
25	As	Caligula	Rome	37-38	RIC 38
26	As	Caligula	Rome	40-41	RIC 54
27	Dup.	Domitien	Rome	86	RIC 484
28	Dup.	Domitien	Rome	86	?
29	Dup.	Domitien	Rome	92-94	?
30	Dup.	Domitien	Rome	85-96	?
31	As	Domitien	Rome	81-95	?
32	As	Trajan	Rome	98-102	?
33	As	Hadrien	Rome	124/5-128	RIC 678c
34	Dup.	Hadrien	Rome	134/5-138	RIC 809
35	Dup.	Hadrien	Rome	134/5-138	RIC 834d
36-37	Fe	?	?	?	2 <i>subferrati</i>

Fig. 24 – Matagne-la-Petite : liste des monnaies issues du remblai

La céramique issue du remblai comprend un mélange de formes diverses. On y retrouve pêle-mêle quatre fragments de Drag. 29 du Sud de la Gaule (Néron-Flaviens), mais également des types plus récents, comme deux tessons de coupe bilobée Drag. 27 du sud ou du centre de la Gaule (Flaviens-Antonins).

Nous relevons cependant des formes indubitablement plus anciennes, par exemple trois jattes carénées à haut col tronconique éversé et mouluré, montées sans l'usage du tour selon G. De Boe (fig. 25A, n^{os} 1-2 et 25B, n^o 7). Un exemplaire est lisse, un second est orné de motifs en arrête de poisson obtenus par lustrage, le dernier porte des impressions faites à l'ongle.

Cette forme de jatte/écuelle apparaît à Acy-Romance où elle constitue le type 6 ; elle y est caractéristique de la phase 4 datée entre 120/110 et 70/60 av. J.-C. (Lambot, Friboulet & Meniel 1994, p. 154, fig. 83). On la rencontre à cette même époque par exemple dans la tombe TT6 de Thugny-Trugny « Le Maillet » (*ibid.*, p. 112, fig. 62) ou dans la t. J2 de Juniville, à LT D1b/D2ab (Stead, Flouest & Rigby 2006, p. 248, fig. 100, n^{os} 4-5).

Elle est également attestée dans plusieurs tombelles de la Forêt des Potées à Sévigny-la-Forêt (départ. des Ardennes, F), à une trentaine de km à peine de Matagne-la-Petite (Mariën 1970, p. 104, fig. 37). Nous avons repris récemment l'étude de cette importante nécropole tumulaire, essentiellement en usage à LT B et C mais comportant quelques sépultures plus tardives (LT D1/D2a).

Les jattes du type de Matagne-la-Petite constituent une des formes les plus fréquentes dans les assemblages LT D1b et D2a de Reims. Elles apparaissent à la rue Carnot (Rollet & Balmelle 1995, pl. 2, n^o 12, 18, etc.), à la rue des Capucins (Balmelle 1995, fosses 505, 525, 729), à la rue Chanzy (Balmelle & Rollet 1997, fosse 230) et dans la banlieue rémoise, à Betheny « les Equiernolles » où certains silos LT C2/D1a en ont livré jusqu'à dix exemplaires (Rollet 2002, silos 296, 703, 177).

Sept exemplaires font partie de l'ensemble exhumé du Trou de l'Ambre à Eprave (Mariën, 1970, p. 54-55, fig. 15 et 16). Ils y constituent les « terrines de type IA et IB ». Cet ensemble est placé à la fin de LT D1a (Mariën 1970, p. 240).

Toutefois, les comparaisons les plus probantes proviennent des sépultures de la nécropole de Péronnes-lez-Binche, où apparaissent six récipients très proches de ceux de Matagne-la-Petite, parfois ornés à l'ébauchoir comme sur notre exemplaire fig. 25A, n^o 1. Les pièces n^{os} 1474, 1482, 1475 et 1479 de Péronnes-lez-Binche sont quasi identiques à nos trois vases ; ce matériel est typologiquement daté de LT D1/D2a mais des doutes subsistent quant aux assemblages (De Laet 1982, p. 695 ; Fourny & Van Assche 1985, p. 12). Le type est particulièrement abondant à LT D1 à Bucy-le-Long (Aisne) (Meunier 2002, p. 84, fig. 6).

Une forme proche, mais munie d'un col nettement éversé, apparaît à Aiseau-Presles dans la catégorie des « céramiques non tournées sombres lissées ». Les nombreuses comparaisons typologiques fournies par l'auteur sont rapportées au LT B2, C et D1, voire de la phase de transition D2ab (Vokaer 2012, p. 110, fig. 6, n^{os} 1-4). Le type existe à Dury (Somme) dans un contexte LT C2 où il constitue le type II (Quérel & Feugère 2000, fig. 96, n^o 4 et fig. 97), mais son usage s'y poursuit à LT D (*Ibid.*, fig. 13, n^o 2). Notons que l'emploi de jattes carénées réalisées au tour réapparaît à date plus tardive (Tuffreau-Libre 1980, fig. 72, n^o 2 : Auguste-Tibère).

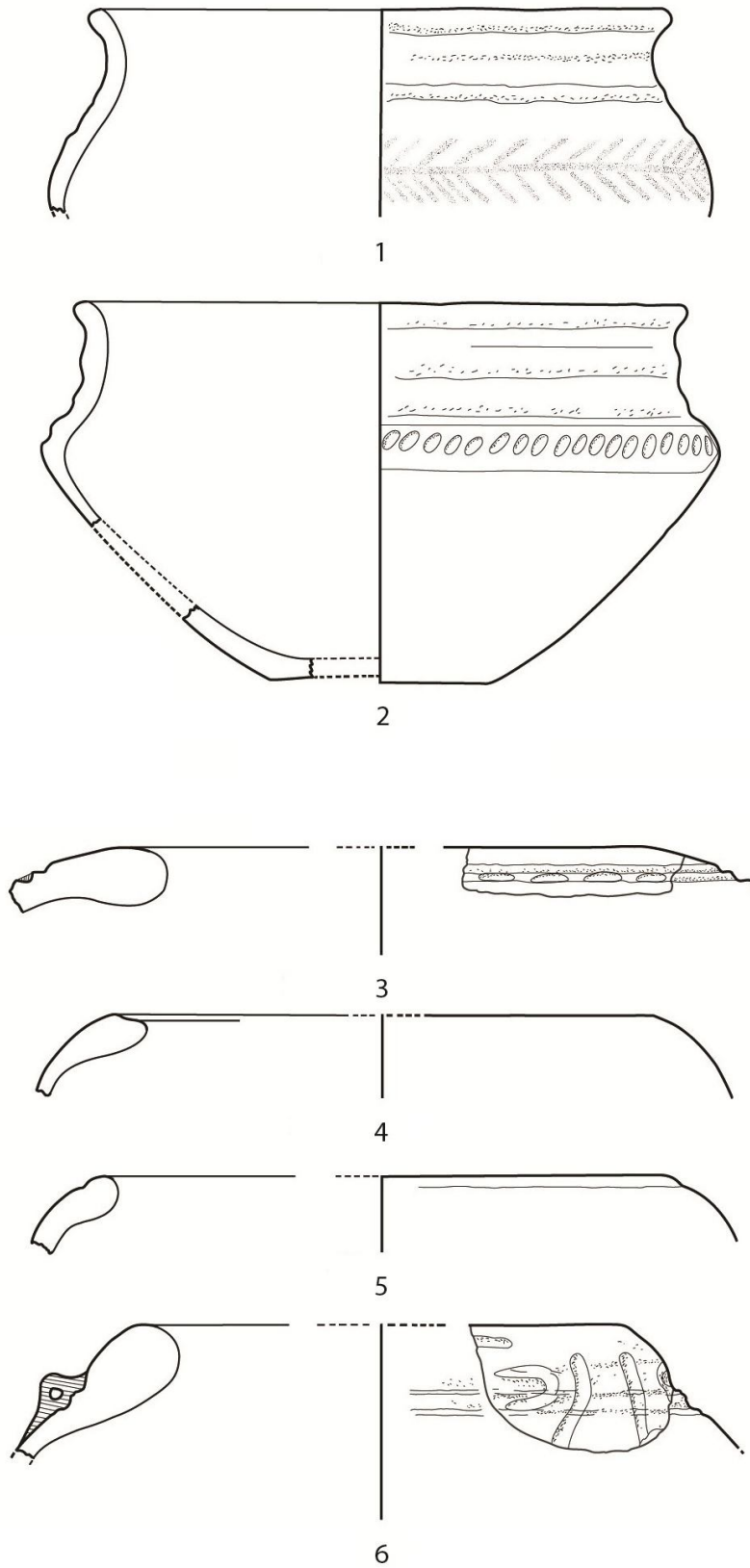


Fig. 25A – La céramique laténienne de Matagne-la-Petite
(d'après De Boe 1982, fig. 4 ; DAO Th. Jacquemin ; éch. 1/3)

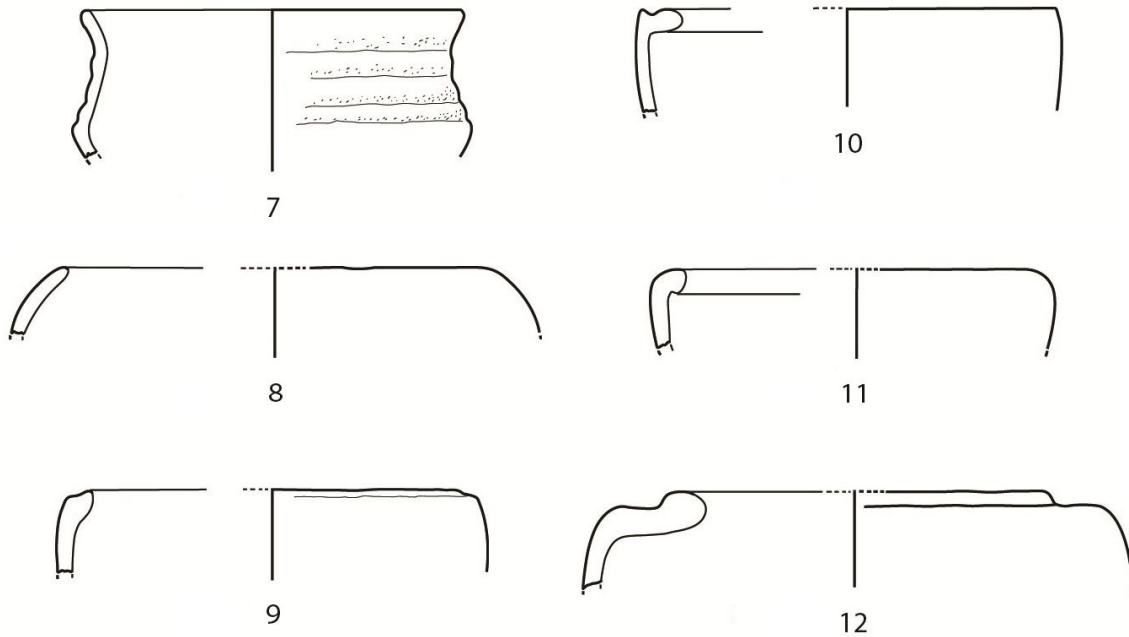


Fig. 25B – La céramique laténienne de Matagne-la-Petite
(d'après De Boe 1982, fig. 4 ; DAO Th. Jacquemin ; éch. 1/3)

Le remblai de Matagne-la-Petite a également livré un certain nombre de grandes jarres à provisions de type *dolia*, montées à la main, dont un fragment orné d'un décor éclaboussé. Nous noterons la présence d'un récipient muni d'une protubérance à perforation horizontale semblable à ceux de Liberchies (De Boe 1982, fig. 4, n° 16, notre fig. 25AB, 6). Pour rester au niveau régional, deux exemplaires du même type figurent également dans le matériel issu de la « Roche Albéric » à Couvin (Robertz 2008, fig. 6, n°s 94-95). Ils sont accompagnés de quatre grandes bouteilles en *terra nigra* ornées de décors incisés (Cattelain 1990, fig. 16, n° 5), ainsi que de quatre *halterner Kochtöpfe* (Robertz 2008, fig. 6). Le mobilier métallique de ce refuge en grotte est représenté par une clef en fer et une fibule de Nauheim (Cattelain 1990, fig. 15, n°s 2 et 4). L'ensemble, très homogène, est daté de LT D2ab (*Ibid.*, p. 22).

Nous avons vu que les grands *dolia* ovoïdes sont présents à Ittre (p. 15, fig. 5), en association avec des potins « au rameaux A », mais également dans le niveau LT D2a ou D2ab de Liberchies (voir *supra*, fig. 21B, n°s 6 et 7). Il figure dans un fossé de Ménil-Annelles (Ardenne, FR), en association avec un petit bronze des Rèmes à la légende KAAAOY Sch. 151 daté LT D1b/ D2ab (Stead, Flouest & Rigby 2006, p. 246, fig. 98). L'usage de ces grands récipients qui semblent apparaître à LT D2ab à Reims, rue Carnot (Rollet & Balmelle 1995, US 225), en association avec les jattes décrites ci-dessus et neuf monnaies^[21], se poursuit certainement au cours des décennies suivantes. Une forme identique figure encore dans le « premier horizon augustéen », défini par F. Hanut et daté des années 30/25-15 av. J.-C. (Hanut 2000, p. 51, fig. 4, n° 12). Un fragment de *dolium* type I à tenon de préhen-

[21] Il s'agit de sept potins et un bronze brûlés (examinés par L.-P. Delestrée et considérés comme non-identifiables), et un bronze d'*Atisios Remos* dont c'est l'apparition la plus ancienne.

sion perforé, découvert à Liberchies (Brulet, Vilvorder & Dewert 2008, p. 305-307, 1 et fig. 119, 1) provient d'un empierrement qui a également livré un potin « au rameau » ainsi qu'un bronze à la légende VIROS dont il a été question précédemment (Severs 2011, p. 56, fig. 8).

Le vase situliforme à épaulement marqué (fig. 25B, n° 12) trouve un excellent parallèle dans le type II de Liberchies (fig. 21A, n° 1 et 23, n° 3) ainsi que dans le matériel céramique issu de la première période de construction du rempart du Titelberg, daté fin LT D1b-début LT D2a (Metzler 1995, Abb. 62, n° 15). D'autres formes présentes à Matagne-la-Petite (fig. 25B, n° 11) figurent dans le même niveau précoce de l'*oppidum* trévire (Metzler 1995, Abb. 62, n° 7).

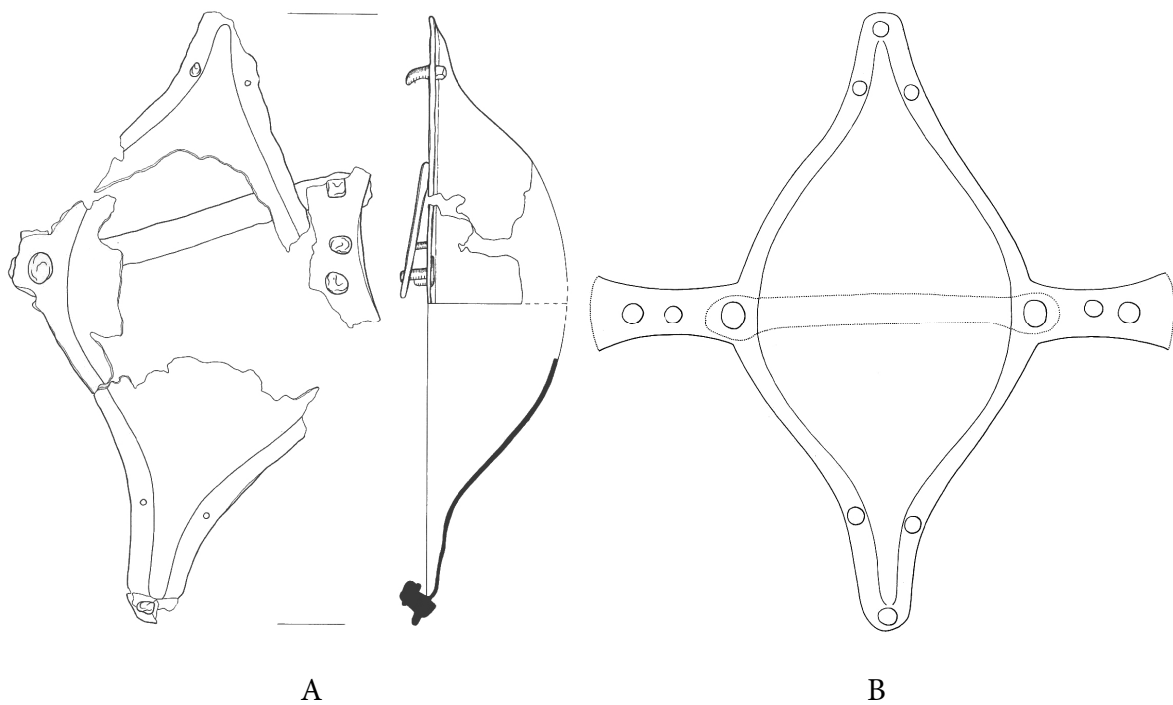


Fig. 26 – *Umbo* de bouclier en fer de Matagne-la-Petite (A) et restitution graphique (B)
(d'après De Boe 1982, fig. 5 ; éch. 1/4)

Le dernier élément chronologiquement important de Matagne-la-Petite est un grand *umbo* de bouclier en fer (De Boe 1982, fig. 5, nos 1-2, notre fig. 26).

Il s'agit d'un exemplaire d'un type particulier, en forme d'amande très étirée dans son grand axe (L. 330 mm). La partie centrale, formant une calotte plus ou moins sphérique, est munie de deux ailettes latérales destinées à assurer une fixation additionnelle puisqu'elles sont munies de deux rivets supplémentaires.

Ce type d'*umbo* apparaît à l'époque républicaine en Espagne, par exemple dans le « camp III » de Reniebla près de Numance, occupé lors des campagnes de 153-151 av. J.-C. (Bockius 1989, p. 271-272). Il figure encore sur l'autel de Domitius Ahenobarbus, conservé au Louvres, daté du début ou du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. M. Feugère nous a signalé l'existence d'un type proche du nôtre dans le matériel inédit provenant des retranchements césariens situés au pied de l'*oppidum* de Gergovie.

Le type en amande, muni d'une nervure centrale (qui manque à l'exemplaire de Matagne-la-Petite), dit « type d'Holubice », apparaît en Italie dès le début de l'Âge du Fer : il figure dans les dépôts funéraires datés de la fin du ^ve s. Il est relativement fréquent dans la Marne (Saint-Remy, Sogny-aux-Moulins, Saint-Etienne-au-Temple, Etrechy), mais sa conception est différente puisque tripartite : deux demi-coquilles surmontées d'une nervure rapportée (Bockius 1989, p. 274).

Apparemment donc, ce type d'*umbo* très allongé, créé en Italie, sera repris par les Celtes de la Tène ancienne. L'armement républicain le remettra en faveur. Son usage se poursuivra, sous une forme simplifiée sans doute, à l'époque augustéenne ou tibéro-claudienne. Le type est par exemple attesté à Oberaden et à Urmitz (Bockius 1989).

Récoltés apparemment épars dans ce niveau s'étalant de LT D2a (?) à l'époque d'Hadrien, figurent neuf potins « au rameau A » repris comme dépôt cultuel potentiel (van Heesch 2005, p. 261, n° 16). On trouvera au tableau fig. 27 les données métrologiques.

N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Masse	2,51	ébréché	4,00	3,61	3,16	3,13	2,67	2,39	2,34
Attaques	2	2	2	2	2	2	1	2	1

Fig. 27 – Métrologie des potins de Matagne-la-Petite
(remblai uniquement)

La moyenne s'établit à 2,98 g. Deux pièces sur neuf montrent deux attaques, soit environ 20%. Le fait que ces neuf monnaies aient été retrouvées éparses et non regroupées sous forme de dépôt pose un problème méthodologique. Sans entrer ici dans les détails et la justification de cette hypothèse fondée entre autres sur la toponymie, qui fera l'objet d'une prochaine monographie ^[22], la vallée du Viroin constitue la frontière septentrionale de la cité des Rèmes. Sur 28 monnaies gauloises isolées, 11 appartiennent effectivement aux Rèmes, 7 à des peuples divers, et 10 seulement sont des potins « au rameau A ». Viennent s'y ajouter d'une part un important trésor de plusieurs centaines de statères rèmes « à l'œil » découvert au ^{xvi}e s. à Saint-Michel (Aisne), commune adjacente à celle de Macquenoise, dans le Hainaut belge (*Isaromagus*), et d'autre part le lot de Matagne-la-Petite, qui se distingue dans la circulation locale puisqu'il totalise à lui seul plus de potins nerviens que l'ensemble régional. L'absence, dans ce dépôt, de tout numéraire rème pourtant dominant, laisse supposer que le lot a été déposé en une seule fois par un « étranger », Nervien ou Atuatuque de passage, voire par un Rème disposant de numéraire exogène. Il constituait peut-être au départ un petit dépôt de dix monnaies, quantitativement semblable à ceux récoltés par ailleurs chez les Nerviens (voir *infra*).

Le niveau de remblai de Matagne-la-Petite contient donc un matériel épars témoignant, en partie du moins, de rites antérieurs à l'édification du premier *fanum*. C'est ce que laisse supposer l'exposition d'un bouclier en bois muni d'un *umbo* en fer d'époque césarienne, même si ce type d'objet de prestige peut avoir survécu plusieurs décennies. En revanche, un lot de trois jattes, dont une archéologiquement complète, et plusieurs récipients dont un vase situliforme et une grande coupe à bord épaissi nous situent à LT D2a, voire à la fin de LT D1b. D'autres récipients en terre cuite peuvent appartenir à la même période. Dès

[22] Il s'agit d'un volume de la série « Archéologie Urbaine à Reims » consacré aux Rèmes, en cours de rédaction.

lors, attribuer les neuf potins « au rameau A » du site à un « contexte romain » n'est pas méthodologiquement défendable. Le fait que le lot peut avoir constitué, à l'origine, une seule offrande nous reporte à un rituel attesté à quatre reprises dans des contextes systématiquement antérieurs ou contemporains de LT D2ab. Nous pensons dès lors proposer pour le lot de Matagne-la-Petite une date semblable à celle de Pommerœul, à savoir LT D2a, voire D1b.

3.2.3.7 Reims « rue Carnot » (Marne, FR)

Les fouilles récentes de Reims et de sa banlieue ont livré un nombre considérable de monnaies gauloises. Aux 269 exemplaires mentionnés en 2010 se sont ajoutées 63 pièces nouvelles portant l'ensemble à 332. Ils s'additionnent aux 556 exemplaires (minimum) issus de recherches anciennes (Doyen 2010B, p. 64-65). Parmi cet ensemble, nous relevons quatre potins « au rameau A » dont plusieurs méritent notre attention.

Les fouilles de la rue Carnot menées par Ph. Rollet et A. Balmelle en 1995 ont révélé un certain nombre de fosses parfois très riches en céramique (Rollet & Balmelle 1995). L'une d'elle, l'us 405, a livré trois monnaies dont un potin « au rameau A ».

La fosse 405 mesure 4 × 2,80 m, pour une profondeur de 1,70 m. Elle a livré 1.767 tessons représentant un NMI de 131 vases, et 4 jetons en terre cuite. Ces éléments sont très fragmentés ; ils proviennent de différentes unités de remplissage, composées de sédiments argileux semblables à ceux observés dans les structures recueillant des eaux (fossés, caniveaux). Les remontages entre certains tessons prouvent que la mise en place de ces différentes couches s'est effectuée au même moment. Les monnaies sont au nombre de trois, à savoir un potin rème Sch. 191, un « rameau A » et un potin non identifiable (Rollet & Balmelle 1995, p. 18-19).

En 1995, la céramique avait été datée au plus tôt des années 40/30 av. J.-C., et au plus tard vers 20/10 av. J.-C. (*ibid.*, p. 83). Elle semble comprendre toutefois un certain nombre de formes résiduelles plus anciennes, par exemple des écuelles et des jattes en céramique montée à la main (*ibid.*, pl. 17, n^{os} 286-287) ainsi que des bouteilles réalisées au tour, à décor lustré (*ibid.*, pl. 20, n^{os} 324-329). Il n'est donc pas du tout assuré que les potins fassent partie de l'ensemble tardo-républicain/augustéen précoce. En effet, la fosse 405 a partiellement détruit l'us 504, forcément antérieure ; il s'agit d'une sorte de puits quadrangulaire, profond de 1,80 m, qui contenait encore 23 vases non tournés et 25 montés au tour. S'y ajoute de la céramique claire, dont un gobelet, un bol en *terra rubra* et un autre en céramique peinte (*ibid.*, p. 18). Elle contenait surtout, dans son comblement le plus récent, un bronze d'ATISIOS REMOS Sch. 147 et un fragment de lingotière en terre cuite (*ibid.*, p. 18), objet que nous avons mis en relation avec la production de ce type monétaire. Le mobilier a été globalement daté des années 80/70 à 40/30 mais une date de comblement un peu plus haute (vers 60/50 av. J.-C.) est parfaitement envisageable. En effet, la position chronologique de la monnaie d'Atisios demeure fort hypothétique mais elle semble déjà en circulation peu après 60 av. J.-C. (voir § 3.2.1.1).

Dès lors, les trois potins issus de la fosse 405 peuvent provenir des remblais plus anciens, attribuables à LT D1b/D2a. Du reste, la présence d'un groupe homogène de trois monnaies coulées dans un remplissage tardif, postérieur à 40 av. J.-C., serait une première à Reims puisque les niveaux de cette époque contiennent essentiellement des bronzes frappés d'ATISIOS REMOS et ceux, plus fréquents encore, du type REMO/REMO.

3.2.4 Les « contextes LT D2b » (ou supposés tels)

3.2.4.1 Cuesmes/Mons « Le Mont Héribus » (Hainaut, BE)

La nécropole du « Mont-Héribus » (autrefois orthographié Éribus) – numérotée II afin de ne pas la confondre avec celle de La Tène ancienne toute proche – se situe sur l'ancienne commune de Cuesmes, désormais intégrée à la ville de Mons (Hainaut, BE). Elle fut fouillée en 1894 mais son étude est plus récente d'un demi-siècle (Mariën 1961, p. 189). En l'absence d'un rapport de fouilles détaillé, il est impossible de reconstituer les connexions précises entre les deux monnaies gauloises récoltées et les vases en céramique.

a La céramique

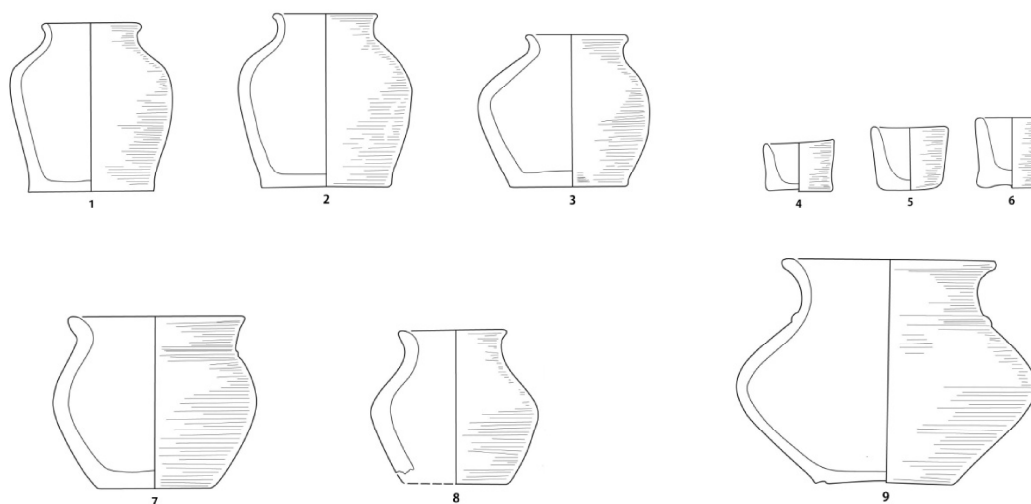


Fig. 28 – La céramique de la nécropole du « Mont Héribus II »
(d'après Mariën 1961, fig. 72, DAO Th. Jacquemin ; éch. 1/3)

La fouille a livré des bouteilles miniatures et un certain nombre de petits godets, en céramique modelée (fig. 28). S'y ajoute une unique petite jatte réalisée ou finie au tour lent, apparemment en proto *terra nigra* (Mariën 1961, p. 188, fig. 36 et 72). L'ensemble est morphologiquement très proche de celui d'Aiseau-Presles, situé à une quarantaine de km (§ 3.2.1.3).

b Les monnaies



Fig. 29 – Les monnaies de la nécropole du « Mont Héribus II » A. Bronze nervien à la légende VIROS ; B. potin « au rameau » A (d'après Mariën 1961, fig. 75)

La nécropole du « Mont Héribus » a livré deux monnaies, un potin « au rameau A » relativement pesant (5 g selon Mariën) et un bronze à la légende VIROS Sch. 29a (Mariën 1961, p. 192-193, n^{os} 38-39; van Heesch 1998, p. 239-240 ; Dengis 2010, p. 40, G.75, nos fig. 29A

et B). Ce dernier type, contemporain du statère Sch. 29, cl. IV, se place de ce fait à la fin de la période LT D2ab. Au vu de la céramique, la nécropole du « Mont Héribus II » doit avoir été en activité au cours de LT D2a et D2ab.

Des prospections récentes ont livré plusieurs monnaies qu'il est difficile de mettre en relation topographique stricte avec la nécropole. Il s'agit par exemple d'un divisionnaire nervien « aux segments de cercle » de la classe XVI, attribuable à LT D2a ou D2ab (Doyen 1987, p. 325 : cet ex. cité)^[23].

Le secteur reste toutefois fréquenté à date plus tardive. En effet, une autre monnaie gauloise a été récoltée sur le flan nord du mont (Leblois 2002). Il s'agit d'un bronze des Carnutes à la légende PIXTILOS du type DT 2466. Cette monnaie est traditionnellement datée des années 40/30 av. J.-C. et paraît donc légèrement plus récente que la nécropole. C'est également le cas d'un bronze AVAVCIA anépigraphé Sch. 217 cl. 2, découvert dans un niveau de colluvions « du 1^{er} s. av. J.-C. » repéré à 250 m de deux autres monnaies (Leblois 2002). D'autres parties de la colline sont encore fréquentées à l'époque romaine (Mariën 1961, p. 65-66). Dès lors, le « contexte » du « Mont Héribus » est en soi peu probant même si une occupation à LT D2a et D2ab semble bien assurée.

3.2.4.2 Eu, sanctuaire du « Bois l'Abbé » (Seine-Maritime, FR)

Les fouilles « modernes » du sanctuaire gallo-romain du « Bois l'Abbé » à Eu (Seine-Maritime, FR) se sont développées de 1965 à 1978 (Mangard 2008, p. 12-13). Un abondant numéraire a été récolté à cette occasion ; il totalise 970 monnaies gauloises et 306 romaines. Les espèces celtiques ont fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue en 1974 et publiée deux ans plus tard (Delestrée 1984). Divers suppléments ont été édités par la suite (Delestrée 1976, 1996). Une version remise à jour figure dans la synthèse la plus récente (Mangard 2008, p. 209-233).

La première phase de fréquentation du site est marquée par une couche « de terre noire épaisse de 30 à 40 cm, souvent atteinte et remaniée par les terrassements postérieurs » (Mangard 2008, p. 15). Son homogénéité est donc de prime abord suspecte. Elle a été divisée en quatre horizons différents qui ne se marquent pas dans la stratigraphie mais seulement dans la répartition en profondeur du matériel.

L'horizon 1 de la phase 1a est daté des années 35/30 à 10 av. J.-C. Toutefois, en 1999, L.-P. Delestrée le situait nettement plus tôt (LT D2ab) étant donné la présence d'une quinzaine de « monnaies résiduelles », témoins selon lui d'une circulation « primitive » remontant au début de LT D2 (Delestrée 1999, p. 269 et tabl. VI).

a Les monnaies

La première caractéristique de Bois l'Abbé est l'importance des espèces d'or : 26 statères, 5 quarts de statères et un lingot pesant 9,53 g. M. Mangard (2008, p. 250) relève la grande fraîcheur de ce monnayage qui occupe 3,2% de l'ensemble (31/970).

L'horizon 1 a livré un nombre important de monnaies, dont un « rameau A », mais certains décomptes sont confus, par exemple en ce qui concerne l'argent, qu'il soit gaulois ou romain. Apparemment, nous aurions dans ce premier niveau les types réunis au tableau 30.

^[23] La pièce en question est erronément décrite comme portant au revers un cheval à dr. : l'animal est effectivement tourné à g. et correspond dès lors à une classe XVI classique. Elle figure dans la *Vente Elsen* 5, 22/IV/1986, n° 22 : 1,18 g).

Dénominations	Types	Nombre	Total	%
A' statères	unifaces « <i>Ambiani</i> »	7 isolés + 3 en dépôts	10	
A' statère	« gallo-belge »	1 isolé	1	5,7
A' quarts de statères	1 « à l'astre », 1 « au bateau »	2 isolés	2	
Æ gaulois	types divers	36 isolés + 29 en 4 dépôts	68	
Æ romains	types divers	48	48	51,1
Potins	1 Sch. 191, 1 Sch. 190 cl. IV	3 isolés	3	1,3
Æ	Types divers	95 isolés	95	41,8
TOTAL			227	

Fig. 30 – Eu « Bois l'Abbé » : monnaies provenant de l'horizon 1 de la phase 1a

L'horizon 2 ne comprend plus que quatre statères unifaces et un quart au bateau pour 172 monnaies d'argent et 108 de bronze mais seulement 9 romaines (5/294 soit 1,7%). L'horizon 3 compte encore un statère isolé et trois groupés, ainsi qu'un dernier quart « au bateau » parmi 29 monnaies d'argent, 159 bronzes et 31 romaines (5/206 soit 2,4%). Y figure également un second potin « au rameau A », en position clairement secondaire.

b Le matériel associé

Comme le note l'auteur du rapport à propos de la céramique de l'horizon 1, « l'ensemble renvoie à un répertoire de formes qui remontent à la Tène finale, voire à la fin de La Tène moyenne [...] mais qui perdure sous les Julio-claudiens » (Mangard 2008, p. 44). Pourtant, il relève que la céramique modelée forme la quasi-totalité du mobilier céramique des horizons 1 et 2, et qu'elle constitue parfois le seul matériel accompagnant des monnaies gauloises ou les restes animaux. Les horizons ultérieurs ont livré de la *terra nigra*, de la *terra rubra* ainsi que de la proto *terra nigra* (Mangard 2008, p. 53-57). La sigillée, la céramique gallo-belge et les pâtes claires sont dès lors totalement absentes des horizons 1 et 2.

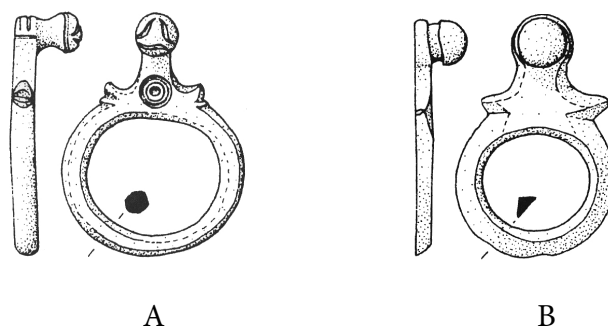


Fig. 31 – Eu « Bois l'Abbé », horizon 1, période 1a : anneaux de suspensions d'épées, en bronze (d'après Mangard 2008, p. 68, fig. 50 ; éch. 1/1)

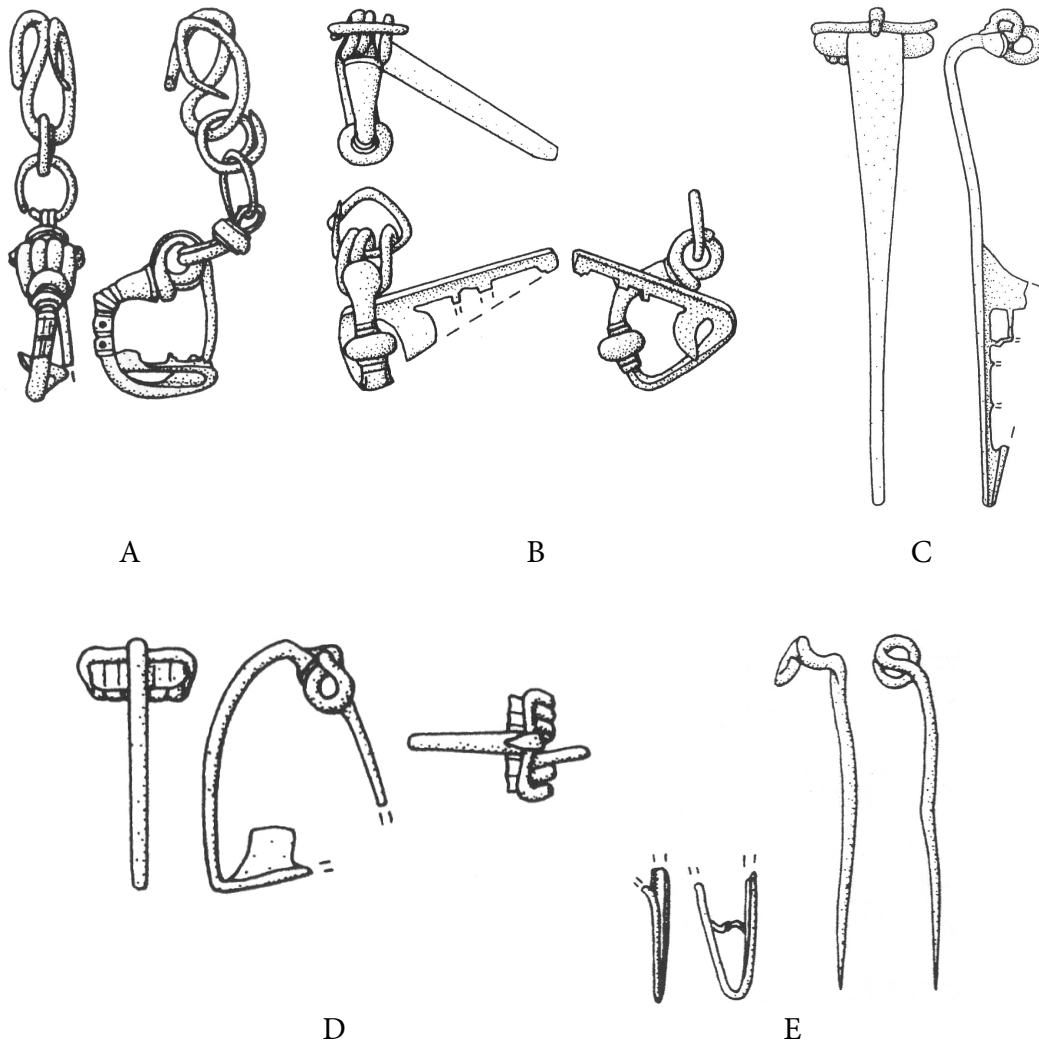


Fig. 32 - Eu « Bois l'Abbé » : les fibules de l'horizon 1, période 1a (1-4 : bronze ; 5 : or)
(d'après Mangard 2008 ; éch. 1/1)

L'horizon 1 a également fourni quatre fibules (fig. 32), à savoir deux « Knotenfibeln » à ailettes naissantes, du type Feugère 8a, ainsi que deux exemplaires de la forme 14a à plaquettes latérales et griffe de fixation, type dont il a été question précédemment (§ 3.2.1.4). Viennent s'y ajouter deux fragments d'une exceptionnelle fibule en or, à porte-ardillon ajouré (fig. 32, E).

Ces fibules étaient accompagnées de deux anneaux de suspension d'épées du type 4^E2 (Lavendhomme & Guichard 1997 ; Brunaux & Lambot 1987, p. 129, ligne inf. ; notre fig. 31), attestés dans le Midi méditerranéen dès les alentours de 100 av. J.-C. et encore présents à Alésia. Un exemplaire de Nanteuil-sur-Aisne (Aisne) est daté de LT D1. La chronologie de G. Bataille situe désormais ce modèle qu'il nomme 4^E2 dans un intervalle très large, allant de la fin de LT C2 à l'époque d'Auguste (Bataille 2001).

À côté du potin « au rameau A », nous relèverons la présence dans le même niveau d'un potin des Séquanes LT 5368 et d'un autre des Rèmes, tous deux datés de LT D1a.

L'abondance de l'or pose un problème quant à la date proposée par Mangard pour le début de l'horizon 1, à savoir 35/30 av. J.-C. Le mobilier associé, céramiques et fibules, semblent montrer que le début de l'horizon 1 commence plutôt vers 50 av. J.-C., pour

s'achever peu après 29 av. J.-C. puisque la monnaie romaine la plus récente d'un petit dépôt de 14 pièces d'argent émises entre 111 et 29 av. J.-C. est un denier d'Octave du type RIC 250b (Mangard 2008, p. 65). La présence d'un as d'Auguste frappé à Lyon en 12 ou 7/3 av. J.-C. pose problème dans un ensemble homogène très abondant ; sans doute faut-il l'exclure étant donné l'importance des remaniements ultérieurs soulignés par M. Mangard et considérer que l'horizon 1 se met en place aux alentours de 60/50 pour s'achever à une date de peu postérieure à 29 av. J.-C.

Dès lors, le potin « au rameau A » issu de cet horizon 1 peut aussi bien avoir été perdu vers 60/50 av. J.-C. que dans les années 40/30. En tout état de cause, une datation exclusivement post-césarienne ne peut en aucun cas être avancée.

3.2.4.3 *Le Martberg bei Pommern (Rhénanie-Palatinat, DE)*

Le Martberg est un plateau fortifié de 55 ha environ, dominant le cours de la Moselle. Connu et fouillé dès le XIX^e s., le sanctuaire laténien et romain, situé au centre de l'*oppidum*, a fait l'objet de recherches systématiques de 1994 à 2002 ; elles ont justifié l'édition d'une importante monographie collective en 2008 (Nickel, Thoma & Wigg-Wolf 2008).

Un potin « au rameau A » apparaît dans la phase 3b de l'enclos « *Zaungräbchen* » (structure 05/07/07), datée des années 60-30 av. J.-C. Cette phase 3b, notons-le, n'a livré que très peu d'éléments de datation, par exemple une fibule présentée comme LT D2b (Nickel, Thoma & Wigg-Wolf 2008, p. 288, fig. 183, n° 1). La céramique est rare ; elle comprend des fragments d'un récipient en *terra nigra* et quelques tessons appartenant à des formes aussi bien tournées que modelées. Deux monnaies en sont issues : le « rameau A » cité plus haut et un potin Sch. 200. Ce type trévière « aux animaux affrontés » est classé par les auteurs dans la *Prägephase* 3, datée de LT D2a (*ibid.*, p. 20).

La phase 3a, en revanche, est nettement mieux documentée. Elle regroupe trois fibules dont deux sont antérieures à la LT D1 et la dernière, fragmentaire, est présentée comme LT D2b et serait donc nettement plus récente. On relève un *umbo* de bouclier, d'un type déjà attesté à Alésia mais dont l'usage se poursuit jusqu'à la fin des Julio-claudiens (Nickel, Thoma & Wigg-Wolf 2008, p. 282). La céramique comprend un ensemble de formes laténiennes mais également un récipient en *terra rubra* présenté comme imitant une forme en sigillée. En revanche, les trois monnaies associées à cette phase sont clairement anciennes : on relève en effet deux potins trévières Sch. 200, du même type que celui cité ci-dessus, et un « quinaire » d'argent du type de la Moselle, classe II « au personnage assis » Sch. 55. Ce type apparaît au plus tôt de la fin du II^e s. (Wigg-Wolf 2005, p. 305 ; Doyen 2010A, p. 93) mais il est particulièrement abondant à la fin de LT D1b et au cours de LTD2a (Loscheider 1998, p. 92-93 ; Nick 2006, p. 71-72).

Même si le matériel récolté en même temps, à savoir deux fibules et un vase en *terra rubra*, pointe pour une présence à LT D2b, les quatre monnaies associées au potin « au rameau A » sont toutes antérieures à LT D2ab. Dès lors il est vraisemblable, mais pas totalement assuré, que le potin nervien qui leur est joint appartient lui aussi au même horizon chronologique LT D2a.

Un second exemplaire du potin « au rameau A » figure dans un contexte gallo-romain d'époque flavienne (temple M, sect. M3, structure 01/15/02), où il constitue clairement une intrusion.

3.2.4.4 Ribemont-sur-Ancre (Somme, FR)

Les fouilles de Ribemont-sur-Ancre ont livré 145 monnaies gauloises issues de contextes divers mais dont aucun ne semble antérieur à la transition LT D2ab (Delestrée 1999) ^[24]. Les potins sont seulement au nombre de six, dont trois « rameau A », un potin rème Sch. 191 et deux potins non localisés du *Belgium* (Sch. 198 ; DT 530-531). Avec 4,14% de l'ensemble, les potins sont clairement résiduels dans un ensemble globalement dominé par les bronzes des *Ambiani*, avec cependant une bonne représentation du monnayage lamellaire en argent (19 ex.) et deux quinaires plus anciens (un COMA, un TOGIRIX). La date relativement tardive est clairement démontrée par la présence de deux bronzes nerviens, l'un de VERCIO, l'autre de VARTICEO, qui se situent l'un à LT D2ab, l'autre à LT D2b/GR1.

Un seul « rameau A » provient d'un niveau bien défini, l'us 03.840. Celui-ci a livré dix monnaies, dont un flan non frappé et un bronze non identifiable. Les autres pièces sont cinq bronzes des *Ambiani* dont la chronologie n'a pas encore fait l'objet de recherches précises :

Type	Variété	Nbre
Cheval/cheval	2c	3
Tête humaine/cheval	2d	1
Sanglier/cheval	2 ^e	1

Fig. 33 – Ribemont-sur-Ancre : monnaies ambiennes de l'us 03.840

Viennent s'y ajouter un petit bronze Rème du type Sch. 151, que l'on sait remonter à LT D1b/D2ab ainsi que deux bronzes atrébates (ANDOBRV CARMANO et CAITIO/MANDV). La datation de ces deux dernières séries est actuellement impossible faute de donnée archéologique précise et l'attribution aux années 45-25 av. J.-C. du type CAITIO/MANDV est purement hypothétique selon l'aveu même des auteurs qui se sont récemment attachés à leur étude (Gricourt & Jacques 2009, p. 134). Dès lors, la datation à LT D2b suggérée pour l'us 03.840 paraît devoir être remontée de quelques années et placée au plus tard à LT D2ab.

3.2.4.5 Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais, FR)

Les fouilles d'un petit fortin républicain (70 × 66 m) à Saint-Laurent-Blangy « Actiparc », dans la banlieue d'Arras, ont livré en 2002 un numéraire peu abondant mais du plus haut intérêt (Jacques & Prilaux 2003). Cette structure, et d'autres contemporaines enserrant plusieurs dizaines de petits greniers, était pourvue d'une levée de terre palissadée de cinq mètres de large précédée d'un fossé ininterrompu de 2,70 à 3 m de profondeur pour une ouverture de 5 à 6 m. La redoute a connu deux phases d'utilisation, la plus ancienne ne dépassant pas le règne d'Auguste, la récente étant datée de Domitien-Antonin le Pieux (*Chronique Numismatique XXI*, p. 179-182).

Les monnaies recueillies sont au nombre de neuf, huit gauloises et un demi-bronze républicain (Gricourt 2003 ; *Chronique Numismatique XX*, p. 189-191 ; *ibid.* XXI, p. 179-182).

^[24] Le total est en réalité de 150 ex., mais nous avons retiré cinq *semisses* provinciaux augustéens du type GERMANVS INDVTILLI L.

a Les monnaies gauloises et républicaines

Il s'agit tout d'abord de deux monnaies coulées, un « rameau A » Sch. 190, cl. IV et un potin d'origine insulaire attribué aux *Cantii*, traditionnellement daté vers 60-50 av. J.-C. (type Van Arsdell 1989, n° 129.1 = ABC 171). Viennent ensuite quatre bronzes généralement situés dans les années 60 à 35 av. J.-C. mais sans argument contextuel contraignant :

- *Catuslugi, ae* à la légende VIIRICIVS, Sch. 109, cl. 2 = DT 506.
- *Atrebatas, ae* à la légende CAI-TIO/MANDV, Sch. 158 = DT 499.
- *Atrebatas, ae* à la légende ANDOBRV/CARMANOS, Sch. 46, classes 1 et 2, DT 539-540/541 (2 ex.).

La série s'achève par deux divisionnaires « aux segments de cercle ». Si l'un peut difficilement être attribué à une classe précise, le second, assez usé mais parfaitement identifiable, montre au-dessus du cheval au revers une rouelle et, sous le ventre, un arc de cercle, symboles qui permettent de le placer selon toute vraisemblance dans la classe XVI, attribuée aux Nerviens (Doyen 1987, p. 322) ^[25]. Cette série spécifique est très abondante et a fait l'objet d'un inventaire tout récent, avec la création de trois sous-classes (Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, carte fig. 6, p. 6 et annexe 5, p. 46). Plus d'une centaine d'exemplaires sont actuellement répertoriés, dont 85 sont munis d'une origine géographique. Ils se répartissent sur 25 sites nerviens ou relevant de peuples limitrophes, les Éburons, les Atrébates et les Rèmes par exemple. Le site de Fontaine-Valmont, dans le Hainaut belge, en a livré 33 exemplaires (Doyen 2009A ; Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 46, n° 2). La présence de ce type dans la région d'Arras n'est donc guère étonnante.

La monnaie la plus récente issue de la fouille du fortin est un *dupondius* coupé en deux, émis par Octave à Vienne vers 36 av. J.-C. (RPC 517). La pièce est décrite comme « usée » mais n'est pas illustrée.

b Le matériel associé

Le matériel recueilli dans le fortin est très abondant. Il comprend bien évidemment de l'armement typiquement romain (fer et talon de lance, différents types d'extrémités d'armes de jet), dont un élément de casque (porte cimier en fer) (Jacques & Prilaux 2003, p. 22-23 et 25). La chronologie du site se fonde entre autres sur l'étude des amphores : 1.687 fragments, appartenant à au moins 68 individus différents, y ont été récoltés. La plupart relève du type Dressel 1, mais deux types plus spécifiques ne semblent plus fabriqués après les alentours de 50 av. J.-C. Le début de l'occupation du camp se situe donc juste après la Conquête. Cette date haute est confirmée par l'étude du reste de la céramique constitué à la fois d'un courant « italique » (amphores, céramique campanienne à vernis noir, parois fines, céramiques communes) et d'un courant « hellénistique » (*lopades, olpés, chytra, cacabé*, pâtes claires massaliètes). Cet ensemble remarquablement homogène, daté des années 60 à 40/30 av. J.-C., constitue désormais un des ensembles de référence des contextes militaires tardo-républicains de Gaule septentrionale (Chaidron & Dubois 2004, p. 351-379).

^[25] Une autre interprétation iconographique des deux divisionnaires a été proposée par Gricourt, Jacques & Prilaux 2003, qui veulent y voir un cerf, hypothèse reprise dans Gricourt & Jacques 2009, p. 137, n° 6b et 6c. Toutefois la monnaie d'Actiparc associée au potin est également classée, indépendamment de notre avis, comme classe XVI et attribuée aux Nerviens par Roymans, Creemers & Scheers 2012, p. 46, n° 24.

c Le contexte du potin « au rameau A »

Le potin « au rameau A » a été recueilli dans l'us 2 de la structure E90, au contact avec l'us 3, à une profondeur de -0,50/-0,60 m (*Chronique Numismatique XXI*, p. 181). La monnaie est brûlée et pèse 4,99 g. La même us a livré, à une profondeur un peu moindre (-0,40/-0,50 m) le divisionnaire nervien « aux segments de cercle » de la classe XVI signalé ci-dessus. À un niveau nettement supérieur (-0,20/-0,50 m) fut récolté le demi-bronze républicain, indiquant un remblaiement de la structure excavée vers le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., suite au nettoyage de l'intérieur de l'enceinte (Chaidron & Dubois 2004, p. 352). Nous pouvons donc estimer que sur le site de Saint-Laurent-Blangy, le potin « au rameau » type A circulait en même temps, ou même à une date antérieure étant donné la différence de profondeur, qu'un divisionnaire de statère. Ce dernier, déjà usé, constitue un marqueur de LT D1b/D2a, même si sa production débute à LT D1a. La perte des deux monnaies se situe incontestablement entre 57 et, au plus tard, 40/30 av. J.-C., avec une plus grande probabilité pour l'intervalle 55-50 av. J.-C. Arras se trouvant très largement au-dehors de la zone de production du « rameau A » – une centaine de kilomètres au moins – il faut supposer pour ce potin exogène une date de fabrication antérieure à 60 av. J.-C. puisqu'il est peu vraisemblable que cette monnaie ait figuré parmi les premières à avoir été coulées.

L'autre intérêt du site est de montrer que la présence d'une occupation militaire romaine à date haute ne provoque pas obligatoirement le rejet du numéraire gaulois, comme on l'a parfois avancé, ni encore l'abondance de « quinaires » gaulois des années 80/60 av. J.-C. Une circulation du numéraire « à deux vitesses » (militaires > civils) semble du reste une hypothèse difficile à soutenir.

Nous retiendrons donc pour le potin de Saint-Laurent-Blangy une date de perte entre 57 et 40/30 av. J.-C. C'est, parmi les contextes fiables, sans doute l'exemplaire le plus récent que nous puissions mentionner. Mais rien n'exclut que cette monnaie n'ait pas été abandonnée peu avant 50 av. J.-C.

3.2.4.6 Reims « Médiathèque » (Marne, FR)

Le chantier de la Médiathèque de Reims, mené par A. Balmelle en 2000, a livré 59 monnaies gauloises, dont un potin « au rameau A ». Cette monnaie (01 756) provient du fossé us 1057, attribué à l'état 2B. Celui-ci est globalement daté par la céramique des années 25-1 av. J.-C., une proposition largement influencée par la date traditionnelle des monnaies en vigueur il y a une quinzaine d'années et plus spécifiquement celle des bronzes d'ATISIOS REMOS. Nous avons vu plus haut (§ 3.2.1.1) que ce numéraire circule déjà aux alentours de 60/55 av. J.-C. L'ensemble de l'us 1057 relève apparemment de l'état 2A, voire de l'état 1.

Notons toutefois que ce fossé 1057 a livré les fragments appartenant à trois récipients en céramique seulement, alors que les monnaies sont relativement nombreuses. Elles présentent la caractéristique de ne comprendre aucune espèce romaine. Une date postérieure à 25/20 av. J.-C. est dès lors fort peu vraisemblable pour un ensemble relativement cohérent, puisque les niveaux rémois datant des années 35/30 livrent régulièrement des demi-bronzes républicains, essentiellement des *dupondii* de Lyon/*Copia* et de Vienne. Les espèces gauloises du fossé 1057 sont précisées au tabl. fig. 34.

Sur ce chantier, la phase la plus ancienne, fortement perturbée par les aménagements d'époque impériale, est attribuable à LT D1b/D2a, comme l'atteste la céramique (Balmelle & Sindonino 2004). Une seule monnaie a été récoltée dans une unité stratigraphique appartenant à l'état 1 ; il s'agit d'un petit bronze Sch. 151 à la légende KΑΛΛΟΥ, dont il a été question précédemment. Formant l'essentiel du numéraire de Saint-Thomas, il est donc caractéristique de LT D1b/D2a même si sa circulation peut s'achever au tout début de LT D2b.

Peuple	Dénom.	Type	Réf.	Nbre	OI
Rèmes	Potin	au personnage marchant	Sch. 191	1	OI 791
Rèmes	Ae	KΑΛΛΟΥ	Sch. 151	2	OI 749, 758
Rèmes	Ae	REMO/REMO	Sch. 147	1	OI 750
Rèmes	Ae	ATISIOS REMOS, cl. II	Sch. 147, cl. II	1	OI 790
Rèmes	Ae	ATISIOS REMOS, cl. III	Sch. 147, cl. III	2	OI 748, 792
Rèmes	Ae	ATISIOS REMOS, cl. ?	Sch. 147, cl. ?	1	OI 747
Nerviens	Potin	Rameau A	Sch. 190, cl. IV	1	OI 756
Nerviens	Ae	VERCIO	Sch. 145	1	OI 746
TOTAL				10	

Fig. 34 – Reims : les monnaies du fossé 1057

Dès lors, il est possible que ce potin « au rameau » des fouilles de la Médiathèque fasse partie du numéraire de la phase la plus ancienne du chantier, tout comme le potin Sch. 191, datant incontestablement du début de LT D1a et pourtant issu de la même unité stratigraphique. La date proposée en 1995 pour l'US 1057 doit certainement être revue car l'ensemble monétaire appartient globalement aux années 55/40 av. J.-C.

3.2.4.7 Seclin « Le Luyot » (Nord, FR)

Lors de la fouille d'un habitat rural au lieu-dit « Le Luyot », en 1991, fut découvert dans le « grand fossé FO20 » un potin « au rameau A » (*Chronique Numismatique* XXIV, 2005, p. 218). Il s'agit de la seule monnaie de la structure. Ce fossé appartient à la 2^{ème} phase d'occupation du site, la première étant marquée par un réseau fossoyé entourant un habitat complexe.

Trois monnaies nerviennes proviennent du niveau supérieur du remplissage des structures de la deuxième phase (CAG 59, p. 560) : outre le potin cité ci-dessus, figurent deux bronzes à la légende VERCIO Sch. 145 (St 1018 et 170 - I.120 [1249 ?]).

Le numéraire associé nous place à une date haute dans LT D2b, sans doute avant 50/40 av. J.-C. mais l'existence d'une importante occupation antérieure laisse subsister un doute quant à la date réelle de circulation du potin « au rameau A ».

3.2.4.8 Le Titelberg (Pétange, L) : Siedlungsschichte I

Comme nous l'avons vu précédemment, l'*oppidum* du Titelberg a livré 30 potins « au rameau A » sur un total de 3.824 monnaies gauloises (Reinert 2009, p. 339). Outre un exemplaire venant d'un contexte attribué à la transition LT D1b/D2a, déjà traité (§ 3.2.1.6), deux autres potins nerviens proviennent de niveaux bien datés :

- Dans la couche (a) du fossé bordier de la voirie principale figure un potin « au rameau A » (Weiller 1977, p. 153, n° 105). Ce niveau possède un *terminus ante quem* de 31 av. J.-C., une date obtenue par une analyse dendrochronologique portant sur deux échantillons de poutres situées à l'interface des couches (a) et (b) (Metzler 1995, 1, p. 138). La date retenue pour la formation de cette première strate s'étend sur une dizaine d'années, à savoir la seconde moitié de LT D2b, soit la période 45-35 av. J.-C.

- Un second exemplaire de Sch. 190, cl. IV, apparaît dans le secteur FF, une zone sans structure relevant de la *Siedlungsschichte* I (Weiller 1977, p. 175, n° 80). Cette dernière couvre l'extrême fin de LT D2a, LT D2ab et l'ensemble de LT D2b, soit la période 60-35 av. J.-C. La monnaie la plus récente de cette *Schichte* I est un *dupondius* d'Octave et César, non coupé mais relativement usé, émis à Vienne en 36 av. J.-C. (*RPC* 517 : *ibid.*, p. 176, n° 120).

3.2.5 Les « contextes romains » ou supposés tels

3.2.5.1 Arras « Baudimont » (Pas-de-Calais, FR)

Les fouilles entreprises en 2005 par A. Jacques pour le compte du Service archéologique de la ville d'Arras ont touché ce qu'il appelle « les niveaux les plus anciens de la cité romaine », couvrant la période julio-claudienne. La phase 1 est située entre 20/10 avant et 10/14 apr. J.-C. Elle a livré 51 monnaies (*Chronique numismatique* XXV, p. 222) dont trois potins « au rameau A ».

- Le premier exemplaire (n° 15), brûlé, provient de la structure F142, appartenant à la phase 1. Cette fosse contenait deux demi-asses onciaux très usés, un bronze des Amiens type Sch. 80b/DT 411 et un bronze des Atrébates à la légende ANDOBRV Sch. 46, cl. I. Ces deux derniers types sont placés, sans argument spécifique, entre 60/50 et 30/25 av. J.-C. La présence de deux demi-asses républicains nous incite toutefois à situer cet ensemble assez tardivement, au plus tôt vers 35/30 av., mais une date nettement plus récente, d'époque julio-claudienne, est plus vraisemblable.
- Un deuxième potin « au rameau A » (n° 32), lui aussi détérioré par le feu, est issu de la fosse F173 (phase 1). Il était associé à un *semis* de *Germanus Indutilli L.*, frappé sans doute à Reims entre 19/18 et 12 av. J.-C.
- La phase 2b, datée des années 10/14 à 68 apr. J.-C., a finalement livré un troisième et dernier potin « au rameau A » (n° 2). Il provient du décapage des structures F (fosses). Il s'agit d'un niveau apparemment hétérogène qui a également livré un énigmatique jeton gallo-romain en alliage contenant une forte proportion d'étain, et une imitation d'un as d'Auguste *divus* émis sous Tibère, du type *RIC* 81, brûlé et pesant 8,25 g.

Comme nous le signale A. Jacques, « les études réalisées à partir du mobilier annexe confirment les datations retenues pour les différentes structures d'où proviennent les monnaies ; et tout comme vous, nous pensons qu'il s'agit d'éléments erratiques... ». Nous constatons en outre que le monnayage gaulois est très abondant lors de la phase 1, bien datée des années 20/10 av.-10/14 apr. J.-C. grâce à la céramique, entre autres la sigillée et les amphores (Laubenheimer & Marlière 2010, vol. II, p. 348). Le *ratio* s'y établit à 31 pièces gauloises sur un total de 51 soit 60,8%. La phase 2a/2b (10/14-68 apr. J.-C.) contient encore 8 monnaies gauloises résiduelles sur 31 exemplaires, soit 21%. La survivance d'un tel nombre de monnaies gauloises dans un « contexte » aussi tardif est sans parallèle en Gaule du Nord. Au Hunerberg de Nimègue, dans un camp brièvement occupé entre 19 et 15/12 av. J.-C., le numéraire gaulois atteint seulement 6% (voir *infra* § 3.2.5.5). Nous sommes loin des 61% d'Arras ! À Tongres (§ 3.2.5.8), après 10 av. J.-C., les monnaies gauloises valent 3,5% à peine d'un échantillon numériquement très important.

Dans la phase 1, le pourcentage de potins par rapport à l'ensemble des monnaies gauloises, est assez faible, avec 4/39 soit 10,3%. Il s'agit d'un caractère tardif nous situant à LT D2b.

L'occupation préromaine d'Arras est un problème toujours non résolu (Jacques 2000, p. 13 ; *CAG* 62/1, p. 117), et l'identification de la cité avec le *Nemetocenna* césarien (*B.G.*, VIII,

46-52) n'est pas assurée même si l'occupation à LT D1 et D2a ne manque pas tout autour de la ville (Jacques & Letho-Duclos 1984 ; Jacques & Prilaux 2006). Une occupation laténiennne est attestée aux « Hauts Blancs Monts » (sépulture), à environ 1.400 m à l'ouest de Baudimont, comme d'ailleurs au nord de la rue de Saint-Pol, face à la rue Copernic (fossé contenant de la céramique LT D1/D2 associée à des fragments d'amphores) mais nous nous situons là à près de trois km du lieu de trouvaille des potins.

Notons cependant la découverte, au XIX^e s., d'assez nombreuses monnaies d'or non localisées avec précision dans le canevas urbain d'Arras. Ces monnaies appartiennent à LT C2 et D1a. Nous avons relevé :

1. Ambiens : statère de flan large Sch. 8 (CAG 62/1/48, p. 128).
2. Ambiens : quart de statère Sch. 8, cl. I. (Scheers 1983, p. 260, n° 139 « à Arras » = DT 59, « aux environs d'Arras »).
3. Calètes ou Nerviens (?) : quart de statère « aux lignes entremêlées » Sch. 10, cl. II ; DT 97 (Scheers 1983, p. 288, n° 9).
4. Atrébates : quart de statères « aux croissants » Sch. 11 ; DT 40-41 (Scheers 1983, p. 296, n° 3(a)).
- 5-6. Morins : deux quarts de statère « au bateau » Sch. 13, cl. III (CAG 62/1/48, p. 128 mais ces deux monnaies sont peut-être deux Sch. 11 dont l'un est repris ci-dessus sous le n° 4).

On peut y ajouter du monnayage LT D2ab et D2b :

7. Indéterminé : bronze « à l'œil » Sch. 30/2 (Scheers 1983, p. 431 « Arras ou environs »).
8. Ambiens : argent du « type de Picardie » Sch. 52 ; DT 341-348 (Scheers 1983, p. 495, n° 3).
9. Meldes : denier à la légende ROVECA, DT 568-573 (CAG 62/1/48).
10. Idem, en bronze (Scheers 1983, p. 393, n° 20).
- 11-23. Atrébates : 12 bronzes^[26] à la légende ANDOBRV/GARMANOS Sch. 46 (CAG 62/1/48, p. 128 ; Gricourt & Jacques 2009, p. 145, n° 24).

Il existe donc, au niveau local, un possible « contexte » expliquant la présence de potins nerviens dans les niveaux julio-claudiens d'Arras, mais faute de données fiables, il est bien difficile de trancher. L'abondance de bronzes frappés gaulois dans des niveaux augustéens tardifs, où l'on attendrait comme partout ailleurs des *semisses* provinciaux (GERMANVS INDVITILLI L., *semisses* au taureau ou à l'aigle) ou impériaux (Lyon II) n'est pas sans poser des problèmes au niveau régional.

Notons encore que les Atrébates n'ont émis du « petit monnayage » qu'à partir de LT D2ab. Avant cette date circulent des statères, hémistatères et surtout quarts de statères « au croissant » du type Sch. 11. Il est dès lors probable que ce peuple important ait fait appel à l'abondant monnayage coulé nervien. Ce dernier est bien attesté autour d'Arras, au point que certains numismates n'ont pas hésité à avancer une possible origine locale en se fondant sur l'existence à Duisans de deux exemplaires provenant des mêmes matrices (Gricourt & Jacques 2009, p. 124). Quant à l'usage tardif en milieu militaire (1^{ère} moitié du I^{er} s. apr. J.-C.) de monnaies gauloises de bronze, il est formellement rejeté par F. Berger à partir des très nombreuses trouvailles de Kalkriese (Berger 1999).

[26] Ce nombre comprend également les bronzes découverts lors des fouilles de Baudimont.

3.2.5.2 Basel « Münsterhügel » (CH)

Les recherches à Bâle ont livré deux potins au « rameau A » (Burkhardt, Stern & Helmig 1994, p. 373).

N° 620 : Burkhardt, Stern & Helmig 1994, p. 373, n° 629 : 5,58 g.

N° 630 : Burkhardt, Stern & Helmig 1994, p. 373, n° 630 = 1986.4.525.A : 4,87 g.

Le premier exemplaire n'a pas de provenance précise et peut tout aussi bien appartenir à la *Gasfabrik* (LT D2a) qu'au *Münsterhügel* (LT D2b).

Le second exemplaire provient des fouilles menées en 1986 dans l'*oppidum* du *Münsterhügel* où il se trouvait dans un niveau augustéen précoce. Le site étant occupé depuis le début de LT D1b et durant l'ensemble du LT D2a (Jud 2003), une pollution avec un contexte plus ancien ne peut être exclue, à moins d'envisager une circulation locale dans les années 20-10 av. J.-C. mais l'hypothèse est très peu vraisemblable. De toute façon, l'éloignement géographique (500 km à vol d'oiseau) montre que les monnaies nerviennes ont longtemps voyagé avant de parvenir dans le Jura suisse. L'exemplaire du Magdalensberg (§ 3.2.5.6) présente les mêmes caractéristiques à la fois d'éloignement et de stratigraphie tardive.

3.2.5.3 Braives (Liège, BE)

L'agglomération romaine de Braives « les Sarrasins » couvre environ 12 ha. Elle se situe sur la chaussée Bavay-Cologne, à environ 28 km de Tongres.

Les fouilles menées par R. Brulet pour l'Université catholique de Louvain ont montré « que la fondation de la bourgade de Braives est assez tardive et qu'elle est contemporaine de l'aménagement du réseau routier, sous le règne d'Auguste » (Brulet (dir.) 2008, p. 391). Elle est datée des alentours de 10 av. J.-C.

Si l'abondant numéraire, récolté aussi bien au cours des fouilles que lors de prospections, montre que la phase « romaine » du site est indubitablement plus récente que celle de Liberchies par exemple, les récoltes de monnaies gauloises isolées sont fréquentes, même sans tenir compte des très nombreux bronzes du type AVAVCIA, sur lesquels nous reviendrons.

Le monnayage d'or de la décennie 60/50 av. J.-C., récolté épars et ne témoignant pas d'un éventuel trésor dispersé dans les labours, est relativement abondant. On relève deux statères nerviens à l'épsilon Sch. 29, quatre statères éburons des classes 1 et 2, et un divisionnaire « aux segments de cercle ». Ils sont accompagnés de deux potins « au rameau A » qui se situent ici à la limite de leur aire normale d'expansion. A une phase apparemment plus récente – mais cela reste encore à prouver – apparaissent 9 quinaires d'argent à la légende ANNAROVECI, que l'on situe généralement dans les années 40/30 av. J.-C. A notre connaissance, aucun exemplaire n'a jusqu'ici été découvert dans un contexte fermé et la date proposée repose sur une argumentation particulièrement faible. À la même phase chronologique appartiennent 16 bronzes Sch. 217 de la classe I, à la légende AVAVCIA. Nous avons en effet vu, à propos des monnaies de Liberchies (§ 3.2.3.4) qu'il faut séparer dans le temps les deux classes. Le type épigraphe est incontestablement plus ancien ; il est situé vers 40/30-20 par les uns (Doyen 2009b, p. 190), vers 30-20 par les autres (Scheers 1996, p. 23 ; Kemmers 2006, p. 74)

À Braives^[27], le rapport entre les deux classes s'établit à 45,7% de classe I (16 ex.) pour 54,3% de classe II (19 ex.). À Liberchies, par exemple, les deux variétés occupent respectivement 26,8% (22 ex.) pour 73,2% (60 ex.). Braives est donc nettement plus riche en monnaies d'AVAVCIA « anciennes » que Liberchies.

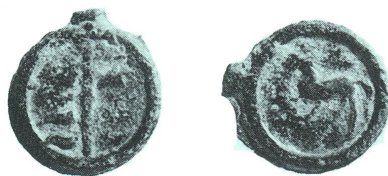


Fig. 34A – Potin « au rameau A » de Braives, variété avec le cheval tourné à gauche (d'après Brulet 1985, p. 34 ; éch. 1/1)

Les fouilles de R. Brulet ont permis de récolter en stratigraphie un « rameau A », appartenant à une variante rare montrant le cheval tourné à gauche (fig. 34A). La pièce se trouvait incluse dans une couche de sable blanc très fin, étalée afin de servir de niveau préparatoire à l'empierrement de la chaussée. Dans le rapport édité en 1985, on relève comme contexte « ...une monnaie d'Auguste frappée après 10 av. J.-C.^[28], associée à un potin coulé » (Brulet (dir.) 1985, p. 10). La localisation est précisée lors de la publication détaillée de la monnaie en 1981 : « cette monnaie..., associée à une pièce « gallo-romaine », provient de la couche de sable blanc servant d'assise au premier empierrement de la chaussée romaine » (Huysecom & Brulet 1981, p. 103). Aucun autre artefact n'est mentionné comme provenant de cette couche.

S'agissant d'un remblai purement technique, choisi pour sa granulométrie, on peut supposer que le sable fin qui le compose a été prélevé ailleurs, à un endroit où les éléments d'une occupation à la transition LT D2a/D2b étaient peut-être présents puisqu'ils sont bien attestés sur l'ensemble du site. Dès lors, si le potin « au rameau A » se trouve bien dans un niveau mis en place au début de l'empire, vers 10 av. J.-C., on peut difficilement affirmer qu'il s'agit d'une monnaie qui circulait encore à ce moment. La situation aurait été fort différente si les deux monnaies s'étaient retrouvées dans les ornières de la route elle-même, ce qui n'est pas le cas. Il faut donc exclure cet exemplaire des « contextes gallo-romains » assurés même si, techniquement, la couche où il se trouvait a bel et bien été mise en place à l'époque augustéenne.

Le caractère métrologique prétendument « tardif » fourni par la masse relativement faible des deux exemplaires (connus à l'époque) du potin « au rameau » présentant le cheval tourné à gauche (2,88 g pour l'exemplaire de Braives, 3,08 g pour celui de Liberchies) et mis en exergue par E. Huysecom en tant que critère de datation, est démenti par les 5,07 g de l'exemplaire sans provenance illustré sous le n° 631 du *Nouvel Atlas*.

3. 2. 5. 4. Etrun (Pas-de-Calais, FR)

Le « Camp de César » à Etrun (Pas-de-Calais, FR) est une vaste place forte de 42 ha entourée d'une levée de terre haute, par endroit, de 6 m encore. Il pourrait avoir constitué l'*oppidum* central des Atrébates selon l'avis ancien de M. Wheeler, qui reste une hypothèse toujours en faveur (CAG 62/2/875, p. 547-550). Le site a livré, lors de prospections, de très

[27] Les données antérieures à 1996 proviennent de Scheers 1996, p. 22, tabl. 3. Les trouvailles ultérieures ont été signalées dans le *BCEN* et le *DCEN* 3.

[28] *RPC* 508 ; *RIC* 227. Pour la date : Doyen 2007, p. 90-92.

nombreuses monnaies gauloises auxquelles s'ajoute un petit bronze de Marseille type LT 1673. Cet ensemble semble montrer que le site est inoccupé de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. jusqu'au milieu du siècle suivant (Leman-Delerive 1997B, p. 63).

Les fouilles des années 1990, menées par G. Leman-Delerive, ont livré un certain nombre de monnaies, parfois associées à du matériel métallique ou céramique.

Une première coupe a été effectuée au travers du rempart oriental, apparemment remanié à l'époque carolingienne (Leman-Delerive 1997B, p. 60). La levée de terre, sans structure interne, a fossilisé un niveau humique contenant de la céramique et un fragment de fibule de Nauheim en fer. Elle a également livré un bronze bellovaque « au lion » Sch. 120, cl. I. La présence d'un exemplaire de ce type dans une sépulture d'Acy-Romance, datée des alentours de 75/70 av. J.-C., montre qu'il s'agit d'une émission à situer au LT D2a (DT, p. 65). Cette date haute est confirmée par la présence de deux exemplaires de ce type à Athies-sous-Laon. L'édification de la levée de terre est donc postérieure au début de LT D2a. De la même époque datent des petites fosses et des trous de poteaux mis en évidence dans une sorte de carrière nivelée avant d'être occupée. Un premier potin « au rameau A » provient de remblais examinés en 1995 à l'emplacement d'un stade (Fischer 1997, p. 187 : 4,50 g)^[29]. Cette monnaie est donc hors contexte.

Trois coupes du fossé ont été effectuées dans la partie ouest du rempart, à l'endroit supposé d'une porte. Il s'agissait en réalité d'une zone de destruction. Le fossé a été comblé à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. à l'aide de matériaux d'origine diverse (Leman-Delerive 1997B, p. 60).

Un potin « au rameau A » provient du remblai du fossé (Leman-Delerive 1997A, 1997B ; *Chronique Numismatique* XV). Il a été récolté dans la couche inférieure du remplissage, marquée par une répétition de traces noires organiques, bien délimitées et correspondant sans doute à des planches clouées peut-être issues de la palissade. On y a également recueilli de rares tessons, peu déterminables, accompagnés de neuf monnaies gauloises et de trois romaines, identifiées par S. Scheers :

1. *Ambiani* ? Tête à g. R₇ cheval à dr., type incertain.
2. Bronze du type Ambleny, Sch. fig. 563 ; DT 443.
3. Æ « au personnage courant », Sch. fig. 577-579 ; DT 297.
4. Æ DT 706, Debord 1989, pl. 1, n° 5.
5. *Ambiani* ? Ae de type incertain.
6. Potin « au rameau A », Sch. 190, cl. IV : 3,42 g.
7. Æ quinaire SOLIMA/COLIMA, DT 3268-3270.
8. *Aedui*, AR quinaire VIIPOTAL, DT 3215.
9. Imitation (?) de Marseille, Æ obole.
10. Q. Antonius Balbus, Rome, 83/82 av. J.-C., Denier *serratus* Crawford 364/1c.
11. Néron, Lyon, vers 65, as : RIC 417.
12. Titus César sous Vespasien, Lyon, 77/78, *dupondius* : RIC 778.

Il s'agit clairement d'un mélange associant du numéraire LT D2b, caractérisé par la présence de monnaies gauloises d'argent d'origine méridionale, à des espèces d'époque julio-claudienne et flavienne contemporaines du remblaiement du fossé (n^{os} 11-12). Le denier républicain peut aussi bien appartenir à l'un de ces deux groupes chronologiques bien distincts.

²⁹ Nous remercions Mme G. Leman-Delerive pour les informations inédites qu'elle nous a aimablement communiquées. Nous envisageons de reprendre ce dossier dans un proche avenir.

Dès lors, la présence dans le remblai hétérogène du fossé d'un unique potin, quelle qu'en soit l'origine, n'implique pas nécessairement que ce numéraire circulait encore à Etrun à LT D2b.

3.2.5.5 Nimègue « Hunerberg » (Gueldre, NL)

Le site du « Hunerberg » à Nimègue a fait l'objet de fouilles effectuées de 1987 à 1997 par le Department for Provincial Roman Archaeology de l'Université de Nimègue. À cette occasion furent découvertes les traces d'un camp légionnaire augustéen ainsi que les *canabae legionis* de la *x^e legio Gemina* stationnée au même endroit entre 71 et 104 apr. J.-C. Ces recherches ont livré un nombre considérable de monnaies, près de 2000 au total ; elles ont fait l'objet d'une étude détaillée de F. Kemmers lors de sa thèse de doctorat (2006). Parmi cet ensemble, 695 ont été attribuées au seul camp légionnaire augustéen, essentiellement sur des bases typologiques en l'absence d'une stratigraphie véritable (Kemmers 2006, p. 25, tabl. 2. 1). Nous relevons la présence de 42 monnaies gauloises, soit 6,0% ^[30]. Cette valeur est relativement importante. À part trois monnaies d'argent, le reste est constitué de bronzes frappés tardifs (36 ex.) et de trois potins seulement, soit 7,1% des monnaies gauloises ou 0,4% de l'ensemble du numéraire, une valeur tout à fait plausible à une date aussi tardive. Parmi ceux-ci figure un potin Sch. 190, classe IV, trouvé hors contexte ^[31].

L'occupation du site fut fort brève : elle s'étend de 19 à 15/12 av. J.-C. (Kemmers 2006, p. 247). Il est intéressant de relever qu'au cours de la seconde décennie avant notre ère, le numéraire gaulois peut encore représenter une pièce sur vingt dans un camp légionnaire. Ces piécettes de cuivre circulent sans doute comme *semisses* et *quadrantes*, selon leur masse respective, aux côtés d'*asses* de la République, généralement cisailés en deux, d'un certain nombre de deniers républicains d'argent, mais surtout de nombreux *dupondii* fractionnés de Lyon/*Copia* et de Vienne (65 ex.) auxquels succèdent ceux de Nîmes (11 ex.) (Kemmers 2006, p. 41). Le monnayage nervien est bien représenté au sein des espèces gauloises, puisque nous relevons deux VERCIO Sch. 29a, deux VIROS Sch. 145, et le potin « au rameau A », soit 11,9% du numéraire préromain. Toutefois, il est clair que les monnaies de potin, à une date aussi tardive, sont tout au plus des reliques d'un autre temps. À Saint-Quentin, et peut-être à Reims ^[32], les potins peuvent apparaître perforés dès le début de l'Empire, indiquant qu'ils ont alors perdu tout caractère monétaire.

3.2.5.6 Le Magdalensberg (Carinthie, AT)

Les fouilles du Magdalensberg (district de Klagenfurt-Land) ont livré un ensemble considérable de monnaies gauloises récoltées en stratigraphie. Sur les 746 exemplaires faisant partie de ce numéraire, deux seulement sont totalement exogène : un potin « au rameau A » et un *semis* provincial de *Germanus Indutilli L.* émis à Reims (?) entre 19/18 et 12 av. J.-C. (Doyen 2008, p. 63-85).

^[30] Nous n'avons pas repris comme monnaies gauloises 29 bronzes d'AVAVCIA, Sch. 217, cl. I et II, considérés comme « gallo-romains ». En les intégrant dans le décompte, le pourcentage monte à 10,22.

^[31] La monnaie est erronément décrite comme « classe II », mais une référence à LT 8620 permet une attribution correcte.

^[32] Il s'agit d'un potin Sch. 191 « au personnage marchant » (HEN 08 US 100 OI 1044) découvert hors contexte au-dessus de niveaux augustéens importants lors des fouilles du « Vieux Port » menées en 2008/9 par Ph. Rollet.

Le potin Sch. 190, cl. IV (inv. 0008), provient d'un contexte (couche d'incendie) attribué au « *frühaugusteich keramikdatierten Horizon* », daté des années 25-10 av. J.-C. (Krmnicek 2010, p. 88 et p. 212). Cette phase a livré au total onze monnaies celtiques, cinq républicaines (un denier, trois *asses* et un bronze), sept *asses* des monétaires d'Auguste^[33], un *dupondius* de Nîmes I et un as de Lyon I. Le niveau médio-augustéen qui lui succède débute vers 10 av. J.-C.

Le potin du Magdalensberg est relativement lourd, avec 5,25 g. Il est daté des années 125-60 av. J.-C. par les fouilleurs, mais sans aucune justification ou référence (Krmnicek 2010, p. 212).

Il faut toutefois relever qu'il existe, sous l'horizon augustéen précoce dont il provient, un niveau tardo-républicain. Quoiqu'il en soit, si ce potin a réellement été perdu entre 25 et 10 av. J.-C., il faut avoir à l'esprit qu'il a dû parcourir plus de 1.000 km avant de parvenir sur le site du Magdalensberg. Comme l'usage de la monnaie coulée est totalement inconnu dans la région, il n'est pas impossible que ce potin « au rameau A » ait été apporté comme simple « objet de curiosité », en dehors de tout contexte monétaire.

3.2.5.7. Saint-Quentin (Aisne, FR)

Le cellier St 338 de Saint-Quentin, rue Voltaire/rue des Faucons, fouillé par Chr. Hosdez pour le compte de l'INRAP, a livré un potin brûlé « au rameau A », perforé au-dessus du cheval afin d'être porté comme amulette.

Le site a livré une série de 53 monnaies débutant à l'extrême fin du 1^{er} s. av. J.-C. (*Chronique Numismatique* XXVI, 2008, p. 179). Le numéraire le plus ancien, si l'on excepte six monnaies républicaines (un denier très usé et cinq *asses* onciaux coupés en deux), comprend outre le potin nervien, un bronze bellovaque (type Sch. 120, cl. I, usé), un bronze rème REMO/REMO (Sch. 146), un bronze indéterminé de Gaule Belgique, deux *semisses* provinciaux de *Germanus Indutilli L.* (RPC 506, dont une imitation) et un *semis* à l'aigle (RPC 508).

L'ensemble se place sans doute au cours de la période 19/18 av.-5 apr. J.-C. Dès la fin du 1^{er} s. av. J.-C., les potins perdent donc leur caractère de monnaie et sont alors considérés comme de simples médailles.

3.2.5.8 Tongres (Limbourg, BE)

La date de la création d'*Atuatuca Tungrorum*, aujourd'hui Tongeren (en fr. Tongres), chef-lieu de la *civitas Tungrorum*, a été fixée avec une relative précision grâce à l'abondant matériel céramique récolté aux cours de nombreuses fouilles effectuées au xx^e s. La sigillée italique est particulièrement abondante et permet de dater la création du site vers 10 av. J.-C. (Vanderhoeven *et al.* 1992 ; Vilvorder in *Liberchies* 2002, p. 103). Aucune occupation antérieure n'a été jusqu'ici signalée : l'implantation de la ville augustéenne s'effectue *ex nihilo*.

Les monnaies sont, elles aussi, très abondantes (Doyen 2007, tabl. 4b et 33). Nous relevons en effet 23 monnaies de la République^[34] (8 *Æ*, 15 *Æ*), 249 d'Auguste (9 *Æ*, 240 *Æ* dont 28 AVAVCIA) et seulement 10 monnaies gauloises résiduelles (van Heesch 1998, p. 45). Un seul potin « au rameau A », sans contexte précis, y figure (Thirion 1962, p. 95 et p. 75, fig. 2, n° 22 ; Scheers 1996, liste fig. 12).

[33] À savoir : série I : 1 ex., série II : 3 ex. ; série II/IV : 1 ex. ; série IV : 2 ex.

[34] Ce numéraire devrait en réalité être réparti plus largement entre 15 av. et l'époque flavienne.

Le numéraire gaulois, essentiellement constitué de bronzes tardifs, représente seulement 3,5% de l'ensemble ^[35] (et l'unique « rameau A » tout au plus 0,35%), soit la moitié à peine de ce qu'il représente quelques années plus tôt au « Hunerberg » de Nimègue (voir *supra*). L'unique « rameau A » du site montre qu'aux alentours de 10 av. J.-C., ce numéraire ne faisait plus partie de la circulation véritable.

3.2.6 Les contextes indéterminés

3.2.6.1 Fraire (Walcourt, prov. de Namur, BE) : trésor de Fraire I



^[35] Ou 13,5% (38/382) si l'on intègre parmi les monnaies gauloises les *quadrantes* d'AVAVCIA.



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



Fig. 35 – Les potins du trésor de Fraire I

(© Cabinet Numismatique Fr. Cajot, Namur ; photos F. Steyaert ; éch. 3/2)

La numérotation est celle de Thirion 1962. 1. FRAI 001 04 (2,47 g) ; 2. FRAI 001 10 (1,95 g) ; 3. FRAI 001 06 (3,04 g) ; 4. FRAI 001 21 (3,13 g) ; 5. FRAI 001 11 (2,46 g) ; 6. FRAI 001 23 (2,87 g) ; 7. FRAI 001 16 (1,89 g) ; 8. FRAI 001 19 (2,82 g) ; 9. FRAI 001 20 (2,89 g) ; 10. FRAI 001 01 (4,10 g) ; 11. FRAI 001 24 (2,44 g) ; 12. FRAI 001 17 (4,07 g) ; 13. FRAI 001 15 (3,22 g) ; 14. FRAI 001 05 (3,58 g) ; 15. FRAI 001 09 (1,98 g) ; 16. FRAI 001 07 (2,13 g) ; 17. FRAI 001 18 (2,18 g) ; 18. FRAI 001 22 (2,73 g) ; 19. FRAI 001 12 (2,86 g) ; 20. FRAI 001 28 (1,77 g) ; 21. FRAI 001 02 (3,36 g) ; 22. FRAI 001 25 (2,80 g) ; 23. FRAI 001 03 (2,84 g) ; 24. FRAI 001 14 (2,80 g) ; 25. FRAI 001 13 (2,76 g)

Le trésor de Fraire a été découvert en 1872 (Scheers 1983, p. 882, n° 36) ou en 1875-1876 (Thirion 1962) au lieu-dit « Fairoul », sur l'ancienne commune de Fraire, actuellement réunie à la ville de Walcourt (Namur, BE). Il est intégralement conservé au Musée Archéologique de Namur et a fait l'objet, dès 1962, d'une étude remarquablement fouillée de la

part de M. Thirion. Aucun contexte n'est connu. Le lot acquis par le musée était accompagné d'un 26^{ème} exemplaire provenant du même lieu-dit mais ne faisant pas partie du dépôt. Le lieu-dit « Les Minières », sur la même commune, a également livré deux potins « au rameau A ».

N°	Masse	Attaques	N°	Masse	Attaques	N°	Masse	Attaques
1	2,47	1	10	4,11	2	19	[2,86]	1
2	1,95	2	11	2,44	2	20	[1,77]	2
3	3,04	2	12	4,07	2	21	3,36	2
4	3,13	2	13	3,22	2	22	2,80	2
5	2,46	2	14	3,58	2	23	2,84	1
6	2,87	2	15	1,98	2	24	2,80	1
7	1,89	1	16	2,13	2	25	2,76	2
8	2,82	1	17	2,18	2			
9	2,89	2	18	2,73	1			

Fig. 36 – Métrologie du trésor de Fraire I

La masse moyenne, portant sur 23 exemplaires intacts, atteint 2,805 g. Les tenons de coulée se répartissent en 18 exemplaires avec deux attaques (72%) et 7 avec une seule attaque (28%). Ils s'intègrent donc plus ou moins dans les données globales relevées pour ce type de monnaie (voir *infra*).

3.2.7 Les contextes à supprimer

3.2.7.1 Le « dépôt d'Hussigny-Godbrange » (Meurthe-et-Moselle, FR)

L'existence du « dépôt » d'Hussigny-Godbrange (1926) a été souvent mis en doute (Scheers 1977, p. 884-885, n° 44). Parmi les 118 monnaies, dont 109 gauloises, figure un potin « au rameau A ». L'ensemble a été daté peu après 30 av. J.-C. (Reding 1972, p. 229) et a servi à établir la position chronologique « tardive » du potin Sch. 190 cl. IV.

R. Loscheider a montré récemment, sur des bases historiographiques et statistiques irréfutables, qu'il s'agit bel et bien d'un lot issu des prospections sur le Titelberg (Loscheider 2009). Ce pseudo contexte tardif doit donc définitivement disparaître de l'argumentation.

3.2.7.2 Dury le « Camp Rolland » (Somme, FR)

Les fouilles menées en 1994-95 sous la direction de P. Quérel sur le site rural du « Camp Rolland » à Dury (Somme) ont permis la découverte d'une sépulture exceptionnelle intacte (Quérel & Feugère, 2000, p. 114-120, sép. 5060).

Il s'agit de l'inhumation remarquablement conservée d'une femme âgée d'une quarantaine d'années, richement dotée en mobilier.

Cette tombe isolée, une inhumation alors que l'incinération domine largement à l'époque présumée (25-10 av. J.-C.), a été implantée dans l'entrée supposée d'un enclos. La défunte a été déposée dans un cercueil en bois disposé dans une fosse rectangulaire de 0,6 x 2,2 m, profonde d'un mètre et orientée nord-sud. Elle aurait porté un vêtement « de tradition gauloise » comme le laisse supposer les deux fibules romaines précoces dépareillées qui y ont été récoltées. Une perle d'ambre avait été placée dans la bouche ; cet acte est interprété comme un substitut de l'obole à Charon.

Au niveau du coude droit figurait un ensemble d'objets hétéroclites, contenus dans un petit sac ou une bourse constituant, selon les auteurs du rapport, un « dépôt symbolique ». On y retrouve des perles d'ambre, un galet en silex naturellement perforé, une rouelle en bronze, deux anneaux et une troisième fibule, en bronze également. S'y ajoutent encore un briquet, une « trousse de toilette » et deux clefs, tous les quatre en fer. Cinq monnaies figuraient dans ce dépôt : deux bronzes de Suessions à la légende CRICIRV (DT 554-555) émis vers 55 av. J.-C., très usés, un bronze des Ambiani (DT 469) daté de la période 60/30/25), presque neuf, un potin « au rameau A » en très bel état et finalement un rare *dupondius* « lourd » d'Auguste et Agrippa frappé à Nîmes vers 27 av. J.-C. (RPC 522 ; RIC 154).

Un tel ensemble pose de multiples problèmes d'interprétation apparemment insolubles pour l'époque proposée. Nous ne connaissons, en Gaule du Nord, ni monnaie, ni substitut de monnaie placé dans la bouche à date aussi haute. De plus, l'obole à Charon n'apparaît pas dans la région avant l'époque tibéro-claudienne. La présence de perles d'ambre dans une bourse est pour le moins anormale. Le briquet en fer semble encore inconnu à cette époque, même si les remarques des auteurs sur leur mauvaise identification sont parfaitement justifiées. Les monnaies peuvent difficilement être interprétées comme le reflet de la circulation monétaire entre 15 et 10 av. J.-C. En effet, le *dupondius* de Nîmes de la série (i), intact de surcroît, appartient à un type jamais relevé à ce jour sur les sites de la région. Il est relativement usé et doit avoir circulé une vingtaine d'années avant d'avoir été retiré de la circulation. En tout état de cause, il s'agit d'une monnaie exceptionnelle. Son association avec les trois bronzes gaulois, deux très usés, un quasi neuf, et d'un potin très frais malgré sa date, montre la volonté d'associer des objets très différents dont le dénominateur commun nous échappe.

Pour notre part, nous voyons dans cette sépulture une inhumation d'époque mérovingienne ayant récupéré dans une tombe d'époque augustéenne une cruche et, dans d'autres sépultures, trois fibules du début de l'Empire. Le reste du mobilier trouve des parallèles dans les sépultures du haut Moyen-âge, y compris l'association de monnaies gauloises disparates, de toute évidence récupérées à gauche et à droite. Nous avons suggéré cette hypothèse à P. Perrin, à J.-P. Lémant et à C. Pion. Ce dernier, qui a essentiellement travaillé sur les réemplois de mobilier romain dans les sépultures mérovingiennes (Pion 2009B), nous écrit que

« dans le cadre de mes recherches sur le réemploi ^[36], je n'ai pas encore rencontré de tombe mérovingienne dans laquelle figure un tel dépôt, constitué exclusivement de matériel gallo-romain ^[37]. Cet ensemble serait donc le premier du genre. Mais, il arrive de trouver des associations de plusieurs objets romains ou protohistoriques parmi le mobilier funéraire mérovingien placé en dépôt « symbolique » (dans un petit sac par ex.). En voici l'un ou l'autre exemple : une fibule et une perle romaines associées à deux fragments de bracelets celtes en verre, cinq galets et une dent de cervidé (Verlaine « Jointy » (prov. de Liège, BE), tombe 132) ; une monnaie et une fibule gallo-romaines associées à deux silex, un briquet et un couteau (Verlaine « Jointy », tombe 142) ; une monnaie et une fibule gallo-romaines associées à un silex, trois galets, une clé en fer, une pince à épiler et un fermoir d'aumônière en fer (Verlaine « Jointy »,

^[36] Chez les Nerviens, les Tongres et, dans une moindre mesure, les Trévires, zones limitées au territoire belge actuel.

^[37] En réalité, seules les trois fibules et la cruche en terre cuite sont gallo-romaines. Le reste du mobilier, hors-monnaies, trouve sans problème des parallèles parmi le matériel d'époque mérovingienne (perles, clef, rouelle, trousse de toilette, briquet et silex).

tombe 197) ; ou encore, une monnaie et une fibule romaines associées à un silex et un briquet en fer (Harmignies (prov. du Hainaut, BE), tombe 310).

Concernant l'association « fibule(s)/céramique » romaines, je n'en connais pas (ou pas encore) de cas. J'ai très peu d'exemples de céramique romaine associée à d'autres emplois : ex. : une coupe en terre sigillée, une cruche en verre et deux tessons de verre gallo-romains (Verlaine « Oudoumont », tombe 305) ; une coupe en terre sigillée et une monnaie romaines (Harmignies, tombe 87) ; ou encore, un gobelet en céramique gallo-romain et un fragment de bracelet celte en verre (Bossut-Gottechain (Brabant wall., BE), tombe 373). Il peut également arriver que la céramique romaine réemployée constitue l'unique dépôt funéraire d'une tombe mérovingienne (par ex. : Cibly (prov. du Hainaut, BE), tombes 249 et 665).

Enfin, je n'ai jamais rencontré de tombe mérovingienne comportant plus d'une fibule romaine. Le fait qu'il y en ait trois dans cette tombe de Dury serait une « première ». La position des deux fibules, au niveau du bassin, pourrait de surcroît suggérer qu'elles étaient utilisées pour fermer un vêtement. Je ne connais qu'une seule tombe mérovingienne dans laquelle la position de la fibule romaine permet de la considérer comme un emploi « fonctionnel ». En effet, elles sont le plus souvent contenues dans une sacoche avec du matériel varié, comme c'est également ici le cas ».

Dans le doute, et en espérant une datation par ¹⁴C, nous préférons ne pas prendre en compte cet ensemble de Dury.

3.3 Synthèse

3.3.1 La chronologie des potins « au rameau A »

L'examen critique de tous les contextes – ensembles fermés ou « ouverts » – des potins « au rameau » du type A, Sch. 190 classe IV, montre une chronologie relativement serrée.

L'apparition du type se situe à la fin de LT D1b ou, du moins, les premiers potins attestés apparaissent dans des contextes de cette époque. Or, les sites en question peuvent être qualifiés de périphériques dans deux cas sur trois : Beauvais, dans l'Oise, chez les Bellovaques (site § 3.2.1.2) et le Titelberg chez les Trévires (§ 3.2.1.6). Seul Pommerœul (§ 3.2.1.4, fig. 38) se place au milieu du centre de gravité de la zone de circulation de ce monnayage. On peut dès lors estimer que la production effective de la série est antérieure de quelques années au moins – le temps de laisser se diffuser ce nouveau numéraire chez les voisins des Nerviens – et qu'elle doit être placée au plus tard vers le milieu de LT D1b.

Aucun argument en faveur d'une date plus ancienne ne peut être actuellement avancé, même si la position chronologique fort haute de certains sites (Saint-Thomas et surtout Athies-sous-Laon) n'interdit pas d'envisager l'apparition des premiers « rameaux » à la transition LT D1a/D1b, voire franchement à LT D1a.

L'essentiel des ensembles datables d'où proviennent ces monnaies se situe à LT D2a, c'est-à-dire au cours de la trentaine d'années précédant la Conquête.

Un autre élément, technique celui-ci, semble corroborer l'hypothèse d'un début de la production à LT D1b/D2a mais guère plus haut. Il s'agit du procédé de coulée et plus précisément de la longueur des tiges de fabrication. En effet, M. Thirion (1962, p. 74) a relevé les attaques de 111 exemplaires issus de collections publiques ou privées. Ils se répartissent en 74 exemplaires à deux et 37 à une seule attaque, soit un rapport 67/33%. On peut dès lors avancer que les chapelets de potins « au rameau A » étaient formés de seulement trois exemplaires. Nous sommes bien loin des bandes des 16 monnaies relevées à LT C2 pour

les premiers potins des Rèmes (Sch. 193), mais nous nous approchons des données relatives aux types les plus tardifs. Ainsi, le potin « au personnage assis en tailleur » Sch. 194, et celui « au bucrane » Sch. 195, le premier daté de LT D1b, le second de LT D2a, sont coulés par bandes de cinq (Doyen 2010A, p. 65-67). Un changement de la composition (réduction du pourcentage d'étain) doit avoir rendu l'alliage moins fluide, nécessitant une diminution de la longueur des bandes de coulée.

La disparition des potins « au rameau » est de toute évidence fort rapide. Les contextes LT D2ab sont très abondants ; tous les trésors connus s'y concentrent. Les associations précédemment présentées comme plus tardives, LT D2b voire GR₁, relèvent presque systématiquement soit de niveaux mal datés, attribuables avec une quasi certitude à LT D2ab, soit concernent des monnaies récoltées dans des couches ayant remanié des strates plus anciennes systématiquement bien attestées à l'endroit précis de la découverte. Les véritables contextes gallo-romains « purs » sont à peu près inexistantes et sont en général très éloignés du territoire nervien : Jura suisse et Carinthie. Seul Arras pourrait montrer un maintien local de ce monnayage dans les années 20/10 av. J.-C. mais les données stratigraphiques précises sont encore largement méconnues et le fouilleur lui-même, A. Jacques, y voit du mobilier résiduel.

Dès lors, nous supposons que le potin « au rameau A » apparaît aux alentours de 90 av. J.-C., éventuellement dès les alentours de 100, qu'il atteint son climax d'utilisation entre 85 et 60 et qu'il est finalement très rapidement retiré de la circulation avant la fin de cette décennie correspondant à notre LT D2ab (fig. 37). Il est alors remplacé par des bronzes frappés d'un style totalement différent, épigraphes cette fois (VIROS, VERCIO[S]) qui correspondent technologiquement, voire métrologiquement, aux émissions contemporaines des Rèmes par exemple. Des études spécifiques devraient être menées dans ce sens. Si les bronzes de VERCIO et de VIROS pèsent respectivement 4,80 et 5,00 g (Depeyrot 2005, p. 21 et 22), ceux d'ATISIOS atteindraient 5,40 g mais cette moyenne porte sur les trois classes confondues (*ibid.*, p. 104).

Nous pouvons considérer qu'après 50 av. J.-C., les potins « au rameau » ont virtuellement disparu de la circulation, remplacés par un monnayage frappé plus « moderne » qui se développe au LT D2ab et s'achève au début du règne d'Auguste, dans les années 30/20 av. J.-C. Le phénomène est du reste généralisé : « On peut faire remonter à la fin de la guerre des Gaules l'abandon progressif des pièces coulées par tous les peuples de la Gaule » (Mangard 2008, p. 81, citant Delestrée 1996, p. 40-41). C'est également l'avis de P. Pion, se fondant sur les données du niveau IV de l'*oppidum* de Pommiers (Aisne), qu'il date de son étape 5 (60-30 av. J.-C.) et qui a livré dix bronzes frappés pour un seul potin (Pion 1996, III, p. 64). Il conclut : « cela nous conduit à dater plus précisément le basculement potin/bronze frappé de la fin de l'étape 4 ou du tout début de l'étape 5, soit des environs de -60 » (*ibid.*). Il ajoute que « selon notre chronologie et notre schéma, les bronzes frappés deviennent en effet de but en blanc la composante principale de la circulation aux environs de -60 » (Pion 1996, III, p. 65).

Chez les Nerviens, ce passage à la monnaie de cuivre semble lui aussi très rapide. En effet, la disparition du potin « au rameau A » est marquée par l'arrivée de séries successives plus ou moins importantes. Les bronzes à la légende VIROS sont attestés par 42 exemplaires seulement (Depeyrot 2005, p. 21, n° 4) alors que 129 VERCIO nous sont parvenus (*ibid.*, p. 22-24, n° 5). Viennent ensuite les séries pléthoriques des « rameaux C » à la légende MIE ou anépigraphes, dont le décompte absolu est difficile à faire. Sur les trois sites de Liberchies, Blicquy et Fontaine-Valmont, ils totalisent 64 unités, mais ils sont dépassés par les bronzes au « rameau D » à la légende VARTICEO (92 ex.). Viennent en outre s'y

SITES	LT C2	LT D1a	LT D1b	LT D2a	LT D2ab	LT D2b	GR 1
Athies-sous-Laon			?				
Beauvais							
Blicquy							
Pommerœul							
Saint-Thomas							
Titelberg <i>Kompl. 150/71</i>							
Villeneuve-St-Germain							
Alésia							
Labuissière							
Peissant							
Thuin							
Aiseau-Presles				?	?	?	
Bibracte							
Duissans							
Ittre				?	?	?	
Liberchies							
Matagne-la-Petite							
Reims « Carnot »							
Cuesmes – Mons							
Eu « Bois l'Abbé »							
Martberg							
Ribemont-sur-Ancre							
Saint-Laurent-Blangy							
Reims « Médiathèque »						intrusif?	
Seclin					?		
Titelberg <i>Siedlungsch. I</i>							
Arras	?	?		?	?	?	intrusif
Basel « <i>Münsterhügel</i> »							
Braives					?	?	intrusif?
Etrun							
Nimègue « <i>Hunerberg</i> »							
Magdalensberg							
Saint-Quentin							troué

Fig. 37 – Résumé de la chronologie des contextes de potins « au rameau A » :
foncé : période d'attribution (assurée ou possible) des découvertes ;
clair : autres phases également attestées sur le même site

ajouter 162 exemplaires indéterminables (types C ou D). Ce dernier monnayage sera démonétisé vers 10 av. J.-C., du moins chez les Tongres où ils sont recyclés, par refraque, en AVAVCIA anépigraiques.

Si les types VIROS et VERCIO peuvent éventuellement avoir circulé concurrentement, les séries « au rameau » C et D montrent une longue période de frappe étant donné leur variété et leur diminution pondérale progressive. Leur émission débute sans doute vers 50 av. J.-C. ou un peu avant, et s'achève au plus tard vers 20 av. notre ère. Aucune place, dans ces séries abondantes, n'est laissée aux anciens potins nerviens.

Ceci n'exclut pas, bien entendu, que certaines de ces monnaies coulées ne puissent occasionnellement se rencontrer dans des contextes – peut-être toujours monétaires – plus tardifs, à LT D2b voire au GR 1. Mais dès le règne d'Auguste, les monnaies nerviennes de potin semblent considérées comme des « reliques » et sont apparemment portées comme des médailles. Dès lors, l'association de plusieurs exemplaires – comme c'est le cas à Ittre – implique avec une quasi certitude une date antérieure à 50 av. J.-C.

Mais le potin « au rameau » connaîtra une seconde vie... Il est en effet remarquable de constater la réapparition des potins de ce type à l'époque mérovingienne.

Le mobilier romain issu des sépultures des VI^e et VII^e s. sur le territoire des Nerviens et des Tongres a fait l'objet d'un important inventaire encore inédit (Pion 2009B). Dix nécropoles ont livré des monnaies gauloises, dont huit sont suffisamment documentées. De façon assez surprenante, alors que sur tous les sites laténiens de la région les bronzes frappés sont largement majoritaires, seuls des potins figurent dans ces récupérations, à savoir six « rameaux A » et deux monnaies Rèmes « au personnage marchant » Sch. 191. Ce choix délibéré est encore plus marqué chez les Rèmes, où il concerne plusieurs centaines de monnaies, avec une présence quasi sans partage des potins. Nous ignorons actuellement si c'est l'iconographie ou la technique de fabrication qui ont retenu l'attention des Mérovingiens. Un examen précis de la position des perforations – puisque de nombreux exemplaires ont été troués – et des traces d'usage devrait permettre d'y voir plus clair. Ce problème fera sans doute l'objet d'un dossier dans un prochain volume du JAN.

3.3.2 L'attribution des potins « au rameau A »

En 1996 encore, S. Scheers parlant de sa classe IV, notait que « le fait le plus remarquable reste cependant leur dispersion dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, alors que les bronzes nerviens contemporains, si fréquents ailleurs, par exemple à Liberchies^[38] et à Fontaine-Valmont, ne s'y rencontrent pas » (Scheers 1996, p. 46-47). L'attribution de ce monnayage aux seuls Nerviens ne semble désormais plus poser de problème.

En effet, la carte dressée à notre demande par X. Deru (aires de même densité calculées par ordinateur) montre que la masse principale se place entre l'Escaut et la rive gauche de la Sambre. L'Entre-Sambre-et-Meuse, autrefois bien attestée et même souvent proposée comme lieu de production de ce monnayage, a été largement « gommée » par les innombrables découvertes des trente dernières années. Si les *Atuatuci* font un usage intensif du potin « au rameau A » – tout comme ils utilisent essentiellement les statères d'or nerviens à l'épsilon et, dans une moindre mesure, les statères de leurs clients, les Éburons – ils peuvent difficilement être responsables d'une telle production. En effet, la cartographie porte sur plus de 600 exemplaires répartis sur 114 sites. Nous pouvons comparer cette masse

^[38] S. Scheers cite en réalité Thuin, sans doute un *lapsus calami* pour Liberchies.

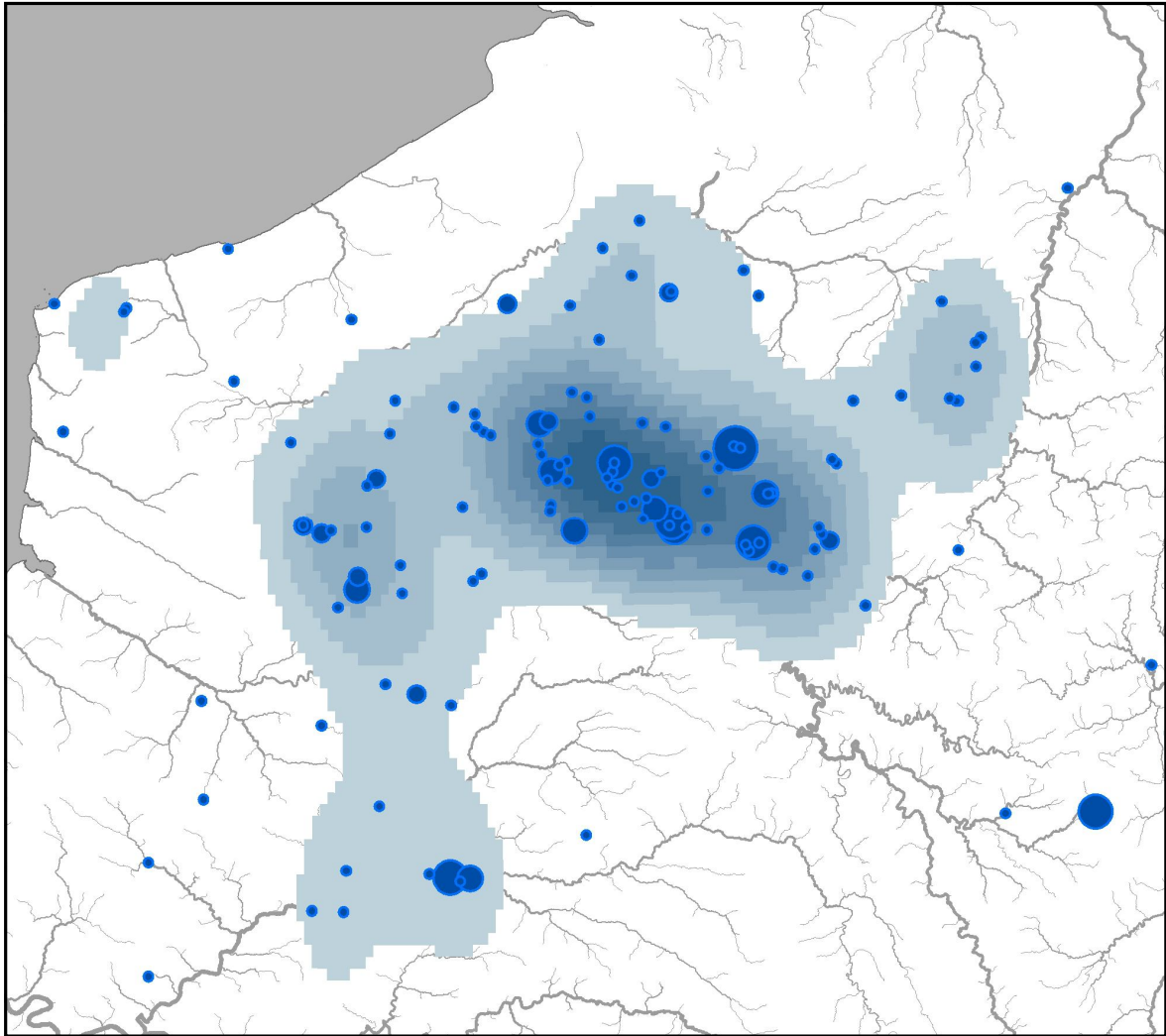


Fig. 38 – Carte de répartition des potins « au rameau A » (population : 604 ex.)
avec leur aire de densité (DAO X. Deru)

réellement considérable au potin rème le plus fréquent, celui « au personnage marchant » Sch. 191. Il s'agit sans aucun doute de la monnaie coulée la plus abondante de toute la Gaule belgique, qui n'est guère concurrencée, voire dépassée, que par celle « au sanglier-enseigne » des Leuques, Sch. 186^[39]. Nous avons répertorié 1.040 exemplaires du Sch. 191 répartis sur 103 sites différents. Ainsi, le potin « au rameau A » représente-t-il 58% du type le plus important émis par le peuple principal de Gaule septentrionale. En attribuer la paternité au petit peuple des *Atuatuci* semble difficile : s'ils dominent militairement les Éburons, qui leur payent tribut (*B.G.*, V, XXVII), leur influence économique vis-à-vis de Nerviens semble à peu près nulle et la zone qui leur est attribuée n'a révélé aucun centre économique. L'importance de Namur à la fin de La Tène, malgré les fouilles récentes, reste difficile à saisir.

Reste à expliquer la remarque de S. Scheers à propos de la quasi-absence dans l'Entre-Sambre-et-Meuse des bronzes dits également « au rameau », frappés par les Nerviens après la Conquête.

^[39] Dont deux classes sont désormais attribuées avec certitude aux Rèmes : DT 153 et 228.

Il semble évident que le statut politique de cette région change après LT D2ab. En effet, l'extrême rareté des monnayages tardifs de bronze, si fréquents tout autour de cette zone, pourrait constituer l'indice d'une large dépopulation de la région. Y voir des séquelles de la disparition quasi-totale des Atuatuques en 57 (4.000 morts, 53.000 prisonniers : B.G., II, XXXIII) est tentant. Au cours de LT D2ab, comme nous l'avons déjà dit, y circule essentiellement de l'or nervien, complété par celui livré par les Éburons au titre de tribut. Il faut ensuite attendre les années 16/15-10 av. J.-C. pour revoir du monnayage : *dupondii*, souvent fractionnés, de Nîmes, bronzes anépigraphes du type AVAVCIA. Pendant près de 30 ans, cette riche région semble très mal alimentée en numéraire alors que les émissions nerviennes présentent, autour de leur épïcêtre, un véritable caractère inflationniste : séries de plus en plus abondantes, d'un style de plus en plus médiocre, avec une masse qui chute rapidement. Que les Atuatuques survivants aient négligé ce monnayage pour une raison ou pour une autre, est une chose : ils auraient pu, par exemple, faire usage du numéraire des Rèmes, extrêmement abondant dans les années 55-30/25. Il semble donc que la mainmise économique des Nerviens sur la population occupant l'Entre-Sambre-et-Meuse s'achève brutalement au plus tard en 53/52 puisque les statères de VIROS sont, avec les potins « au rameau », les dernières monnaies nerviennes à parvenir de manière appréciable sur le territoire des *Atuatuci*.

Notons cependant que la circulation de l'or dans l'Entre-Sambre-et-Meuse se répartit chronologiquement en deux groupes très nettement séparés.

La thésaurisation, d'une part, est attestée par 6 dépôts totalisant 167 exemplaires (tableau fig. 39). N'y figurent aucun statère nervien des classes III et IV, ni éburon de la classe II.

Dépôts	Sch. 29 cl. I	Sch. 29 cl. II	Sch. 29 cl. I-III	Sch. 29 cl. III	Sch. 29 cl. IV	Sch. 31 cl. I	Sch. 31 cl. II	Div.	Tot.
Peissant			6		–	–	–	–	6
Thuin I	42	31		–	–	–	–	–	73
Thuin II	30	22		–	–	–	–	1	53
Thuin III	7	13		–	–	–	–	–	20
Philippeville	1	5		–	–	4	–	5	15
Total	80	71	6			4		6	167

Fig. 39 – La composition des trésors d'or (statères et divisionnaires) dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

Les monnaies isolées, bien moins nombreuses (mais nous n'avons pas repris les monnaies « étrangères »), comprennent 12 statères nerviens, dont 2 de la classe III et 2 de la classe IV, ainsi que 6 statères éburons, dont 2 de la classe II (tableau fig. 40).

N°	Site	Type	Références
1	Mettet	Sch. 29, cl. IV	Dengis 2010, p. 94, G.244
2	Stave	Sch. 29, cl. IV	<i>Ibid.</i> p. 122, G.350
3	Yves-Gomezée	Sch. 29, cl. II	Roymans <i>et al.</i> , 2012, p. 44, n° 51
4	Thuin extérieur <i>oppidum</i>	Sch. 29, cl. III <i>ae</i>	<i>Ibid.</i> , p. 43, n° 39
5	Thuin	Sch. 29, cl. I	<i>Ibid.</i> , p. 43, n° 40
6	Thuin Bois de Luiseul	Sch. 29, cl. II	<i>Ibid.</i> , p. 43, n° 38
7	Romerée	Sch. 29, cl. I	<i>Ibid.</i> , p. 44, n° 50

8-12	Fontaine-Valmont	Sch. 29, cl. I (3 ex.) Sch. 29, cl. II Sch. 29, cl. III	<i>Ibid.</i> , p. 43, n° 27
13-14	Beaumont-Thirimont	Sch. 31, cl. Ib Sch. 31, cl. II	<i>Ibid.</i> , p. 41, n° 49
15	Thuin <i>oppidum</i>	Sch. 31, cl. Ia	<i>Ibid.</i> , p. 41, n° 55
16	Thuin Bois de Luiseul	Sch. 31, cl. Ia	<i>Ibid.</i> , p. 41, n° 55
17	Aiseau-Presles	Sch. 31, cl. II	<i>Ibid.</i> , p. 41, n° 64
18	Fontaine-Valmont	Sch. 31, cl. Ia	<i>Ibid.</i> , p. 41, n° 42

Fig. 40 – Liste des statères nerviens et éburons découverts dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

Ainsi, il faut clairement dissocier dans le temps la brève phase de thésaurisation, qui peut effectivement se situer au tout début du conflit contre Rome (57 av. J.-C.), et la circulation « courante », cette dernière attestant de l'ensemble de la production des Nerviens comme des Éburons.

3.3.3 L'impact du potin « au rameau » dans la circulation

Nous avons dressé il y a quelques années, à la suite de S. Scheers (1996, p. 46, tabl. 4), la liste de l'impact quantitatif (en %) des potins nerviens au sein de l'ensemble des monnaies gauloises d'un certain nombre de sites faisant partie de leur territoire (Doyen 2009A, p. 93-94) ^[40]. Nous avons complété ci-dessous ces valeurs à partir des publications récentes (Dengis 2010 ; *Chroniques Numismatiques* XXVIII et XXIX). À titre de comparaison, nous avons intégré les données du Titelberg chez les Trévires et celles de Namur chez les Atuatuques (fig. 41).

N°	SITES	Rameaux A	N tot.	%
1	Titelberg	30	3.824	0,8
2	Blicquy*	12	163	7,4
3	Velzeke	3	37	8,1
4	Kruishoutem	9	100	9,0
5	Namur	2	18	11,1
6	Bavay	12	105	11,4
7	Fontaine-Valmont	38	324	11,7
8	Nimy	6	45	13,3
9	Pommerœul*	3	15	20,0
10	Thuin*	5	25	20,0
11	Liberchies	95	401	23,7
12	Asse	8	27	29,6
13	Liberchies <i>fanum</i>	14	35	40,0

Fig. 41 – Impact (en %) des potins « au rameau A » au sein des principaux sites nerviens et Atuatuques, et au Titelberg (* : données hors trésors)

^[40] Les totaux comprennent les AVAVCIA des deux classes mais pas les *semisses* de GERMANVS INDVTILLI L.

L'interprétation d'un tel tableau est délicate. En effet, on serait de prime abord tenté de considérer que l'importance quantitative du potin est un strict critère chronologique. De ce fait, le site de Liberchies serait beaucoup plus « ancien » que celui de Blicquy. Or nous savons, grâce à une datation par ^{14}C , que ce dernier est bien occupé à LT D2a. Dès lors, une activité très longue, mais minime, au cours des LT D1b et D2a sera moins bien perçue qu'une phase très intense restreinte au seul LT D2ab. De même, deux sites semblablement actifs à LT D2a verront leurs pourcentages de potins évoluer de manière très différente si l'un d'eux décline ou disparaît après la Conquête puisqu'il s'agit du rapport entre les potins (anciens) et les bronzes frappés (récents). De plus, s'agissant de récoltes de surface, nous ne sommes jamais à l'abri de trésors dispersés influençant les données dans un sens comme dans l'autre. Nous retiendrons seulement que les valeurs s'étalent de manière suivie de 7 à 30%.

3.3.4 Le rôle économique et social du potin « au rameau »

Comme le relèvent N. Roymans et S. Scheers, qui se fondent sur des données historiques désormais bien connues, les monnaies de haute valeur – or et argent – circulent essentiellement dans la sphère politico-militaire des sociétés de la fin de l'Âge du Fer. Les Nerviens ne font pas exception puisque les principales séries d'or se concentrent au cours de la guerre contre les Romains, même s'ils semblent avoir émis au II^e s. et au début du I^{er} s. d'autres monnaies d'or : statères et quarts « aux lignes entremêlées » (Sills 2003, p. 182 ; Doyen 2011c, p. 58), statères uniface de type ambien, Sch. 24, cl. II/III (Huysecom, Wagnies & Bachman 1987 ; Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 10, fig. 7).

Avant les années 55/50 av. J.-C., les Nerviens ont concentré leur production sur des statères d'or allié. La caractérisation montre l'existence de 147 paires de coins pour les classes I à III, soit une production minimale de 1.470.000 statères^[41] de 5,90/5,99 g à 52% de titre (Scheers 1977, p. 397-398 ; Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 17). La production des divisionnaires « aux segments de cercle », en or à très bas titre, a été relativement faible si l'on en juge par l'échantillon limité qui nous est parvenu, même si le nombre de découvertes a augmenté de manière exponentielle ces dernières années. De fait, si nous connaissions 11 divisionnaires en 1987, le corpus actuel dépasse la centaine. Ces petites monnaies se retrouvent à la fois dans les trésors associant statères et/ou objets d'orfèvrerie (Fraire II, Thuin II, Philippeville) et sur les sites. À Fontaine-Valmont, ces piécettes représentent 8,3% de l'ensemble (27/324). Les statères y sont au nombre de huit (2,5%), mais deux hémistatères et un quart de statère viennent s'y ajouter. Le statut du divisionnaire « aux segments de cercle » est délicat à préciser, mais nous serions tentés de le considérer comme une « petite valeur forte » plutôt que comme une véritable « petite monnaie » d'usage courant. Son module de 9 mm en moyenne en rend l'usage peu pratique. Notons également que ces divisionnaires se rencontrent soit dans les dépôts, soit sur les sanctuaires ; ils sont nettement moins fréquents sur les habitats.

Économiquement donc, une petite valeur est nécessaire chez les Nerviens de l'Indépendance même si le commerce à grande distance (qui concerne certainement des marchandises très onéreuses impliquant l'usage de l'or) n'est sans doute guère florissant chez ce peuple. L'affirmation de César que les marchands italiens ne sont pas tolérés chez eux

[41] Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012, p. 17, retiennent le nombre incroyablement bas de 1.000 monnaies par coins, alors qu'ils signalent (p. 16, note 34) que « a much higher production rate (5.000-10.000 coins per die) (is) not unrealistic ». Vu l'état d'usure de certaines matrices, la valeur moyenne doit se situer sans doute plus haut encore, au-delà de 20.000 unités.

(B.G., II, XV) est confirmée par le faible nombre d'amphores vinaires récolté dans les niveaux préromains de leur territoire (Laubenheimer & Marlière 2010, p. 27, pour la partie française du territoire des Nerviens).

La création d'une « petite monnaie » relève d'un contexte fort différent de celui que l'on prête traditionnellement aux monnaies d'or. Plutôt que d'y voir un outil directement dirigé vers les échanges commerciaux, la monnaie courante permet essentiellement le prélèvement des taxes. Un système douanier complexe avait été mis au point par les différents États gaulois, avec un contrôle aux frontières attesté par les sources littéraires et, sans doute, la toponymie. La taxation est évidemment le moteur indispensable au fonctionnement des états, qu'ils soient gaulois ou autres, dont les principales dépenses sont la sécurité au sens large : l'armée, les fortifications, les voies de communications et, de manière moins directe mais tout aussi importante, la diplomatie.

La question se pose quant au statut réel de la monnaie de potin chez les Nerviens. S'agit-il d'un véritable moyen d'échange universel – une monnaie comme nous l'entendons – ou sommes-nous en présence d'un *medium* dont l'usage serait limité à certains types de transactions. On pense bien évidemment à la sphère religieuse : le potin est-il une monnaie ou un « jeton de temple ».

Différentes approches sont possibles.

3.3.4.1 Métrologie, quantités émises et taux de survie

Nous avons annoncé, dans l'introduction, que nous n'entrerions pas dans le domaine de la métrologie. En effet, dans un travail resté inédit et rédigé en 1985, nous avons constaté qu'apparemment les potins nerviens les plus lourds se situaient à l'extrémité sud-ouest de leur zone de diffusion, et les plus légers au nord-est de la même zone.

La moyenne pondérale relevée sur 237 exemplaires atteint 3,73 g. L'étendue est considérable, puisque la monnaie intacte la plus légère pèse 1,48 g, la plus lourde 7,13 g.

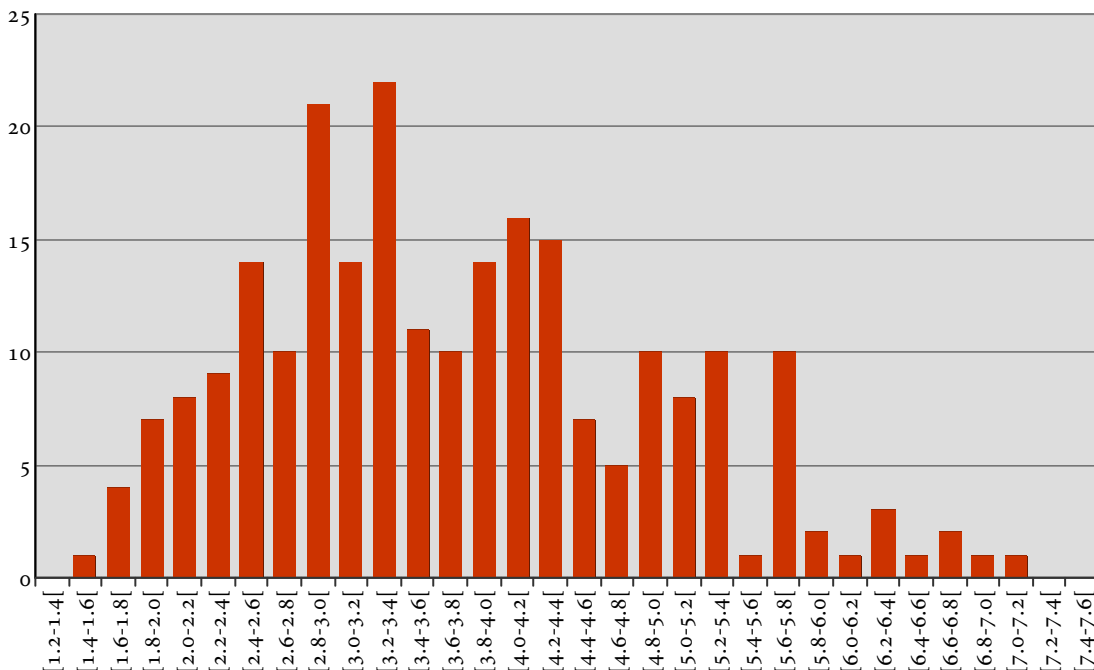


Fig. 42 – Métrologie des potins « au rameau A » (échantillon : 237 ex.)

La distribution de l'histogramme est anormale. Un premier pic se marque entre 2,8 et 3,2 g, un deuxième vers 3,8-4,2 g et un dernier entre 4,8 et 5,2 g. Nous avons relevé les masses moyennes de différents ensembles (fig. 43) :

Ensemble	N ^{bre}	Masse moyenne
Pas-de-Calais	14	4,41
Pommerœul	10	3,81
Thuin IV	10	?
Liberchies S.-O.	13	3,26
Matagne-la-Petite	9	2,98
Fraire I	23	2,805

Fig. 43 – Moyenne pondérale de quelques ensembles de potins « au rameau »

Les données géographiques réunies plus haut (fig. 1) montrent l'importance quantitative de la production des monnaies de potin « au rameau A ». Si plus de 600 exemplaires ont pu être localisés, on peut estimer à une masse équivalente le nombre de pièces sans origine précise circulant sur le marché numismatique ou immobilisées dans des collections publiques.

On considère souvent un taux de survie d'une pièce sur 5.000 dans les domaines les mieux documentés de la numismatique grecque, lorsque l'indice caractérisant est supérieur à 2. La caractérisation des potins nerviens reste à faire, mais l'usage d'une même matrice pour un nombre quasi infini de moules rend l'opération peu rentable sur le plan scientifique. Seuls quelques exemplaires issus des mêmes moules ont été jusqu'à présent localisés, ce qui indique une production réellement considérable. Mais imaginons que nos 1.200 potins retrouvés représentent peu ou prou l'ensemble des moules produits ; ceci nous fournira des valeurs strictement minimales. Le taux de survie de 1/5.000 impliquerait l'émission de 6.000.000 d'exemplaires.

Une telle quantité est-elle plausible ?

Au début de la guerre contre les Romains, les Nerviens promettent une armée de 50.000 hommes (B.G. II, V). On sait par ailleurs, grâce aux sources littéraires, que le *ratio* entre la population globale et les hommes capables de porter les armes, à l'époque de César, est de 1 à 5 (Velleius Paterculus, *Hist. Rom.*, II, CX). Dans le passage cité plus haut, le proconsul romain indique que les Bellovaques pouvaient mettre sur pied 100.000 hommes, mais qu'ils en proposent à la ligue seulement 60.000. En appliquant le même taux de « réserve », soit 40%, l'armée nervienne devait atteindre au minimum 70.000 hommes, valeur correspondant à une population d'environ 350.000 âmes (les enfants en bas âge vraisemblablement non compris). À titre de comparaison, nous avons estimé la population des Rèmes à un minimum de 800.000 habitants (Doyen 2011B, p. 90), en nous fondant sur une évaluation de 750/800.000 habitants pour la Généralité de Champagne ^[42] qui, sous l'Ancien Régime, couvrait un espace relativement comparable à l'actuelle région de Champagne-Ardenne (Crubellier 1988, p. 249).

Les potins nerviens étant émis au cours d'un peu moins de deux générations, disons de 90 à 50 av. J.-C., nos 6 millions de monnaies correspondent à 8,5 monnaies par personne

^[42] On donne le nom de « généralités » à des circonscriptions financières et administratives de l'Ancien Régime. Celle de Châlons-en-Champagne a été créée en 1542

pour une période de 20 ans, ou encore une monnaie par personne tous les 30 mois, ce qui semble finalement bien peu en regard des émissions d'or. Une seule pièce par personne et par an impliquerait une production de l'ordre de 14 millions d'unités. Or, à Acy-Romance (incinération I.104 ARC88), à LT D1a, une femme âgée de 35/40 ans, sans statut social particulier – elle portait au poignet un banal bracelet en verre – a été incinérée avec sa bourse qui contenait huit potins Sch. 191 (Lambot, Friboulet & Méniel 1994, p. 38-39 ; voir *supra*, p. v, fig. 1). Il est difficile d'y voir toutes les économies d'une vie.

3.3.4.2 Potins et cultes

L'étude du matériel issu du lieu de culte préromain de Villes-sur-Lumes, dans le département des Ardennes, a montré que la population locale d'un hameau rème estimée à cinq familles pouvait offrir annuellement – par famille s'entend – une monnaie de potin aux dieux honorés dans leur petite « chapelle », un édifice en bois de 6 m de côté (Doyen 2010A, p. 372). Apparemment donc, les données quantitatives minimales montrent que le potin nervien dépasse largement les quantités nécessaires aux seuls dépôts religieux. En comptant des familles de six personnes offrant une monnaie chaque année, 2.350.000 unités seraient suffisantes. Nous en avons au minimum trois fois plus. On peut envisager bien entendu des dons plus conséquents, mais nous verrons plus loin que des bourses de dix monnaies de potin semblent constituer le dépôt maximum. La thésaurisation de l'or, en revanche, répond à d'autres critères quantitatifs mais les dépôts de métaux précieux sont peut-être à considérer comme des dons collectifs.

Voir dans les monnaies de potin de simples « jetons de temples » n'est pas admissible pour diverses raisons que nous développerons ci-après. De plus, il existe apparemment chez les Gaulois de véritables jetons en plomb, copiant certains types de potins, dont l'usage semble limité aux sanctuaires^[43].

3.3.4.3 Une approche socio-économique des sites à potins

Une approche socio-économique du potin « au rameau A » a été tentée il y a quelques années par C. Haselgrove (2005, p. 155, tabl. 7). Il relève ce type de monnaies sur 107 sites différents qui se répartissent de la manière suivante (fig. 44) :

Milieu humide	6,8%	Nécropoles	6,1%
Sites religieux	22,4%	Nécropoles GR et mérovingiennes	6,1%
Sites ruraux	26,5%	Villes	4,8%
<i>Oppida</i>	6,8%	Sites militaires romains	2,0%
Habitats groupés	17,7%	Sites industriels	0,7%

Fig. 44 – Répartition des potins « au rameau » suivant les caractères socio-économiques des sites (d'après Haselgrove 2005, p. 155, tabl. 7)

Il s'agit bien d'un pourcentage calculé sur le nombre de sites, sans tenir compte du nombre de monnaies récoltées.

[43] Par ex. CGB XV, n° 987 (potin leuque type Sch. 186, classe indét.) : 4,31 g. Wendling & Le Borgne de Lavillandré 2011, vol. 1, pl. 28-29, n° 00191-00195 ; vol. 3, pl. 1085 (mais la plupart des exemplaires figurés sont d'époque médiévale). Une copie en plomb d'un statère au type de Philippe II de Macédoine provenant de Ribemont-sur-Ancre (4,84 g) sera publiée dans la prochaine « Chronique Numismatique » de la *Revue du Nord*.

Il convient toutefois de s'interroger sur le statut de certains sites ou parties de sites. Liberchies est-il un habitat, un sanctuaire ou un habitat doublé d'un sanctuaire à LT D2 ? Fontaine-Valmont avant la Conquête est-il seulement un sanctuaire ou se double-t-il d'un habitat ou d'un établissement industriel lié à la métallurgie du fer ?

Quoi qu'il en soit, le nombre de sites religieux auxquels il convient d'ajouter les milieux humides, zones privilégiées des dépôts, semblent représenter 29% des découvertes. Deux-tiers des sites sont donc soit purement civils (55%) soit militaires (7%).

3. 3. 4. 4. *Multiplés et fractionnement*

Deux critères en faveur d'une valeur monétaire du potin (en général) nous semble à rechercher dans le fait qu'il puisse être à la fois multiplié et fractionné.

Métal extrêmement dur mais cassant, le potin (en tant qu'alliage ternaire bronze/étain/plomb) se fragmente très facilement. Sur les sites de sanctuaires, où les monnaies étaient simplement déposées sur le sol, le piétinement a provoqué la formation accidentelle d'innombrables fractions. Généralement, la monnaie de potin sur laquelle on marche se fracture en deux suivant l'axe de moindre résistance. Dans le cas des potins « au rameau », il s'agit souvent d'une cassure située dans l'axe des globules alignés, le long de celui-ci – qui correspond à la plus mince épaisseur du flan – même si les deux attaques de coulées sont situées presque systématiquement à 12h et à 6h.

Le piétinement de demi-pièces provoque la formation de petits « quartiers », des tiers, des quarts ou des sixièmes, souvent très réguliers (fig. 45A). L'examen des surfaces montre généralement l'absence de toute trace d'outil attestant de la fragmentation volontaire de ce type de monnaie. Il existe cependant quelques rares cas de découpe délibérée, par exemple sur un potin rème Sch. 195 venant d'Athies-sous-Laon (fig. 45B). Tout aussi curieuse est l'existence, à Reims même, d'une rouelle à quatre rais en potin visiblement fragmentée. Le phénomène est peut-être également connu à Egglfing (Regensburg) mais le caractère volontaire de la découpe n'y est pas formellement établi (Ziegau 2000, Taf. 10, n° 310). Ces attestations montrent que le statut symbolique de la roue solaire s'efface devant le caractère économique de l'objet, même si le statut des anneaux et rouelles reste discuté. Toutefois Tacite (*Germ.*, 5) mentionne expressément la fonction monétaire des rouelles et des anneaux chez les « Germains ». Créer un demi-symbole n'a pas de sens. Ceci vaut aussi bien pour la rouelle que pour le potin dans le cas où on le considérerait comme un simple « jeton de temple ». À Liberchies, 5,3% des potins « au rameau » ont été accidentellement fragmentés ; aucun ne présente de trace indubitable de découpe, mais ce matériel y est souvent mal conservé.



A



Fig. 45 – Lot de fragments « accidentels » de potins rèmes venant des prospections d'Athies-sous-Laon (A), et quart volontairement découpé (B) (photos J.-M. Doyen, éch. 1/1 [A] et 4/1 [B])

Nous avons occasionnellement relevé au cours de l'étude que les potins « au rameau A » thésaurisés ne formaient pas des ensembles aléatoires : Pommerœul (10 ex.), Thuin (10 ex.), Blicquy (10 ex.), Peissant (10 ex.). Seuls Fraire I, avec 25 unités, et Labuissière (« une trentaine ») s'écartent de ces données trop groupées pour être le simple fruit du hasard. Sans être un adepte de la numérogie, on peut avancer que les rituels de dépôt des potins « au rameau A », dans les temples ou les milieux humides, privilégiaient le nombre dix. Reste à savoir si ce nombre revêt une valeur réellement symbolique ou s'il correspond plus prosaïquement à une somme physique, par exemple un sous-multiple (huitième ou dixième ?) du statère d'or ou du divisionnaire « aux segments de cercle ».

4. LA DATE DE L'ASSEMBLAGE MONÉTAIRE D'ITTRE

Deux des trois fosses laténiennes d'Ittre, strictement contemporaines étant donné les remontages de récipients en terre cuite, ont livré au total quatre monnaies.

Une rare monnaie « germanique » du « type de Mardorf », en bronze comme l'a montré l'analyse de Ch. Sillon et S. Nieto-Pelletier, a été volontairement coupée en quatre. La date du prototype remonte aux années 80-60. Fabriquer des imitations après cette date n'a plus aucun sens, du moins si l'on admet que la production de monnaies de bronze, à cette époque, était exclusivement destinée à mettre sur le marché des substituts de statères d'or comme ce fut le cas, par exemple, chez les Arvernes. En revanche, la date de déposition de ladite monnaie peut être plus récente.

Au contraire, le groupe homogène des trois potins nerviens « au rameau A » se place au plus tard entre 60 et 50 av. J.-C., avec une probabilité plus grande encore pour un abandon au cours des deux décennies antérieures, correspondant à LT D2a.

L'étude de la céramique associée présente de nombreux problèmes chronologiques mis en évidence par F. Martin et ses collaborateurs. Même si les comparaisons renvoient généralement à des ensembles datés de l'époque augustéenne, par des raisonnements circulaires difficilement contrôlables au stade actuel, chacune de ces formes prise individuellement trouve malgré tout des parallèles dès les années 80/70 av. J.-C.

Nous pensons donc pouvoir, sous toutes réserves, attribuer aux années 80/70-50 av. J.-C. plutôt qu'aux années 20/10 av. J.-C. l'occupation du « Mont-à-Henry », site sur le statut duquel nous n'avons pu trancher : habitat ou lieu de culte.

5. BIBLIOGRAPHIE

ABC

E. COTTAM, Ph. DE JERSEY, Chr. RUDD & J. SILLS, *Ancient British Coins*. Aylsham, 2010.

Aarts 2000

J.G. AARTS, *Coins or money ? Exploring the monetization and functions of Roman coinage in Belgic Gaul and Lower Germany 50 BC-AD 450*. Thèse de doctorat, Vrije Universiteit Amsterdam, 2000.

Balmelle 1995

A. BALMELLE, *Le site de la « Villa des Capucins ». Occupation de La Tène finale. Les fortifications de l'oppidum. Occupation du Haut-Empire, Reims, 57 rue des Capucins - 14-20 rue Boulard*. DFS de sauvetage urgent, AFAN - SRA Champagne-Ardenne, Reims, 1995.

Balmelle & Rollet 1997

A. BALMELLE & Ph. ROLLET, *Reims (Marne), 58-68 rue Chanzy (1997)*. DFS de fouille préventive, SRA Champagne-Ardenne - AFAN, Reims, 1997.

Balmelle & Sindonino 2004

A. BALMELLE & S. SINDONINO, *Archéologie urbaine. Reims. 6 rue des Fuseliers, rue Chanzy, rue Rockefeller. Médiathèque Cathédrale. Rapport Final d'opération 1998/2002*. INRAP GEN, SRA Champagne-Ardenne, Reims, 2004.

Bar 1991

M. BAR, *Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique*. Travaux du Cercle d'Etudes Numismatiques 11, Bruxelles, 1991.

Bataille 2001

G. BATAILLE, *Les agrafes de ceinturon du sanctuaire de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube)*. *Arch. Korr.* 31, 2001, p. 443-460.

Berger 1999

F. BERGER, *Die Keltenmünzen des Varusschlacht*. *NZ* 106-107, 1999, p. 33-36 et pl. 18.

Bloch & Hennebert 2008

N. BLOCH & M. HENNEBERT, *Cadre naturel*. In : *Boisson d'immortalité. Regards sur Pommerœul gallo-romain*, catalogue d'exposition, Espace gallo-romain d'Ath, 20 juin-24 décembre 2008, p. 18-21.

Bockius 1989

R. BOCKIUS, *Ein römisches Scutum aus Urmitz, Kreis Mayen-Koblenz. Zur Herkunft und Verbreitung Spindelförmiger Schildbuckelbeschläge im Gebiet Nördlich der Alpen*. *Arch. Korr.* 19, 1989, p. 269-282.

Bonenfant & Huysecom 1981

P.-P. BONENFANT & E. HUYSECOM, *Retranchements protohistoriques à Thuin (Hainaut). Campagne de fouilles 1981*. *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie* 4, 1981, p. 103-113.

Bouvy 1990

Gh. BOUVY, *À propos de variantes des monnaies du type « au Rameau »*. In : Doyen (éd.) 1990, p. 47-57.

Brulet (dir.) 1983

R. BRULET (dir.), *Braives gallo-romain. II. Le quartier des potiers*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain xxxvii, Louvain-la-Neuve, 1983.

Brulet (dir.) 1985

R. BRULET (dir.), *Braives gallo-romain. III. La zone périphérique occidentale*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain xlvi, Louvain-la-Neuve, 1985.

Brulet (dir.) 1987

R. BRULET (dir.), *Liberchies I. Vicus gallo-romain. Bâtiment méridional et la Fontaine des Turcs. Fouilles de Pierre Claes (1956-1964)*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain liv, Louvain-la-Neuve, 1987.

Brulet (dir.) 2008

R. BRULET (dir.), *Les Romains en Wallonie*. Bruxelles, 2008.

Brulet, Dewert & Vilvorder 2008

R. BRULET, J.-P. DEWERT & F. VILVORDER, *Liberchies V, vicus gallo-romain. Habitat de la tannerie et sanctuaire tardif. Fouilles du Musée de Nivelles (1996 à 2003)*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain cii, Louvain-la-Neuve, 2008.

Brunaux & Lambot 1987

J.-L. BRUNAUX & B. LAMBOT, *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*. Paris, 1987.

Burkhardt, Stern & Helmig 1994

A. BURKHARDT, W.B. STERN & G. HELMIG, *Keltische Münzen aus Basel. Numismatische und metallanalytische Untersuchungen*. *Antiquitas* 25, Basel, 1994.

CAG 02

B. PICHON, *Carte archéologique de la Gaule. L'Aisne 02*. Paris, 2002.

CAG 60

G.-P. WOIMANT, *Carte archéologique de la Gaule. L'Oise 60*. Paris, 1995.

CAG 62/1

R. DELMAIRE, *Carte archéologique de la Gaule. Le Pas-de-Calais 62/1*. Paris, 1994.

Castelin 1985

K. CASTELIN, *Keltische Münzen. Katalog der Sammlung des Schweizerischen Landesmuseum Zürich. Kommentar. Band II*. Berne, 1985.

Cattelain 1990

P. CATTELAÏN, Le patrimoine archéologique des grottes de la région du Viroin. *Archéo-Situla* 6, 1990, p. 6-24.

Chaidron 1968

J. CHAIDRON, Liberchies et son occupation à l'époque néolithique II. *De Gallia. Bulletin du Cercle Archéologique de Gosselies*, 7^{ème} année, 1968, p. 21-23.

Chaidron & Dubois 2004

C. CHAIDRON & St. DUBOIS, Les céramiques tardo-républicaines du fortin d'Actiparc-Arras (commune de Saint-Laurent-Blangy, Pas-de-Calais). In : L. RIVET & S. SAULNIER (coord.), *SFECAG. Actes du Congrès de Vallauris*. Marseille, 2004, p. 351-379.

Chaidron & Westhovens 1967

Liberchies et son occupation à l'époque néolithique. *De Gallia. Bulletin du Cercle Archéologique de Gosselies*, 6^{ème} année, 1967, p. 19-22.

Chossenot 1987

M. CHOSSENOT, Contribution à l'étude des monnaies gauloises de La Cheppe – Camp de Mourmelon. In : J.-L. BRUNAU & K. GRUEL (éd.), *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*. Dossiers de Protohistoire n° 1, Paris, 1987, p. 55-62.

Chronique numismatique XV

R. DELMAIRE, D. GRICOURT & P. LECLERCQ, Chronique Numismatique (XV). *Revue du Nord* 78, n° 318, 1996, p. 229-235.

Chronique numismatique XVI

R. DELMAIRE, D. GRICOURT & P. LECLERCQ, Chronique Numismatique (XVI). *Revue du Nord* 79, n° 323, 1997, p. 187-193.

Chronique numismatique XVIII

R. DELMAIRE, D. GRICOURT & P. LECLERCQ, Chronique Numismatique (XVIII). *Revue du Nord* 81, n° 333, 1999, p. 219-226.

Chronique numismatique XX

R. DELMAIRE, D. GRICOURT & P. LECLERCQ, Chronique Numismatique (XX). *Revue du Nord* 83, n° 343, 2001, p. 185-198.

Chronique numismatique XXI

R. DELMAIRE, D. GRICOURT & P. LECLERCQ, Chronique Numismatique (XXI). *Revue du Nord* 84, n° 348, 2002, p. 171-182.

Chronique numismatique XXIV

R. DELMAIRE, D. GRICOURT & P. LECLERCQ, Chronique Numismatique (XXIV). *Revue du Nord* 87, n° 363, 2005, p. 215-224.

Chronique numismatique XXV

R. DELMAIRE, D. GRICOURT & P. LECLERCQ, Chronique Numismatique (XXV). *Revue du Nord* 88, n° 368, 2006, p. 217-229.

Chronique numismatique XXVI

R. DELMAIRE, D. GRICOURT & P. LECLERCQ, Chronique Numismatique (XXVI). *Revue du Nord* 90, n° 378, 2008, p. 175-186.

Claes & Milliau 1964

P. CLAES & E. MILLIAU, Fouilles aux Bons Villers (Liberchies) 1958-1961. La Fontaine des Turcs. La source et ses abords immédiats. *Annales du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière et du Centre*, t. II, 1964-1965, p. 17-44.

Claes & Milliau 1965

P. CLAES & E. MILLIAU, Silex néolithiques trouvés au cours des fouilles du site gallo-romain des Bons Villers (Liberchies). *Bulletin de la Société belge d'Anthropologie Préhistorique* 75, 1964, 1965, p. 5-11.

Crubellier 1988

M. CRUBELLIER, *Histoire de la Champagne*. Toulouse, 1988.

De Boe 1982

G. DE BOE, *Le sanctuaire gallo-romain dans la Plaine de Bieure à Matagne-la-Petite*. *Archaeologia Belgica* 251, Bruxelles, 1982.

Debord 1989

J. DEBORD, L'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et sa production. *RN*⁶, XXXI, 1989, p. 7-24.

Debord 1995

J. DEBORD, Le faciès monétaire de Villeneuve-Saint-Germain et ses éléments de datation. *Gallia* 52, 1995, p. 61-78.

Debord, Lambot & Buchsenschutz 1988

J. DEBORD, B. LAMBOT & O. BUCHSENSCHUTZ, Les fossés couverts du site gaulois tardif de Villeneuve-Saint-Germain. In : J.-L. BRUNAU & K. GRUEL (éd.), *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*. Dossiers de Protohistoire n° 1, Paris, 1987, p. 121-135.

Déchelette 1927

J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. Tome II (troisième partie) : second âge du Fer ou époque de la Tène*. Paris, 1927².

Dechezleprêtre 2003

Th. DECHEZLEPRÊTRE, Contribution à l'étude de l'occupation de l'enceinte de la butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) à partir des collections anciennes. In : Fichtl (dir.) 2003, p. 77-100.

De Laet 1982

S.J. DE LAET, *La Belgique d'avant les Romains*. Wetteren, 1982.

Delestrée 1976

L.-P. DELESTRÉE, Les monnaies de fouilles de Bois l'Abbé : les dépôts votifs. *Bulletin de la Société française de Numismatique* 31, n° 10, 1976, p. 122-124.

Delestrée 1984

L.-P. DELESTRÉE, *Les monnaies gauloises de Bois l'Abbé (Eu, Seine-Maritime). Contribution à l'étude de la circulation monétaire gauloise dans l'ouest du Belgium après la conquête romaine*. Etudes de numismatique Celtique 3, Paris, 1984.

Delestrée 1996

L.-P. DELESTRÉE, *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*. Paris, 1996.

Delestrée 1999

L.-P. DELESTRÉE, Annexe III. Les monnaies gauloises de Ribemont-sur-Ancre. In : J.-L. BRUNAUX et al., Ribemont-sur-Ancre (Somme). Rapport préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia* 56, 1999, p. 177-283 et plus part. p. 254-270.

Dengis 2010

J.-L. DENGIS, *Trouvailles et trésors monétaires en Belgique. VI. Les monnaies gauloises*. Moneta 114, Wetteren, 2010.

Depeyrot 2005

G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique. VII. La Gaule orientale*. Moneta 46, Wetteren, 2005.

Deru 1996

X. DERU, *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain LXXXIX, Louvain-la-Neuve, 1996.

Deru 2009

X. DERU, Cadres géographiques du territoire des Nerviens. *Revue du Nord* 91, n° 383, 2009,

p. 181-202.

Doyen 1977

J.-M. DOYEN, Occupation à l'époque de La Tène à Liberchies (Hainaut). *Bulletin du Club Arch. Amphora*, réédition 1977-1979, n°s 1-18, p. 5-9.

Doyen 1987

J.-M. DOYEN, avec la coll. de J.-P. LEMANT, J. PIETTE, F. MATHIEU & B. SQUEVIN, Les subdivisions « aux segments de cercles » du type BN 8030 : état de la question. In : *Mélanges offerts au Dr J.-B. Colbert de Beaulieu*. Paris, 1987, p. 315-330.

Doyen (éd.) 1990

J.-M. DOYEN (éd.), *Recherches de numismatique celtique (I)*. Amphora 59, Bruxelles, 1990.

Doyen 1992

J.-M. DOYEN, *Le refuge romain tardif et protomérovingien de la « Roche Trouée » à Nismes. Recherches sur l'occupation du sol au V^e siècle dans la vallée du Viroin*. Contributions de Jacqueline Lallemand & Michel A. de Spiegeleire. Publ. Amphora XIII, Bruxelles, 1992.

Doyen 2005

J.-M. DOYEN, Monnaies gauloises de sites et trésors monétaires de Gaule Belgique. Trouvailles isolées et dépôts (1995-2005) (première partie). *BCEN* 42, n° 3, 2005, p. 157-187.

Doyen 2007

J.-M. DOYEN, *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*. Archéologie Urbaine à Reims 7, Reims, 2007.

Doyen 2009A

J.-M. DOYEN, Les monnaies gauloises du sanctuaire de Fontaine-Valmont (Hainaut, Belgique) : essai de synthèse. In : van Heesch & Heeren (éd.) 2009, p. 85-97.

Doyen 2009B

J.-M. DOYEN, avec la coll. de Ph. COUNASSE, *Aecinio(s) et]avna : deux nouvelles légendes monétaires du bronze Éburon de la série « AVAVCIA »*. *BCEN* 46, n° 3, 2009, p. 179-193.

Doyen 2010A

J.-M. DOYEN, avec la collaboration de X. DERU, B. DUCHÊNE, S. FEROOZ, A. FOSSION, B. GRATUZE, S. NIETO-PELLETIER & Ph. ROLLET, *Les monnaies du sanctuaire celtique et de l'agglomération romaine de Ville-sur-Lumes / Saint-Laurent (départ. des Ardennes, France)*. Moneta 106, Wetteren & Charleville-Mézières, 2010.

Doyen 2010B

J.-M. DOYEN, Les monnaies gauloises de Reims.

In : R. CHOSSENOT, A. ESTEBAN & R. NEISS, *Carte archéologique de la Gaule. Reims 51/2*, Paris, 2010, p. 64-65.

Doyen 2011A

J.-M. DOYEN, Les monnaies d'Ebusus en Gaule du Nord et en Bretagne: un faux traceur des campagnes césariennes ? *RN* 2011, p. 265-283.

Doyen 2011B

J.-M. DOYEN, Le monnayage des Rèmes et la circulation monétaire pré-augustéenne dans les Ardennes. In : D. NICOLAS, R. CHOSSENOT, M. CHOSSENOT & B. LAMBOT, *Carte archéologique de la Gaule. Ardennes 08*. Paris, 2011, p. 90-100.

Doyen 2011C

J.-M. DOYEN, Les Nerviens, une histoire de gros sous. *L'Archéo-Théma* 141, 2011, p. 57-61.

DT

L.-P. DELESTRÉE & M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises. I. De la Seine au Rhin, Saint-Germain-en-Laye*, 2002 ; Idem, *IV. Suppléments, Saint-Germain-en-Laye*, 2008.

Ettlinger 1973

E. ETLINGER, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*. Berne, 1973.

Faye, Georges & Thion 1990

O. FAYE, M. GEORGES, P. THION *et al.*, Des fortifications de La Tène à Metz (Moselle). *TrZ* 53, 1990, p. 55-126.

Feugère 1985

M. FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du v^e s. apr. J.-C.* *RANarb*, Suppl. 12, Paris, 1985.

Fichtl (dir.) 2003

S. FICHTL (dir.), Dossier : les *oppida* du Nord-est de la Gaule à La Tène finale. *Archaeologia Mosellana* 5, 2003, p. 1-455.

Fischer 1997

B. FISCHER, Monnaies d'Etrun. In : *Chronique Numismatique XVI*, p. 187-188.

Fischer 2001

B. FISCHER, Les monnaies gauloises : enseignements et questions. In : Reddé & von Schnurbein (dir.) 2001, p. 11-19.

Fischer & Gruel 2001

B. FISCHER & K. GRUEL, Catalogue des monnaies gauloises. In : Reddé & von Schnurbein (dir.) 2001, p. 20-39.

Fourny & Van Assche 1985

M. FOURNY & M. VAN ASSCHE, *Un habitat La Tène*

III à Ittre – Mont-à-Henry (Brabant). Campagne de fouille 1984. Amphora 40, Bruxelles, 1985.

Fourny & Van Assche 1990

M. FOURNY & M. VAN ASSCHE, Les monnaies gauloises du « Mont-à-Henry » à Ittre (Brabant, Belgique). In : Doyen (éd.) 1990, p. 5-8.

Gillet, Demarez & Henton 2009

E. GILLET, L. DEMAREZ (†) & A. HENTON, *Le sanctuaire de Blicquy « Ville d'Anderlecht »*. Volume 1. Campagnes 1994-1996. Études et Documents, Archéologie 12, Namur, 2009.

Gillet, Paridaens & Demarez 2006

E. GILLET, N. PARIDAENS & L. DEMAREZ, Le sanctuaire de Blicquy – « Ville d'Anderlecht » (Prov. Hainaut, Belgique). Itinéraire d'une topographie religieuse dans la cité des Nerviens. In : M. DONDIN-PAYRE & M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER (éd.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*. Bruxelles, 2006, p. 218-215.

Graff 1970

Y. GRAFF, Liberchies (Bons Villers) (Charleroi, Hainaut). Grains carbonisés (*Triticum spelta* = épeautre) datés du 1^{er} s. avant J.-C. *Romana Contact* 1970, I-IV, p. 7-8.

Graff 1972

Y. GRAFF, Liberchies (Geminiacum... ?). Les monnaies gauloises de Liberchies (II). *Romana Contact* 1972, I-II, 50 p.

Graff 1974A

Y. GRAFF, Liberchies (Bons-Villers) (Charleroi, Hainaut). Le bronze nervien du type RAMEAU A est contemporain du bronze aduatuque AVAVCIA épigraphe. Preuve archéologique. *Romana Contact* 1974, I-IV, p. 18-20.

Graff 1974B

Y. GRAFF, Liberchies (Bons-Villers) (Charleroi, Hainaut). Une pièce gauloise de GERMANUS INDUTILLI L trouvée en stratigraphie. *Romana Contact* 1974, I-IV, p. 21-23

Graff 1974C

Y. GRAFF, Liberchies (Bons-Villers) (Charleroi, Hainaut). Découverte d'une pièce gauloise en argent à la légende VIROS (Nerviens). *Romana Contact* 1974, I-IV, p. 17-18.

Graff 1978

Y. GRAFF, Liberchies. Site augustéen. Le matériel archéologique du début de l'occupation romaine. *Romana Contact* 1975 [1978], I-IV.

Graff 1979A

Y. GRAFF, Liberchies (Bons Villers) (Charleroi, Hainaut). Fibule pseudo La Tène II, datée par la

- stratigraphie. *Romana Contact* 1976-1979, 1979, p. 10-11 et pl. 1, n° 3.
- Graff 1979B**
Y. GRAFF, Les monnaies gauloises de Liberchies (IV). *Romana Contact* 1976-78, 1979, p. 23-32.
- Graff & Doyen 1973**
Y. GRAFF & J.-M. DOYEN, Liberchies (Geminium... ?). Les monnaies romaines (I). *Romana Contact* 1973, I-IV.
- Gricourt 1986**
D. GRICOURT, Les monnaies. In : A. JACQUES & A. DAVY (dir.), *Arras-Nemetacum et la partie méridionale de la cité des Atrébates*, catalogue d'exposition, Arras, Musée des Beaux-Arts, 28 mai - 19 août 1986, p. 26-38.
- Gricourt 2003**
D. GRICOURT, L'horizon monétaire d'Actiparc à l'aube du Haut-Empire. In : Jacques & Prilaux 2003, p. 54-57.
- Gricourt & Jacques 2009**
D. GRICOURT & A. JACQUES, Les monnayages tardifs des Atrébates, témoins de la destinée éphémère d'un royaume celto-romain. In : van Heesch & Heeren (ed.) 2009, p. 123-153.
- Gricourt, Jacques & Prilaux 2003**
D. GRICOURT, A. JACQUES & G. PRILAUX, Quelques figures zoomorphes des Dioscures celtes, à propos d'une série inédite de petits bronzes atrébates « aux segments de cercles » (type BN 8030). *CahNum* 155, 2003, p. 23-37.
- Gruel & Popovitch 2007**
K. GRUEL & L. POPOVITCH, *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*. Bibracte 13, Glux-en-Glenne, 2007.
- Gustin 1987**
M. GUSTIN, La céramique belge. In : Brulet (dir.) 1987, p. 112-118.
- Hanut 2000**
F. HANUT, Les horizons augustéens dans la céramique du Nord de la Gaule. *Revue du Nord* 82, n° 338, 2000, p. 41-85.
- Haselgrove 1999**
C. HASELGROVE, The development of Iron Age coinage in Belgic Gaul. *NC* 159, 1999, p. 111-168 et pl. 17-19.
- Haselgrove 2005**
C. HASELGROVE, A new approach to analysing the circulation of Iron Age coinage. *NC* 165, 2005, p. 129-174.
- Hermand 1850**
A. HERMAND, Observations à quelques opinions de M. Duchalais (2^{ème} article). *RN* 1850, p. 5-22.
- Hermand 1864**
A. HERMAND, Numismatique gallo-belge ou histoire monétaire des Atrébates, des Morins et des nations gallo-belges en général. *RBN*⁴ 2, 1864, pp. 1-37, 149-201, 273-288 et 421-440.
- Hubert 1982**
F. HUBERT, *Site portuaire de Pommerœul. I. Catalogue du matériel pré- et protohistorique*. *Archaeologia Belgica* 248, Bruxelles, 1982.
- Huysecom 1981**
É. HUYSECOM, Pommerœul II : un dépôt de potins du type « Rameau A ». À propos de la chronologie de ces monnaies. *RBN* CXXVII, 1981, p. 93-102 et pl. XIV.
- Huysecom 1982**
É. HUYSECOM, Annexe II. Le dépôt monétaire de dix potins au rameau A. In : Hubert 1982, p. 59-61.
- Huysecom & Brulet 1981**
É. HUYSECOM & R. BRULET, À propos d'une variante du potin du type « rameau A » provenant de Braives et de Liberchies. *RBN* CXXVIII, 1981, p. 103-107.
- Huysecom, Wargnies & Bachman 1987**
É. HUYSECOM, J. WARGNIES & H.G. BACHMAN, Le dépôt de statères celtiques uniface – type Sch. 24 – du « Mont d'Or » (comm. de Leuze-en-Hainaut). *Archaeologia Belgica* 3, 1987, p. 101-116.
- Jacques 2000**
A. JACQUES, *Arras ville antique. Aux origines d'une cité bimillénaire*. Arras, 2000.
- Jacques & Letho-Duclos 1984**
A. JACQUES & J.-L. LETHO-DUCLOS, L'occupation de la haute vallée de la Scarpe à l'Âge du Fer. In : A. CAHEN-DELHAYE, A. DUVAL, G. LEMAN-DELERIVE & P. LEMAN (éd.), *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Les fortifications de l'Âge du Fer. Actes du sixième colloque tenu à Bavay et Mons*. *Revue du Nord*, n° spécial hors série, Lille, 1984, p. 75-79.
- Jacques & Prilaux 2003**
A. JACQUES & G. PRILAUX, *Dans le sillage de César. Traces de romanisation d'un territoire, les fouilles d'Actiparc à Arras. Exposition présentée au Musée des Beaux-arts d'Arras du 27 septembre 2003 au 4 janvier 2004*. Arras, 2003.

Jacques & Prilaux 2006

- A. JACQUES & G. PRILAUX, Représentativité des sites protohistoriques et gallo-romains en Atrébatie. *Les Nouvelles de l'Archéologie* 104/105, 2006, p. 46-50.

Jud 2003

- P. JUD, Einige Bemerkungen zur Chronologie von Basel-Münsterhügel. In : Fichtl (dir.) 2003, p. 179-185.

Kelner 1990

- H.-G. KELLNER, *Die Münzfunde von Manching und die keltischen Fundmünzen aus Südbayern*. Ausgrabungen in Manching 12, Stuttgart, 1990.

Kemmers 2006

- F. KEMMERS, *Coins for a legion. An analysis of the coin finds of the Augustan legionary fortress and Flavian canabae legionis at Nijmegen*. Studien zu Fundmünzen der Antike 21, Mainz, 2006.

Kostial 1997

- M. KOSTIAL, *Kelten im Osten. Gold und Silber der Kelten in Mittel- und Osteuropa. Sammlung Lanz*. München, 1997.

Krämer 1964

- W. KRÄMER, *Das keltische Gräberfeld von Nebringen (Kreis Böblingen)*. Veröffentlichungen des staatlichen Amtes für Denkmalpflege Stuttgart, Reihe A, Heft 8, Stuttgart, 1964.

Krmnicek 2010

- S. KRMNICEK, *Münze und Geld im frühromischen Ostalpenraum. Studien zum Münzumschlag und zur Funktion von Münzgeld anhand der Funde und Befunde vom Magdalensberg*. Kärntner Museumsschriften 80 = Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg 17, Klagenfurt am Wörthersee, 2010.

Lambot 2009

- B. LAMBOT, L'élite religieuse et militaire de La Tène finale en Champagne : l'exemple de la tombe 1.30 de Thugny-Trugny. *Archéologie neuchâteloise* 43, 2009, p. 251-259.

Lambot & Casagrande 1997

- B. LAMBOT & P. CASAGRANDE, Une monnaie d'Ebusus sur l'oppidum de « Vieux-Laon » à Saint-Thomas (Aisne). Nouvelles données archéologiques sur Bibrax et le camp de Mauchamp (César B.G. II). *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 90, n° 2, 1997, p. 15-29.

Lambot, Friboulet & Meniel 1994

- B. LAMBOT, M. FRIBOULET & P. MENIEL, *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). II. Les nécropoles dans leur contexte régional*

(Thugny-Trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989. Mémoire de la Société Archéologique Champenoise 8, Reims, 1994.

Laubenheimer & Marlière 2010

- F. LAUBENHEIMER & E. MARLIÈRE, *Echanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules (Nord/Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie). Le témoignage des amphores du II^e s. av. J.-C. au IV^e s. apr. J.-C.* Besançon, 2010.

Lavendhomme & Guichard 1997

- M.-O. LAVENDHOMME & V. GUICHARD, *Rodumna (Roanne, Loire) : le village gaulois*. DAF 62, Paris, 1997.

Leblois 2002

- E. LEBLOIS, Mons/Mons : nouvelles monnaies découvertes à Cuesmes, sur le versant nord du Mont Héribus. *Chronique de l'archéologie wallonne* 10, 2002, p. 45-46.

Lejars & Metzler 1996

- Th. LEJARS & J. METZLER, La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord : bilan d'une rencontre. *Revue Archéologique de Picardie* 3-4, 1996, p. 233-242.

Lelewel 1841

- J. LELEWEL, *Études numismatiques et archéologiques, I, Type gaulois ou celtique*. Bruxelles, 1841.

Leman-Delerive 1997A

- G. LEMAN-DELERIVE, Etrun, l'Évêché. *Bilan scientifique, Service régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais*, 1997, p. 101.

Leman-Delerive 1997B

- G. LEMAN-DELERIVE, Premier bilan de quatre campagnes de fouilles sur le site fortifié d'Etrun (Pas-de-Calais, France). *Lunula, Archaeologia protohistorica* v, 1997, p. 60-63.

Liberchies 2002

- Liberchies, entre Belgique et Germanie. Guerres et paix en Gaule romaine*. Musée Royal de Mariemont, 2002.

Loscheider 1998

- R. LOSCHEIDER, Untersuchungen zum spätlätènezeitlichen Münzwesen des Trevererlandes. *Archaeologia Mosellana* 3, 1998, p. 61-226.

Loscheider 2009

- R. LOSCHEIDER, Hussigny-Godbrange 1926, Dep. Meurthe-et-Moselle (F) – kein Hortfund, sondern Streufunde vom Titelberg (L). In : van Heesch & Heeren (ed.) 2009, p. 313-321.

LT

- H. DE LA TOUR, *Atlas de monnaies gauloises*. Paris, 1892.

Mangard 2008

M. MANGARD, *Le sanctuaire gallo-romain du Bois l'Abbé à Eu (Seine-Maritime)*. Revue du Nord. Hors série. Coll. Art et Archéologie 12, Lille, 2008.

Mariën 1961

M.-E. MARIËN, *La période de La Tène en Belgique. Le Groupe de la Haine*. Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Monographies d'Archéologie Nationale 2, Bruxelles, 1961.

Mariën 1970

M.-E. MARIËN, *Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont Eprave*. Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Monographies d'Archéologie Nationale 4, Bruxelles, 1970.

Martin, Fourny & Van Assche 2012

F. MARTIN, M. FOURNY & M. VAN ASSCHE, Ittre « Mont-à-Henry » (Brabant) : un mobilier de la fin de l'âge du Fer... ou du début de l'époque gallo-romaine. *Signa* 1, 2012, p. 63-69.

Martin 2013

S. MARTIN, Les monnaies méditerranéennes en Gaule du Nord (150 av.-100 apr. J.-C.). L'apport des contextes archéologiques. *RN* 2013 (à paraître).

Méniel & Lambot 2002

P. MÉNIEL & B. LAMBOT, *Découvertes récentes de l'âge du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges. Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du XXV^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer. Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001*. Mémoire de la Société Archéologique Champenoise 16, Reims, 2002.

Metzler 1995

J. METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg). Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien*. Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art III, Luxembourg, 1995.

Metzler et al. 1991

J. METZLER, R. WARINGO, R. BIS & N. METZLER-ZENS, *Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*. Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art I, Luxembourg, 1991.

Meunier 2002

N. MEUNIER, Analyse fonctionnelle de la céramique de la nécropole de Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne). In : Méniel & Lambot 2002, p. 81-93.

Miron 1986

A. MIRON, Das Gräberfeld von Horath. Untersuchungen zur Mittel- und Spätlatènezeit im Saar-Mosel-Raum. *TrZ* 49, 1986, p. 7-198.

Miron 1989

A. MIRON, Zur chronologischen Gliederung der Stufe Latène D2. In : A. HAFFNER (éd.), *Gräber, Spiegel des Lebens. Zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum*, catalogue d'exposition, Mainz, 1989, p. 215-228.

Miron 1991

A. MIRON, Die späte Eisenzeit im Hunsrück-Nahe-Raum – Mittel- und spätlatènezeitliche Gräberfelder. In : A. HAFFNER & A. MIRON, *Studien zur Eisenzeit im Hunsrück-Nahe-Raum. Symposium Birkenfeld 1987*. *TrZ Beiheft* 13, Trèves, 1991, p. 151-169.

Moscatti (coord.) 1991

S. MOSCATI (coord.), *Les Celtes*. Milan, 1991.

Moulin 1987

J. MOULIN, La céramique produite à la main. In : Brulet (dir.) 1987, p. 160-163.

Nick 2006

M. NICK, *Gabe, Opfer, Zahlungsmittel. Strukturen keltischen Münzgebrauches im westlichen Mitteleuropa*. Freiburger Beiträge zur Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends 12, Rahden, 2006.

Nickel, Thoma & Wigg-Wolf 2008

Cl. NICKEL, M. THOMA & D. WIGG-WOLF, *Martberg Heiligtum und Oppidum der Treverer*. 1. *Der Kultbezirk. Die Grabungen 1994-2004*. Berichte zur Archäologie an Mittelrhein und Mosel 14, Koblenz, 2008.

Nieto-Pelletier & Gratuze 2010

S. NIETO-PELLETIER & B. GRATUZE, Composition. In : Doyen 2010A, p. 73-74.

Paridaens 2012

N. PARIDAENS, Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Ht) : bilan des recherches 2011. *Signa* 1, 2012, p. 91-97.

Pion 1996

P. PION, *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second âge du fer en Gaule nord-orientale. La Tène C2 – période augustéenne précoce II^e – I^{er} siècles av. J.-C.*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 1996.

Pion 2009A

P. PION, Nouveaux jalons pour une histoire moné-

- taire des Suessiones. In : van Heesch & Heeren (éd.) 2009, p. 323-336.
- Pion 2009B**
C. PION, *La pratique du remploi dans les sépultures mérovingiennes de Belgique. Entre recyclage, esthétique et symbolique*, Mémoire de Master, Université Libre de Bruxelles, 2008-2009.
- Quérel & Feugère 2000**
P. QUÉREL & M. FEUGÈRE, *L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (III^e s. av. J.-C. – IV^e apr. J.-C.)*. Revue du Nord. Hors série. Collection Art et Archéologie 6, Lille, 2000.
- Reddé & von Schnurbein (dir.) 2001**
M. REDDÉ & S. VON SCHNURBEIN (dir.), *Alésia : fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois, 1991-1997*. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres XXII, Paris, 2001.
- Reddé, von Schnurbein et al. 1995**
M. REDDÉ, S. VON SCHNURBEIN et al., Fouilles et recherches nouvelles sur les travaux de César devant Alésia (1991-1994). Neue Ausgrabungen und Forschungen zu den Belagerungswerken Caesars um Alesia (1991-1994). *BerRGK* 75, 1995, p. 73-158, Taf. 25-38.
- Reding 1972**
L. REDING, *Les monnaies gauloises du Tetelbiurg*. Luxembourg, 1972.
- Reinert 2009**
F. REINERT, La numismatique celtique au Luxembourg. Une réactualisation après 30 ans de fouilles et prospections archéologiques. In : van Heesch & Heeren (éd.) 2009, p. 337-361.
- Rey-Vodoz 1986**
V. REY-VODOZ, Les fibules gallo-romaines de Martigny VS. *Annuaire de la Société Suisse de Pré-histoire et d'Archéologie* 69, 1986, p. 147-198.
- Rieckhoff 1975**
S. RIECKHOFF, Münzen und Fibeln aus dem Vicus des Kastells Hufingen (Schwarzwald-Baar-Kr). *Saalburg-Jahrbuch* 32, 1975, p. 3-104.
- RIG**
J.-B. COLBERT DE BEAULIEU & B. FISCHER, *Recueil des Inscriptions Gauloises (RIG)*. Volume IV. Les légendes monétaires. XLV^e supplément à « *Gallia* », Paris, 1998.
- Riha 1979**
E. RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*. Forschungen in Augst 3, Augst, 1979.
- Robertz 2008**
A. ROBERTZ, La grotte de la « Roche Albéric » à Couvin (province de Namur, Belgique, âge du Fer) : contribution par l'étude du matériel céramique. *Lunula, Archaeologica protohistorica* 16, 2008, p. 10-116.
- Rollet 2002**
Ph. ROLLET, *Betheny, Marne, « les Equiernolles » 1998. Un établissement agricole gaulois de La Tène C2/D1. Une occupation de la période gallo-romaine (I^{er} et II^e s. apr. J.-C.)*. DFS de fouille préventive, SRA Champagne-Ardenne – AFAN, Reims, 2002.
- Rollet & Balmelle 1995**
Ph. ROLLET & A. BALMELLE, *Reims (Marne), rue Carnot. Opération archéologique dans le centre de la ville antique (de La Tène finale au Bas-Empire et du Bas Moyen-âge à nos jours)*, Reims, 12-14 rue Carnot. DFS de fouille préventive, AFAN – SRA Champagne-Ardenne : antenne de Reims, 1995.
- Roymans 2004**
N. ROYMANS, *Ethnic identity and imperial power. The Batavian in the early Roman Empire*. Amsterdam Archaeological Studies 10, Amsterdam, 2005.
- Roymans & Derks (éd.) 1994**
N. ROYMANS & T. DERKS (éd.), *De tempel van Empeel. Een Herculesheiligtom in het woongebied van de Bataven*. 's-Hertogenbosch, 1994.
- Roymans, Creemers & Scheers (éd.) 2012**
N. ROYMANS, G. CREEMERS & S. SCHEERS (éd.), *Late Iron Age gold hoards from the Low Countries and the Caesarian Conquest of Northern Gaul*. Amsterdam Archaeological Studies 18 – Atuatuca III, Amsterdam-Tongres, 2012.
- RPC**
A. BURNETT, M. AMANDRY & P.P. RIPOLLES, *Roman Provincial Coinage. Volume I. From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC – AD 69)*. London & Paris, 1992 ; EID., *Roman Provincial Coinage. Supplement I*. London & Paris, 1998.
- Scheers 1983**
S. SCHEERS, *La Gaule Belgique. Numismatique celtique*. Traité de numismatique celtique, II, Louvain, 1983².
- Scheers 1984A**
S. SCHEERS, Les potins au rameau B. In : A. CAHEN-DELHAYE, A. DUVAL, G. LEMAN-DELERIVE & P. LEMAN (éd.), *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Les fortifications de l'âge du Fer. Actes du sixième colloque tenu à Bavay et Mons*. Revue du Nord, n^o spécial hors série,

- Lille, 1984, p. 99-100.
- Scheers 1984B**
S. SCHEERS, Le trésor de Fraire II (1981-1984). *Liste Jean Elsen* 74, 1984, p. 6-10.
- Scheers 1996**
S. SCHEERS, Frappe et circulation monétaire sur le territoire de la future civitas Tungrorum. *RBN* CXLII, 1996, p. 5-51.
- Severs 2011A**
L. SEVERS, *Les monnaies de Liberchies – Bons Villers (Hainaut, B.). Quartier artisanal et sanctuaire tardif (1^{er} siècle avant J.-C. – 4^e siècle après J.-C.* Moneta 122, Wetteren, 2011.
- Severs 2011B**
L. SEVERS, Liberchies – Les Bons Villers (Hainaut, Belgique). Le quartier artisanal et le sanctuaire tardif : réflexions sur la répartition spatiale du matériel archéologique. *JAN* 1, 2011, p. 47-76.
- Sills 2003**
J. SILLS, *Gaulish early British gold coinage*. London, 2003.
- Sills (à paraître)**
J. SILLS, Reverse of fortune: eye staters of Remi and Treveri. In : *Mélanges Louis-Pol Delestrée*, à paraître.
- Squevin 1988**
B. SQUEVIN, *Baâlons-Bouvellemont. Sanctuaires gaulois en Ardenne. Tome 1. Les dépôts céramiques*. Charleville-Mézières, 1988.
- Stead, Flouest & Rigby 2006**
I.M. STEAD, J.-L. FLOUEST & V. RIGBY, *Iron age and Roman burials in Champagne*. Oxford, 2006.
- Thirion 1962**
M. THIRION, Le trésor de Fraire. Monnaies gauloises en potin. *RBN* CVIII, 1962, p. 67-112 et pl. V-VI.
- Thirion 1967**
M. THIRION, *Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique*. Cercle d'Études Numismatiques Travaux 3, Bruxelles, 1967.
- Thirion 1973**
M. THIRION, Une variante du potin gaulois, type Rameau – A (LT 8620). *BCEN* 10, 1973, p. 11-18.
- Tikonoff & Defressigne-Tikonoff 2003**
N. TIKONOFF & S. DEFRESSIGNE-TIKONOFF, Première approche de la céramique du site fortifié de hauteur de la cité d'Affrique à Messein (Meurthe-et-Moselle). In : Fichtl (dir.) 2003, p. 239-269.
- Tuffreau-Libre 1980**
M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*. Lille, 1980.
- Van Arsdell 1989**
R.D. VAN ARSDELL, *Celtic Coinage of Britain*. London, 1989.
- Van Bastelaer 1884**
D.A. VAN BASTELAER, Petite chronique des découvertes archéologiques de l'arrondissement de Charleroi. *Documents et Rapports de la Société Archéologique de Charleroi* 13, 1884, p. 743-749.
- Vanderhoeven et alii 1992**
A. VANDERHOEVEN, G. VYNCKIER, A. ERVYNCK & B. COOREMANS, Het oudheidkundig bodemonderzoek aan de Kielenstraat te Tongeren (prov. Limburg). Interimverslag 1990-1993. 1. De vóór-Flavische bewoning. *Archeologie in Vlaanderen* 2, 1992, p. 89-146.
- van Heesch 1998**
J. VAN HEESCH, *De muntcirculatie tijdens de Romeinse tijd in het noordwesten van Gallia Belgica. De civitates van de Nerviers en de Menapiërs (ca. 50 VC – 450 NC)*. Bruxelles, 1998.
- van Heesch 2005**
J. VAN HEESCH, Celtic coins and religious deposits in Belgium. In : C. HASELGROVE & D. WIGGWOLF (éd.), *Iron Age coinage and ritual practices*. Studien zu Fundmünzen der Antike 20, Mainz, 2005, p. 247-263.
- van Heesch & Heeren (ed.) 2009**
J. VAN HEESCH & I. HEEREN (ed.), *Coinage in the Iron Age. Essays in honour of Simone Scheers*. London, 2009.
- Venant 2011**
N. VENANT, La céramique non tournée de la villa gallo-romaine des « Bruyères » à Treignes (Viroinval, province de Namur) : essai de typochronologie. *Archéo-Situla* 31, 2011, p. 91-119.
- Vilvorder 1987**
F. VILVORDER, Les amphores et les *dolia*. In : Brulet (dir.) 1987, p. 124-128.
- Vokaer 2012**
A. VOKAER, Etude du mobilier céramique provenant des fouilles de l'O.R.A. à Aiseau-Presles (1983). *Signa* 1, 2012, p. 98-110.
- Warmenbol & Bloch 2008**
E. WARMENBOL & N. BLOCH, Les occupations pré-romaines. In : *Boisson d'immortalité. Regards sur Pommerœul gallo-romain*, catalogue d'exposition, Espace gallo-romain d'Ath, 20 juin – 24 dé-

cembre 2008, p. 28-34.

Weiller 1977

R. WEILLER, Die Münzfunde aus der Grabung vom Tetelberg. *Publications de la Section Historique* XCI, 1977, p. 117-187 et pl. I-XII.

Weinkauf 2005

E. WEINKAUF, *Les fibules de Liberchies (Bons-Villers)*. Mémoire de licence, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2004-2005.

Wendling & Le Borgne de Lavillandré 2011

E. WENDLING & J. LE BORGNE DE LAVILLANDRÉ, *Corpus « nvmvm Celticorum » Evropaee. Euroatlas des « monnaies celtes ». Euroatlas der « Keltischen Münzen. « Celtic coin » Euroatlas ca 530 BC – 330 AD*. Châtel-Saint-Germain, 2011, 3 vol.

Wigg-Wolf 2005

D. WIGG-WOLF, Coins and cult at the Martberg :

a case study. In : J. METZLER & D. WIGG-WOLF (éd.), *Die Kelten und Rom: neue numismatische Forschungen. Les Celtes et Rome : nouvelles études numismatiques. Fond de Gras/Titelberg, Luxembourg, 30.4 – 3.5.1998*. Studien zu Fundmünzen der Antike 19, Mainz, 2005, p. 297-311.

Woimant 1990

G.-P. WOIMANT, Beauvais. Les Aulnes du Canada. Viereckschanze ou enceinte quadrangulaire. *Revue Archéologique de Picardie* 3-4, 1990, p. 27-95.

Ziegeus 2000

B. ZIEGAUS, Die Fundmünzen aus der jüngerlatènezeitlichen Siedlung von Eggfing. *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 65, 2000, p. 39-83 et Taf. 1-10.

THE JOURNAL OF ARCHÆOLOGICAL NUMISMATICS

VOLUME 2-2012

TABLE OF CONTENTS

	Page
THE CHAIRMAN'S ADDRESS	
The "charon's obol": some methodological reflexions	1
ARTICLES	
Fanny MARTIN, Michel FOURNY & Michel VAN ASSCHE, avec la collaboration de Peter COSYNS & Jean-Marc DOYEN	
Ittre « Mont-à-Henry » (Brabant wallon, Belgique): le mobilier de l'occupation de transition entre La Tène et l'époque gallo-romaine en question	1
Charlotte SILLON & Sylvia NIETO-PELLETIER	
Analyse élémentaire d'un « bronze du type de Mardorf » mis au jour à Ittre	29
Jean-Marc DOYEN	
Une approche contextuelle des potins nerviens « au rameau » du type A : l'apport du site du « Mont-à-Henry » à Ittre (Brabant wallon, Belgique)	31
Jean-Patrick DUCHEMIN, avec la collaboration de Guillaume FLORENT, Samuel LELARGE, Guillaume MARIE & Arnaud POIRIER	
Numismatique et archéologie du rituel : réflexion sur le rite dit de l'« obole à Charon » à partir de l'exemple de la nécropole tarde-antique de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais, France)	127
Jean-Marc DOYEN, Pierre MATHÉLART & Claire PILLIOT, avec la collaboration d'Alessio BANDELLI, Didier BAYARD, Michaël BRUNET, Hubert CABARET, Séverine LEMAITRE & Stéphane SINDONINO	
Un ensemble théodosien tardif de Reims (Marne, France): la fosse FS 22 (vers 420-430 apr. J.-C.)	199
Richard REECE	
Coins from the British excavations at Carthage: a summary and discussion	265
Gitte Tarnow INGVARSDON	
Nørremølle – the largest Viking age silver hoard of Bornholm (Denmark)	281
Jan MOENS	
Some <i>caveats</i> concerning the use of frequency indices	347
NEWS	
Monica BALDASSARRI	
The 1 st international workshop on numismatics – Il 1 ^o <i>workshop</i> internazionale di numismatica: report	355



CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE – BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST